

Séminaire national
Pour une culture solidaire
11 & 12 mai 2009



Ministère de la Santé et des Sports Salle Pierre Laroque
14, avenue Duquesne - 75007 Paris

Séminaire national pour une culture solidaire

11 & 12 mai 2009

Contexte

La loi d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions stipule que l'accès à la culture pour tous les citoyens demeure un objectif national au même titre que l'accès au logement, à la formation ou à l'emploi. Des actions sont menées par les associations culturelles et sociales, les collectivités territoriales et les services de l'État afin de rapprocher les personnes en situation d'exclusion culturelle des dispositifs de droit commun et de les sensibiliser aux pratiques artistiques. L'enjeu est de garantir le droit fondamental que représente l'accès à l'art et à la culture, composante inhérente du principe de citoyenneté et de permettre à ces personnes de franchir les obstacles qui les isolent de la communauté sociale. Si les pratiques artistiques et culturelles peuvent aider à maintenir ou à retrouver du lien social, elles peuvent aussi contribuer à retrouver liberté, dignité, fierté et confiance en soi et représentent un vecteur majeur de progrès et de cohésion sociale, en particulier au sein de la cellule familiale.

Objectifs

Ce séminaire national s'est inscrit dans le prolongement du rapport de l'Inspection générale de l'action sociale (IGAS) sur l'évaluation de l'application et de l'impact de la loi d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions sur la culture et l'illettrisme. Il s'est construit avec les réseaux associatifs culturels, sociaux et caritatifs tels que les Nouveaux territoires de l'Art, la Fédération des centres sociaux, la Fondation Abbé Pierre, ATD Quart monde, le Secours populaire ou les Fédérations d'éducation populaire.

Il a eu pour objet de s'interroger sur les nouvelles expérimentations à mener sur les territoires afin que les publics en situation d'exclusion puissent bénéficier de propositions culturelles et artistiques plurielles et de qualité. L'objectif était d'établir des préconisations afin de définir des principes d'action et une stratégie pour une politique culturelle pérenne en direction des personnes en situation de précarité.

Les personnes concernées par cet enjeu de solidarité culturelle furent au centre de nos débats par leur participation active. Il s'agissait de remettre les habitants au cœur de l'action culturelle, de favoriser leur expression et d'envisager conjointement la manière de créer des liens avec les réseaux institutionnels et l'ensemble des acteurs de proximité du champ social et culturel. On s'est aussi intéressé au rôle prépondérant joué par les artistes en tant que créateurs, passeurs et vecteurs de solidarité, à même d'appréhender et de formaliser les attentes et besoins de chacun.

Ressources

Projection de films

ANNA et ses sœurs

Géraldine Bénichou aborde l'exil et l'immigration à partir d'une interview de sa grand-mère juive d'Algérie et de témoignages d'une vingtaine de femmes immigrées. Cette création s'inscrit dans ce que nous pourrions appeler un théâtre de création documentaire.

Paroles partagées

Ce film documentaire, réalisé à l'occasion de rencontres nationales organisées à Lyon en 2008, nous a donné à voir les témoignages d'acteurs sur la manière dont ils envisagent la parole et le partage de celle-ci. Il est donc question ici de parole, de prise de parole des habitants et de rendre effectif le principe de citoyenneté.

Exposition

Contre l'exclusion : la Culture

En créant le mouvement ATD Quart Monde, le père Joseph Wrésinski a d'emblée mis la culture au cœur de son action. Parce que l'Art a une capacité de transformer nos regards, le courant du refus de la misère a besoin des artistes, des créations des plus pauvres et d'œuvres communes pour exprimer notre même humanité. En 16 panneaux colorés, le défi de l'accès de tous à l'Art, à la création et à tous les savoirs est décliné en phrases toutes simples comme autant de signes pour nous rappeler qu'il ne s'agit pas de distribuer la culture mais de la partager en créant les conditions de rencontres et d'échanges véritables.

Remerciements

Cultures, publics et territoires a réuni les personnalités suivantes afin d'élaborer le programme du séminaire, qu'elles en soient ici particulièrement remerciées :

- Delphine Belet, ministère de la Justice (DAP)
- Géraldine Bénichou - Théâtre du Grabuge
- Huguette Bonomi, FFMJC
- Fazette Bordage - Institut des villes
- Patricia Brenner & Dominique Garet - Fédération des centres sociaux et Socioculturels
- Malika Chafi - Fondation Abbé Pierre
- Nathalie Faure - ministère de la Justice (DPJJ)
- Marine Groleau & Elise Pradelle - Agence nouvelle des solidarités actives
- Nelly Lopez - CFMJC
- Anne de Margerie & Bella Berdugo - ATD Quart monde
- René Phalippou - ministère de la Culture et de la Communication (Direction générale des médias et des industries culturelles)
- Jean-Hugues Piettre & Lisbeth Berger, ministère de la Culture et de la Communication (Secrétariat général)
- Martine Vincent - Association Décider
- Sylvie Zimmermann - ministère du Travail, des Relations Sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville - ministère du Logement (Direction générale de l'action sociale).

Renseignements complémentaires

Cultures, publics et territoires

Patrick Facchinetti – tél. 01 40 38 33 97 / patrick.facchinetti@free.fr

Cultures, publics et territoires a reçu le soutien du ministère du Travail, des Relations Sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville, du ministère du Logement, du ministère de la Culture et de la Communication, du Haut Commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté et de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances pour l'organisation de ce séminaire.

Sommaire

Ouverture - Martin Hirsch, Haut commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté	p. 6
Rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) - Cédric Puydebois	p. 8
Qu'est-ce que cela veut dire « être exclu » ? - Jean-Luc Outin	p. 17
Sens et enjeux d'une culture solidaire - Chantal Lamarre	p. 23
Les nouveaux indicateurs de richesse - Patrick Viveret	p. 26
Table ronde n°1 - Tous au cœur des projets : l'expression de toutes les cultures, Table ronde animée par Fabien Tuleu avec Claude Vazquez, Patricia Brenner, Lionel Salmon, Carlos Franqui	p. 31
Table ronde n° 2 - Engagements et solidarités artistiques, Table ronde animée par Fazette Bordage avec Géraldine Benichou, Jean-Dominique Friand, Frédéric Atlan, Martine Derain, Paul-Emmanuel Odin, Catherine Foret	p. 39
Table ronde n°3 - Au quotidien de la rencontre du social et du culturel, Table ronde animée par Denis Verdier Magneau avec Marie-Thérèse Geffroy, Marie Aubinais, Thierry Leger	p. 50
Table ronde n°4 - Quelles démarches et quels dispositifs ? Table ronde animée par Hervé de Ruggiero avec Carine Guilbert, Marc Villarubias, Mathias Kelche	p. 61
L'évaluation des projets culturels - Florence Castera, Fondation de France	p. 69
Avant-première : La vie plus douce, Film documentaire	p. 74
Rapport général - Patrick Facchinetti, Cultures, publics et territoires	p. 78
Discours de clôture - Ariane Salmel, ministère de la Culture et de la Communication	p. 80
Glossaire	p. 82

Conception rédactionnelle document : Tugdual Ruellan
Secrétariat de rédaction et coordination : Patrick Facchinetti

Lundi 11 mai 2009

Accueil des participants

L'accueil a été assuré par des salariés de M2E Ressources, entreprise d'insertion de travail temporaire.

Ouverture

Martin Hirsch, Haut commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté

Bienvenue dans cet amphithéâtre. Merci à celles et ceux qui ont pris l'initiative de ce séminaire. Merci à l'association *Cultures, publics et territoires*. Merci aux différents ministères chargés du Travail, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville, de la Culture et de la Communication, de la lutte contre la pauvreté. Merci à chacune et à chacun d'entre vous.

J'imagine que c'est un travail conséquent de mobiliser l'ensemble des partenaires et d'organiser un séminaire sur ce thème. Vous l'avez fait par passion et par conviction. Qu'il s'agisse d'un thème important est une conviction que nous partageons. On a trop souvent considéré que les seules choses qui intéressent les personnes en difficultés sont les ressources immédiates, les besoins matériels... Ceux qui ont vu ce qui se produit autour d'une manifestation culturelle, d'un concert, d'une lecture, d'une exposition, d'un échange, d'un débat, d'une discussion, d'une découverte savent qu'il y a un moment, **quelque peu magique**, où l'on a tout à coup la conviction que cet accès à la culture, ce moment de partage fait partie intégrante de l'accès aux droits fondamentaux.

Lorsqu'on a vécu de tels moments, tous **les clichés, les préjugés se cassent** : « *Mais c'est un public pour lequel il faudrait 10 ans d'initiation avant qu'il puisse comprendre ! Ca ne va pas les intéresser ! Ca va leur passer au-dessus de la tête ! C'est beaucoup de choses pour rien ! Est-ce que c'est utile ?* » Ceci va de pair avec l'idée que nous défendons, à savoir que les mécanismes d'exclusion sont des mécanismes d'exclusion d'une société qui a ses codes, dont les codes culturels, et dans laquelle si quelqu'un se situe en dehors de ces codes ou en dehors des capacités à respecter ces codes, il se retrouve enfermer dans un monde au sein duquel il est de plus en plus écarté. Les codes culturels, l'accès à la culture, le partage de la culture s'inscrivent pleinement dans la lutte contre l'exclusion.

Ces questions rejoignent celles relatives à **culture et citoyenneté**. Nous avons décidé à *Emmaüs*, durant le référendum sur le Traité européen, de proposer des débats dans l'ensemble des communautés et des centres d'accueil. On nous avait prévenus que ce serait compliqué et que ça n'allait intéresser que les bac + 12 ! Il y a eu un appétit, une pertinence, un débat d'un niveau remarquable qui faisait ressortir des arguments que le débat public ne prenait pas en compte, notamment parce qu'on s'intéressait à des personnes pour qui la notion de frontière était très différente. Il y avait une notion de **franchissement de frontières**, de solidarité, d'accès au droit, d'espace de droit original, extraordinairement forte, en tout cas très féconde. On nous avait dit : « *Ce n'est pas de ça dont ils ont besoin, ça va leur passer au-dessus de la tête, on va les ennuyer* ».

Lorsqu'on travaille des sujets de culture ou de citoyenneté, qu'on œuvre pour lutter contre l'exclusion, on s'aperçoit que les questions sociales, économiques, citoyennes, culturelles demeurent indissociables.

Je pense aussi à ces personnes, en situation d'exclusion, de déshérence que l'on pense pouvoir réintégrer en leur donnant les clés d'un hébergement... On se retrouve en échec si on ne les intègre pas dans un projet de vie qui consiste à dire : « on ne va pas vous donner quelque chose mais on va faire en sorte que vous puissiez donner un sens à votre existence et à votre avenir comme pour tout un chacun ».

Ce qui signifie qu'un projet peut avoir une partie professionnelle mais aussi une partie culturelle,

citoyenne... une partie de ce qui fait le ciment, les liens d'une société. La culture fait indubitablement partie de ces liens.

Lorsqu'on regarde le patrimoine culturel d'un pays comme la France, on constate qu'il est lui-même nourri du rapport des artistes à l'exclusion et à la pauvreté. Prenez les grandes œuvres littéraires françaises... Il y a, par exemple chez Hugo et Zola, un rapport étroit et fécond entre ce qui fait la richesse du patrimoine culturel français et l'analyse sur la connaissance de la pauvreté, de la misère. Cela nous conduit à avoir une exigence d'autant plus forte lorsqu'on examine le tropisme naturel de celles et ceux qui font les politiques sociales et qui restent indifférent à l'intérêt de la culture ! Je le constate moi-même : lorsqu'on construit la politique des jeunes, on regarde la formation, l'orientation, les ressources, la citoyenneté, l'emploi, la santé, le logement... En aucun cas la culture ! Il y a à la fois une conscience intellectuelle pour reconnaître que la culture est importante et nécessaire, une conscience vécue lorsqu'on l'a identifiée dans les projets et une difficulté à l'intégrer dans les politiques publiques. On est donc face à cette discordance entre certaines initiatives, la plupart réussies, et une difficulté à les intégrer réellement comme un élément structurant des politiques de solidarité en général, et de lutte contre les exclusions en particulier.

C'est à cela que vous devez nous aider à travers ce séminaire. Vous allez partir d'un certain nombre d'expériences, portées par des associations, des collectivités locales, de l'État. Il est important que vous puissiez nous dire ce qui fait qu'elles marchent, ce qu'elles apportent et comment on peut s'appuyer sur elles pour en faire plus. **Pour ne jamais ranger la culture au rayon des accessoires ou des vœux pieux.** Je serais attentif à la manière dont on peut introduire cette dimension dans nos programmes expérimentaux, dans les politiques sociales, dans la politique de la jeunesse. Il faudrait d'ailleurs que nous soyons capables de donner une visibilité aux initiatives artistiques que les jeunes sont capables de produire, de donner à voir la manière dont ils parlent du monde de demain, tel qu'ils le voient à travers des modes d'expression artistique différents pour amener le reste de la société à comprendre les attentes que peuvent avoir les jeunes autrement qu'en leur demandant pourquoi ils sont mécontents, pourquoi ils sont frustrés... En proposant la démarche inverse.

Au cours de l'exposition « Six milliards d'êtres humains », on a constaté que les gens s'intéressaient à ces minutes de témoignages de personnes des quatre coins du monde. Il y a donc une attente pour **comprendre les enjeux du monde**, de la solidarité à travers des supports qui ne sont pas uniquement des documentaires, des reportages mais bien dans une compréhension où la dimension artistique est importante. Peut-être faudrait-il proposer à des jeunes de pouvoir exprimer, avec des talents divers, la manière dont ils voient le monde qu'ils voudraient façonner dans 10 ou 15 ans.

Il y a une grande caractéristique des politiques sociales, c'est qu'on demande aux exclus – jeunes en difficulté, pauvres – **de réintégrer le moule de la société.** Or ce moule est « mal fichu ! » On voit bien aujourd'hui qu'il est fissuré. Plutôt que de les pousser à entrer dans un moule, peut-être vaut-il mieux leur demander comment ils pensent pouvoir modifier ce moule. Plutôt faudrait-il faire en sorte qu'ils puissent nous éclairer, construire, proposer d'autres modes d'organisation de la société et considérer que les acteurs, à l'intérieur du système, doivent pouvoir aider à modifier le flux dominant pour tenir compte de ces aspirations plutôt que d'avoir un système unilatéral. L'expression culturelle est la meilleure expression pour pouvoir le faire. Je vous propose que l'on puisse se voir à l'issue de vos travaux afin que vous puissiez me dire ce que vous proposez, ce que vous souhaitez que l'on fasse et que l'on donne l'ampleur qui convient à ces actions. Je vous souhaite un excellent travail.

Rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) L'évaluation de l'application et de l'impact de la loi d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions. Accès à la culture : constats et préconisations

Cédric Puydebois, Inspecteur à l'inspection générale des affaires sociales

Rude tâche qui est la mienne de prendre la balle au bond après le discours de conviction et de vécu de Martin Hirsch ! Je propose de vous présenter le rapport que j'ai eu la chance de « commettre » il y a moins de deux ans avec des collègues plus âgés et plus expérimentés que moi, rapport qui porte sur une évaluation de l'application et de l'impact de la loi du 29 juillet 1998 de lutte contre les exclusions. Je suggère de vous parler spécialement de l'accès à la culture et non de l'illettrisme, sujet en soi très lourd. C'est l'occasion de partir du texte législatif.

Objectif national. La loi d'orientation du 29 juillet 1998 fixe un « objectif national » qui est de favoriser l'accès à la culture, aux loisirs, aux vacances, au sport pour les publics en situation de marginalisation, dits défavorisés. Presque 10 ans après la mise en œuvre de cette loi, *Catherine Vautrin* - qui était alors Ministre chargée de la cohésion sociale - et à l'incitation de la Direction générale de l'action sociale, avait souhaité faire un point sur certaines thématiques dont celle-ci. Nous nous sommes notamment déplacés dans certaines régions de France (Pays-de-la-Loire, Paca, Picardie).

Des moyens. La loi disait qu'il devait aussi y avoir les moyens pour atteindre cet objectif : le développement des activités culturelles et artistiques, la promotion de la formation, des « programmes d'actions concertées » avec les associations et les collectivités territoriales, un engagement des établissements culturels financés par l'État. Nous avons enquêté durant près de cinq mois. Il y a certains débats légitimes dans lesquels nous ne sommes pas entrés car ce n'était pas notre approche. Par exemple, l'accès à quelle culture ? Culture au singulier, cultures au pluriel ? Oui, il y a la culture de masse et la culture de l'élite ; oui il y a aussi l'accès et la fréquentation de sites culturels, la participation dans des actions culturelles qui sont des facteurs d'épanouissement personnel, créateurs de liens avec les autres. Nous voulions d'abord voir ce qui se faisait sur le terrain, où étaient les carences éventuelles. Nous ne sommes pas non plus entrés dans le débat sur la question de la nature de l'offre culturelle disponible. Quelle culture donc promouvoir ? Faut-il un accompagnement ?

Article 140. L'article 140 de la loi – la ministre des affaires sociales était alors Martine Aubry – disait que : « *L'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté. La réalisation de cet objectif passe notamment par le développement, en priorité dans les zones défavorisées, des activités artistiques, culturelles et sportives, la promotion de la formation dans le secteur de l'animation et des activités périscolaires ainsi que des actions de sensibilisation des jeunes fréquentant les structures de vacances et de loisirs collectifs. L'État, les collectivités territoriales, les organismes de protection sociale, les entreprises et les associations contribuent à la réalisation de cet objectif. Ils peuvent mettre en œuvre des programmes d'action concertés pour l'accès aux pratiques sportives et culturelles. Au titre de leur mission de service public, les établissements culturels financés par l'Etat s'engagent à lutter contre les exclusions.* »

Principales conclusions. Depuis 1998, nous observons que la volonté de l'État de favoriser l'accès de tous à la culture peine à se concrétiser. Nous pensons aussi qu'il y a eu un contournement de la problématique « culture et exclusion ». On ne l'a pas abordé de front, ciblant certains publics, parlant de diversité culturelle, de culture et d'égalité des chances. En revanche,

des actions et initiatives multiples ont été mises en œuvre avec le soutien des collectivités territoriales et/ou de l'État par une multiplicité d'acteurs locaux et/ou associatifs. Ces actions sont souvent fragiles et ponctuelles. Peut-on se satisfaire de fixer un objectif national sans assumer une stratégie ou une approche nationale ? Cette question reste d'actualité.

Depuis 1998, la volonté de l'État peine à se concrétiser. Les enjeux sont réels mais mal appréciés. L'exclusion culturelle est plus large que l'exclusion sociale, mais l'exclusion sociale renforce et intensifie l'exclusion culturelle :

- 10% des personnes sont complètement exclues de la culture (enquête Sofres) ;
- 52% des cadres sont allés à un spectacle ou à un concert au moins une fois en 2005, 22% des ouvriers (enquête Credoc).

Rencontre difficile. La rencontre entre le champ culturel et celui du social n'est pas évidente car on observe des obstacles au niveau des acteurs du champ culturel et du champ social. Du point de vue des spécialistes du domaine culturel, des établissements culturels, l'intérêt pour une action culturelle et le soutien financier et logistique qu'on lui accorde dépend prioritairement de la qualité de l'œuvre ou de la pratique culturelle. Il y a des standards de qualité qui l'emportent sur toute autre considération. L'artistique est premier et la définition de la qualité artistique est très circonscrite. Dans son rapport de mai 2006, l'Inspection générale de l'administration des affaires culturelles, avec qui nous avons travaillé, expliquait que : *« la politique impulsée à partir de 1988 en faveur des musiques dites actuelles a soulevé de vives réticences au ministère de la Culture et de la Communication en ce qu'elle a été perçue comme une politique en faveur d'une jeunesse en difficulté, celle des banlieues, dont il fallait faire connaître les valeurs, les goûts et accompagner les pratiques. La dimension sociale de l'intervention aurait contribué à son discrédit. Et de fait, ce secteur est encore marginalisé au sein du Ministère. »*

Exigences autres. Les freins des acteurs culturels viennent aussi des exigences des administrations régionales, les DRAC, qui s'estiment garantes avant tout de la qualité et de la diversité de l'offre culturelle. Nous notons des initiatives des établissements culturels comme la Cité des Sciences et de l'industrie, le musée du Louvre, mais elles restent peu valorisées. La mission traditionnelle du musée est d'assurer la conservation, l'étude, la présentation au public d'un fonds patrimonial. Le conservateur s'y consacre entièrement. Les initiatives allant au-delà sont un plus et nécessitent des moyens supplémentaires.

Culture non prioritaire. Nous avons également noté des freins du côté des acteurs sociaux, peu convaincus que tout cela soit utile, possible. Ce n'est pas prioritaire. La priorité lorsqu'on est RMiste, c'est l'emploi, le logement, la santé. Pas la culture. À force d'accumuler les non priorités, le risque est la disparition. Ceci même si un certain nombre d'acteurs locaux s'engagent : nous avons vu des expériences enrichissantes à travers, par exemple, un travail de reconnaissance des cultures minoritaires.

Autres préoccupations. Nous avons enfin noté des freins du point de vue des personnes exclues elles-mêmes. Elles sont confrontées à d'autres préoccupations vitales. Elles ont des réserves et des appréhensions liées à l'éducation, au comportement hérité du milieu familial, aux clichés véhiculés dans l'entourage qui les conduisent à des positions d'évitement vis-à-vis des pratiques culturelles. La personne en situation d'exclusion cherche à tout prix à ne pas se faire repérer. L'association *Culture du cœur* distribue des places disponibles dans les établissements culturels en lien avec des associations, des centres communaux d'action sociale. Les représentants, que nous avons rencontrés il y a deux ans, nous ont dit que près de la moitié des places gratuites, mises à disposition par des structures des établissements culturels, n'est pas utilisée. Il y a donc un décalage entre les priorités des acteurs, les administrations culturelles et les préférences culturelles des publics défavorisés. Le loisir culturel favori des Français, c'est la musique. Lorsqu'on regarde, du point de vue de l'État, les crédits qui sont consacrés à ce sujet, on constate qu'ils sont relativement dérisoires par rapport aux crédits consacrés au patrimoine, au

théâtre.

Du point de vue des personnes exclues, il y a enfin un besoin d'accompagnement, d'initiation, parfois de médiation.

Nous ne notons pas d'impulsion nouvelle et maintenue depuis 1998 :

- **Du droit déclaratif** : la loi du 4 janvier 2002, relative aux musées de France, fait figurer parmi les quatre missions de concevoir et de mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture. La loi réitère des incitations à favoriser l'accès de tous à la culture mais la difficulté concerne la déclinaison concrète ;
- cette déclinaison se fait par des conventions locales avec des ambitions très diverses et d'ampleurs différentes. Des chartes de missions de service public ont été mises en place ;
- un effort budgétaire de l'Etat difficile à cerner, modeste et irrégulier ;
- pas d'organisation et d'outils de suivi et de pilotage adoptés ;
- un glissement stratégique vers des publics très ciblés ;
- un objectif national dont la mise en œuvre relève des collectivités territoriales, en partenariat avec institutions culturelles et associations locales.

Variables d'ajustement. Il est aujourd'hui difficile d'apprécier l'effort financier de l'État en matière d'action pour favoriser l'accès à la culture, et son évolution dans le temps. Ceci est dû aux changements de présentation des données budgétaires et à la dispersion des moyens entre administrations qui peuvent être affectés à la lutte contre les exclusions.

À titre essentiel, c'est le programme transmission des savoirs - action 4 qui porte les principaux moyens du côté du ministère de la Culture et de la Communication. Les actions spécifiques en faveur des publics (action 4 du programme) représentent, en 2007, 37 M€ en crédits de paiement, soit 2,53 % des crédits totaux du Ministère¹. L'action 5 (politiques territoriales, qui incluent les actions dans les quartiers dits sensibles ou les zones rurales délaissées) représente 25 M€ en crédits de paiement, soit également environ 2,5 % du budget global du Ministère. Mais cette approche est sommaire puisque sur ces actions, tout n'est pas consacré aux populations défavorisées et, qu'à contrario, des crédits intéressant des interventions qui peuvent avoir un impact sur l'accès à la culture de ce public (exemple : fonctionnement des services du développement des publics dans les musées) sont inscrits ailleurs. En tout état de cause, les sommes en jeu apparaissent modestes.

Et paradoxalement, 46 % des français place la culture pour tous comme première priorité d'une politique culturelle, (étude Sofres, fin 2006). La concentration des moyens tend vers des actions très ciblées comme les personnes hospitalisées, les personnes placées sous main de justice ou les personnes handicapées – un protocole a d'ailleurs été signé en janvier 2006 entre le ministère de la Santé et le ministère de la Culture : 18 Directions régionales des affaires culturelles ont signé une convention avec les Agences régionales d'hospitalisations pour développer les bibliothèques dans les hôpitaux, les établissements médico-sociaux (budget : 1,5 million d'euros).

Ces crédits servent souvent de variables d'ajustement. Du côté de la politique de la ville, l'ajustement des crédits du Fonds interministériel pour la ville s'est porté sur les actions labellisées Culture entre 2004 et 2006 (- 10%). On note, par ailleurs, des à-coups ponctuels comme, par exemple, l'opération « Portes du temps » au château de Fontainebleau : ouverture à 3000 jeunes issus des quartiers en difficulté avec un budget de 350 000 €.

Des collectivités territoriales impliquées. Au final, lorsqu'on nous demande si la loi est

¹ Le budget total du Ministère s'élève pour 2007 à 3 097M€, avec deux enveloppes importantes, l'une pour le patrimoine (901 M€) et l'autre pour la création (887 M€)

vraiment appliquée, si ces opérations font un objectif national, nous répondons non car il n'y a pas d'approche nationale. Je ne veux pas pour autant vous démoraliser, notamment parce il y a de nombreuses actions au sein des collectivités territoriales. Or, celles-ci sont aujourd'hui les principaux financeurs de la politique culturelle avec des moyens évalués au double du ministère de la Culture et de la Communication. Leur implication est essentielle. Il est intéressant de noter, au regard des budgets, des actions intéressantes quelle que soit la sensibilité politique des collectivités. Il y a une corrélation plus significative avec les publics, les attentes et des choix locaux qui sont ceux des maires. Avec parfois des choix intelligents du point de vue des relations qui sont nouées avec les acteurs, le réseau pour que les initiatives ne soient pas ponctuelles mais bien pérennisées dans la durée. Par exemple, à Angers, une charte fonctionne très bien entre le CCAS et 15 établissements culturels, 30 associations d'insertion, de soutien scolaire, de quartiers pour proposer aux personnes en situation précaire des expositions, des spectacles. Il y a là une approche d'accès à la culture très traditionnelle mais sur une offre culturelle très variée et avec un accompagnement. C'est ici organisé de manière pérenne et non pas au coup par coup.

Services ad hoc. Quand les établissements culturels jouent le jeu, bien sûr, c'est mieux. Il y a, au sein des musées, des services chargés du développement des publics. Normalement, il doit y en avoir partout : pour être labellisé « musée de France », les établissements doivent se doter de ce service de développement des publics. Nous avons constaté, début 2007, que sur 1200 musées, seulement 611 étaient en conformité avec le texte. Il y a donc du travail, parfois fait avec plus de facilité dans de grands établissements culturels comme le Louvre, le Château de Versailles qui organisent régulièrement des rencontres, adaptent des créneaux horaires... Il y a aussi beaucoup d'aménagements tarifaires en fonction des statuts – une politique que Martin Hirsch cherche d'ailleurs à modifier : ce n'est pas le statut qui doit déterminer l'accès ou non à des aménagements tarifaires. Il y a enfin eu une initiative de l'État depuis, celle de l'expérimentation de la gratuité lancée dans certains musées nationaux. La gratuité bénéficie-t-elle aux personnes les plus défavorisées ou bien à celles qui ont déjà, naturellement, accès à la culture, ou aux classes moyennes et qui iront plus facilement ou plus souvent dans les musées? Cette décision s'inscrit dans une tradition française. André Malraux avait dit : « *Il va falloir que l'on réussisse pour la culture ce que Jules Ferry a fait pour l'instruction publique, faire en sorte que la culture soit gratuite* ». C'est la seule initiative forte de l'État que nous avons observée depuis la réalisation de notre étude, ses résultats ne sont pas encore évalués à ma connaissance

RECOMMANDATIONS

Quelques recommandations que nous avons émises en mars 2007 à Mme Vautrin et M. Donnedieu de Vabres.

Définir une approche nationale et la décliner

- mettre en place un groupe de concertation permanent réunissant les différents Ministères, représentants des collectivités territoriales (ARF, ADF), institutions et associations concernées ;
- élaborer un protocole national d'actions (modèle des publics empêchés) ;
- le décliner au niveau régional DRAC, DRJSCS (Direction régionale de la jeunesse, des sports et des cohésions sociales), collectivités territoriales, établissements culturels ;
- mettre en cohérence cette politique avec les fédérations d'éducation populaire, les associations ;
- prendre en compte cet objectif « accès à la culture » dans les contrats pluriannuels avec les établissements et évaluer celui-ci.

Inciter, sensibiliser (parmi les éléments d'une approche nationale) :

- créer un prix national annuel « culture ouverte à tous » des ministères Culture et Affaires sociales - un prix peut permettre de mobiliser des acteurs non reconnus dans leur travail, leurs initiatives. Le ministère des Sports propose ainsi diverses initiatives pour les associations sportives particulièrement actives ;

- recenser les pratiques, les évaluer et diffuser les idées et les actions intéressantes à cette occasion : création d'un forum permanent d'échanges d'expériences.

Suivre et analyser les évolutions

- intégrer l'entrée « publics défavorisés » dans les outils d'observation (étude sur les pratiques culturelles, enquêtes de clientèle). Il existe ainsi un observatoire des pratiques culturelles à Grenoble mais nous avons eu beaucoup de mal à le contacter car tous ses documents sont payants. Il serait intéressant qu'il y ait un vrai observatoire avec une évaluation, un contact avec le terrain afin de poursuivre et d'analyser les évolutions des acteurs de terrain.

Culture plaisir. À titre personnel, je partage ce qu'a dit *Martin Hirsch*. Ce pont entre culture et exclusion ne se fait pas naturellement mais bien par la volonté des acteurs, appuyée par une volonté publique. Elle existe avec le Haut Commissariat. Il faut se saisir de cette opportunité pour avoir une action de l'État un peu plus forte, lisible, active, médiatisée et plus en prise avec les actions de terrain. On est dans un contexte de crise difficile. Ce n'est pas pour autant qu'il faut laisser tomber les gens qui sont dans des situations difficiles ou dans des situations marginalisées. C'est au contraire à ce moment, qu'il faut les raccrocher à la citoyenneté, à la vie sociale par l'accès à la culture et tout le plaisir qu'apporte la culture. Par ce que la culture, c'est d'abord du plaisir.

George Schneider, Directeur général de l'association Cultures du cœur : quels sont les signes ou les demandes que vous avez été amené à formuler plus précisément sur l'engagement budgétaire aux différents ministères ? Ce n'est pas la crise actuelle qui va diminuer l'exclusion, bien au contraire. Nous constatons que nous avons à faire à une nouvelle population : des cadres qui perdent leur emploi, divorcent, dépriment, sombrent... qui étaient probablement consommateurs de culture auparavant. C'est aussi une partie de notre travail que de les inclure dans notre action.

Cédric Puydebois : le moment où nous avons produit ce rapport correspondait à un moment de restriction budgétaire. Nous nous inscrivons dans le cadre de notre lettre de mission. Vu l'état de la dette publique en France, les priorités qui existent sur d'autres secteurs – logement, emploi, santé – nous avons une commande implicite qui était de ne pas faire de propositions qui coûtent démesurément plus. Nous avons donc tiré des constats, rappelé les chiffres qui existent, dont le ministère de la Culture ou le ministère du Travail et des Relations sociales dans leurs différentes composantes n'ont pas forcément conscience. Nous avons également dressé quelques statistiques, notamment en Île-de-France. La masse budgétaire n'allant pas augmenter, nous pensons qu'il faut plutôt envisager un redéploiement de crédits. Il y a donc des choix à faire et une action à mener du côté des collectivités territoriales.

Nous avons tenté, au moment de la restitution de notre rapport, de sensibiliser les administrations. Nous n'avons pas fait de demande directe car nous considérons que c'est aux administrations centrales de tirer les conséquences de nos constats et de voir ce qui peut être fait ou non. La balle est dans leur camp. Ce séminaire est aussi un point dans cette prise de conscience. À force de négliger la culture, il risque de ne rester plus rien de l'objectif d'accès à la culture. Il y a donc cette question de redéploiement de crédits et d'organisation.

Je suis par ailleurs très intéressé sur la manière dont le ministère de la Culture et de la Communication peut mieux s'organiser pour prendre en compte cette problématique d'accès à la culture pour tous. Le Ministère est organisé en différentes Directions selon un schéma matriciel (livre, théâtre, danse, théâtre vivant...) et la DDAI, Délégation au développement et aux affaires internationales, est une Direction transversale. Ces derniers nous ont dit avec honnêteté être quelque peu en difficultés. Le pont se fait difficilement et il y a donc des difficultés à faire passer, dans chacune des Directions sectorielles – qui détiennent les crédits - cette logique d'accès à la culture pour tous. Des réorganisations administratives sont, je crois, en cours mais je ne sais pas

si elles tiennent compte de cette nécessité.

Directrice d'un service culturel en région parisienne : nous avons quelque peu l'impression que ce public « empêché » ou « défavorisé » serait sans culture. Il y a donc une culture cultivée, officielle. Et on tente de faire entrer ces personnes dans le moule, cette culture officielle, sans prendre en compte qu'ils sont eux-mêmes porteurs de culture, de connaissances, de potentiel. Comment les institutions pourraient-elles donc prendre en compte ce potentiel et ces cultures des publics ?

Cédric Puydebois : je suis d'accord avec vous. C'est une problématique que nous n'avons pas traitée autant que nous l'aurions souhaité. Tout le monde est porteur d'une richesse culturelle, personnelle, liée à son éducation, ses impulsions créatrices... Si vous arriviez, à l'issue de ce séminaire, à clarifier les choses, ça serait bien. C'est un enjeu que de casser cette séparation entre culture de masse, culture de l'élite, culture des particularismes... autant de cultures qui ne sont pas reconnues comme de la culture, qui n'ont pas leur place dans les conservatoires de musique par exemple. Bon nombre d'entre-eux ont une conception de la culture qui est étriquée : musique classique et encore, certains types de musique classique. Il y a donc un enjeu de prise de conscience qui est important. Il est important de clarifier les choses à ce sujet et que les gens fassent un pas l'un vers l'autre.

Intervention d'une représentante d'Indre-et-Loire : je reprends votre évocation des conservatoires de musique. N'ayant pas eu l'occasion de lire votre rapport, je souhaiterais savoir si vous avez fait cette analyse du mode de reproduction inégalitaire des conservatoires de musique qui recrutent un public, pour la plupart de jeunes musiciens, et qui bénéficient de subventions colossales, régulières et qui ne sont pas du tout dans cette ouverture au public défavorisé ou exclu.

Cédric Puydebois : la réponse est non puisqu'il n'y a pas de données précises qui nous permettraient de faire cette analyse de manière suffisamment objective. Il y a des manques dans les données statistiques concernant les pratiques culturelles. Lorsqu'on n'a pas les données, les outils d'analyse qui peuvent ensuite servir à des pilotages de politiques publiques, on ne peut pas objectiver, et donc il est plus difficile de convaincre et de réorienter des politiques publiques ou des pratiques locales. Oui, ces conservatoires de musique bénéficient de crédits réguliers et relativement pérennes. Mais on ne peut pas « taper » pour autant sur les conservatoires qui font un travail remarquable. On n'a pas forcément ces structures aussi bien organisées dans d'autres pays européens. La question serait de les faire évoluer et ce sont des orientations qui peuvent être données ou non.

Chantal Lamarre, directrice de Culture Commune : la base de votre étude me semble fort restreinte, je pense notamment à tous les crédits de la politique de la ville. Le ministère de la Culture abonde au Fonds interministériel de la Ville. On constate, dans notre région Nord-Pas-de-Calais, que la plupart des projets menés dans le cadre de l'ANRU, des CUCS sont essentiellement culturels.

Cédric Puydebois : il y a effectivement une spécificité que nous avons remarquée en Nord-Pas-de-Calais sur l'accès à la culture. Nous en avons eu quelques échos mais n'avons pas pu l'objectiver. C'est normal puisque ce sont les acteurs contractuels des CUCS qui décident des contenus, dans la mesure des crédits qu'on veut bien leur attribuer. Oui, beaucoup de crédits culture passent par la politique de la ville. Les crédits politiques de la ville sont de moins en moins des crédits culture nationaux. L'avant-dernier CIV, Comité interministériel aux villes, en 2006, présidé par Dominique de Villepin, a fait arrêter cinq priorités : rénovation de l'urbanisme, éducation, emploi et développement économique et santé... Il n'y avait pas la culture qui était jugée non prioritaire. Ce qui n'empêche qu'il peut y avoir des actions des collectivités territoriales dans certaines régions qui sont beaucoup plus fortes. Heureusement !

Représentant d'ATD Quart monde : les personnes en situation de grande difficulté et grandes détreuses sont très attentives au patrimoine. C'est très important de continuer à le mettre en valeur. Sans doute faisons-nous tous de la culture comme M. Jourdain faisait de la prose. Il faut en avoir le sentiment. Il y a la culture que l'on a mise dans le pot commun, qui est notre richesse à tous. Il y a la culture que l'on produit tous les jours, on est bien ou mal dans sa peau. Que fait l'école pour apprendre, faire entrer la culture comme une chose évidente et nécessaire ?

Cédric Puydebois : je ne suis pas fonctionnaire du ministère de l'Éducation nationale mais cette mission était conjointe avec l'Inspection générale à l'administration de l'éducation nationale. Ils n'ont pas vraiment voulu s'intéresser à l'accès à la culture pour les publics défavorisés. C'est un signe. C'est dommage, nous l'avons regretté ! Nous avons regardé les crédits éducation nationale attribués aux pratiques culturelles et artistiques, indépendamment du contenu. Oui, ils rétrécissent. Il y a un champ d'investigation majeure du point de vue de l'école ; les bonnes volontés du côté des enseignants ne manquent pas mais - mon hypothèse est assez banale au demeurant - les problèmes de structure du ministère de l'Éducation nationale sont tels que cela n'avance pas.

Carlos Franqui, directeur de la maison pour tous, centre social de Noisiel : vous dites qu'il y a deux mondes séparés : celui du social et celui de la culture. Je suis heureux d'entendre qu'il y a peut-être une volonté politique qui souhaiterait les réunir. Nous sommes plusieurs à ne pas croire, depuis longtemps, à cette division. J'entends qu'il s'agit bien d'une question de redéploiement et non une question de nouveaux crédits. Cela signifie-t-il qu'il peut y avoir une véritable remise en question au niveau de l'attribution des budgets ?

Cédric Puydebois : je ne suis pas en mesure de répondre à la place du ministre de la Culture ni même des personnes responsables des crédits budgétaires. On est là pour donner des conseils, faire des bilans qui peuvent être ou non utilisés. C'est une question que je vous invite à poser à la Chef de la mission des publics de la DDAI au ministère de la Culture qui viendra clôturer ce séminaire. De ce que je peux vous dire du fonctionnement de l'administration, il me semble qu'il y a une volonté du ministère du Travail et des Relations Sociales avec cette impulsion transversale qui est celle du Haut Commissariat aux solidarités actives qui connaît ce sujet. Mais, on verra... vous verrez...

Bénédicte Holliet, Conseil général du Nord-Pas-de-Calais : on a parlé des crédits Politique de la ville. La région Nord Pas-de-Calais n'est pas constituée que de zones urbaines. Il y a aussi une exclusion qui se vit géographiquement, un double éloignement des acteurs qui peuvent remplir ces missions d'accès à la culture pour tous. Sur cette problématique, on ne peut pas mobiliser les crédits de la politique de la ville et nous sommes un peu en panne. Par ailleurs, où peut-on se procurer votre rapport ?

Cédric Puydebois : le rapport est disponible à la documentation française et sur le site resonance-culture.fr de l'association *Cultures, publics et territoires*.

Concernant la pauvreté rurale, oui elle existe. Nous l'avons vue en Picardie. Nous avons trouvé qu'il y avait un glissement stratégique de la problématique accès à la culture.

Les problèmes sont plus posés en termes d'accès à la culture pour tous ou pour les publics défavorisés au sens large mais de manière très segmentée. On prend l'angle « politique de la ville », je pense que ces dernières années, c'est le seul qu'on ait pris sérieusement... On parlait de diversité culturelle. La façon dont on concevait le problème était ambigu, étriquée. Effectivement, les crédits qui s'inscrivent dans les CUCS ne peuvent pas être mis ailleurs que dans les zones prioritaires de la politique de la ville. Ailleurs, il ne se passe pas grand-chose sauf quand les collectivités territoriales, quelle que soit leur couleur politique, décident de s'impliquer.

Karine Guilbert, Conseil général du Nord : je travaille au Département sur la politique d'insertion par la culture, financée pour moitié par la culture, pour moitié par le RMI. Effectivement, la

politique de la ville ne finance plus depuis deux ans de projets à objectifs culturels. Les associations sont donc obligées de tordre les dossiers avec les objectifs santé, logement, social, en utilisant la culture comme moyen et non plus comme objectif. Il y a de ce fait beaucoup de dossiers culture mais pas à objectif culture. Depuis le début de la mise en place de cette politique, mon souci est de se situer dans la durée et d'être structurant, ce qui signifie pouvoir travailler sur plusieurs années. En dehors des actions, j'ai essayé de mettre en place des postes de médiateur de territoire qui font le maillage entre le social et le culturel afin de mobiliser publics, travailleurs sociaux, mettre en lien les deux mondes. Je suis quasiment seule à financer ces postes. La politique de la ville ne finance en effet que des actions ponctuelles. On n'est donc pas du tout ni dans la durée, ni dans la structuration et donc, vis-à-vis de publics fragiles, encore dans la précarisation.

Cédric Puydebois : votre approche conforte certains aspects de nos constats. Si les actions que l'on mène avec beaucoup d'énergie tombent à l'eau dès que les acteurs ou les associations changent, c'est frustrant. Je ne sais pas si l'angle politique de la ville est le bon. Du point de vue de l'État, il faut envisager les choses de manière plus large. La politique de la ville est une politique de compensation nécessairement ponctuelle (les écarts entre territoires ont vocation à être comblés et les communes à s'impliquer financièrement)...

Karine Guilbert : ...je prends cet angle parce qu'il n'y en a pas d'autre ! La DRAC refuse, tout le monde refuse.

Cédric Puydebois : c'est le seul outil que vous avez à votre disposition.

Karine Guilbert : certaines collectivités participent, des fondations aussi mais de manière ponctuelle. Nous avons une CAF qui est partie prenante parce que la personne est très motivée. Il faut tordre le dossier parentalité pour obtenir des moyens culturels mais l'État reste totalement absent. Seule, la politique de la ville répond sur des actions, pas sur un cofinancement pour des postes que nous soutenons.

Cédric Puydebois : tel que je vois les crédits budgétaires en projet de loi de finances concernant le programme « villes et logement », il n'y a pas d'amélioration à prévoir. Je comprends votre constat de « galère ».

Alexandre Delarge, Fédération des écomusées et musées de société, conservateur de l'écomusée du Val de Bièvre à Fresnes : les exemples que vous avez pris concernant les musées sont presque exclusivement des musées d'art, généralement de grosses structures. Vous avez dit que ce n'était pas forcément l'objectif majeur de nos établissements de travailler sur ces questions bien qu'il s'agisse d'une obligation légale. La Fédération des écomusées conduit actuellement une enquête pour voir quelles actions sont menées sur les questions de l'exclusion. Généralement, les responsables d'établissements sont très intéressés. Les écomusées sont souvent de petits établissements, ancrés fortement dans un territoire. Nous travaillons en relation avec d'autres établissements comme les missions locales, les centres sociaux et culturels, des conservatoires de musique... C'est à travers ce genre de mutualisation des énergies qu'on peut mieux innover le territoire, mener des actions de plus grande envergure. Nous sommes en cours d'évaluation de ce sondage. Je pense aussi à l'opération menée à l'écomusée du Creusot sur l'insertion dans le cadre de chantier de réhabilitation qui a duré 10 ans. De nombreuses personnes ont été impliquées dans la vie et le travail de l'écomusée autour de la rénovation d'un objet patrimonial. C'est aussi ce type d'action que nous pouvons entreprendre, pas seulement en termes d'action, mais aussi en terme de diffusion et de transmission de la culture. Ce qui renvoie à la question des types de culture.

Mathias Kelche, association Tôt ou T'art-Cultures du cœur, Strasbourg : notre association a pour vocation de favoriser l'accès à la culture des personnes en difficultés ; elle est financée sur des

enveloppes politiques de la ville et DRAC pour des objectifs d'accès à la culture. Nous aussi, tordons les dossiers mais nous avons un soutien des collectivités locales sur cet accès à la culture.

Vous disiez que peu de salles et de lieux de culture faisaient d'efforts volontaires et affichés pour ouvrir leurs portes au public en difficultés. Les équipements culturels sont souvent financés de manière conséquente sur des enveloppes culturelles par la DRAC et les collectivités locales. N'y a-t-il pas, du fait de ces financements, des obligations de proposer des actions envers ces publics ? Si ce n'est pas le cas, n'y a-t-il pas lieu d'inciter fortement les équipements culturels financés à faire des actions en ce sens ?

Cédric Puydebois : médiateurs territoriaux, rôle des écomusées dans les territoires, approche des personnes, action concrète de terrain... Lorsque nous avons fait notre rapport collectivement, nous avons estimé qu'il fallait effectivement recenser les pratiques, valoriser, primer certaines. Il faut donc un lieu ressources ou un site pour mutualiser et faire connaître. Nous avons aussi pensé à un prix national pour recenser et récompenser de manière plus stimulante les bonnes pratiques, comme cela se fait dans d'autres secteurs en matière d'actions sportives ou à destination des jeunes. Oui, il faut être tenace mais on peut aussi se désespérer. J'espère qu'une impulsion politique viendra.

Qu'est-ce que cela veut dire « être exclu » ?

Jean-Luc Outin

Membre de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES) et du Conseil Scientifique de l'Association d'Economie Sociale, Chercheur au CNRS.

Mon intervention va être quelque peu décalée par rapport aux interventions précédentes puisque je vous propose de partir d'un point de vue plus général. J'espère ne pas rompre le fil de la discussion et de la dynamique qui s'est instaurée jusqu'à présent.

Qu'est-ce que veut dire « être exclu » ?

1 - Apparition de la notion d'exclusion

En marge. Dans les années 1960, on parle davantage des inégalités sociales, économiques. Pourtant, certains acteurs évoquent la notion d'exclusion sociale en faisant référence à des populations restées en marge du progrès économique, illustration d'une survivance du passé. C'est une population en marge du progrès économique et du partage des bénéfices selon l'expression de l'époque, alors que la croissance produit ses effets de transformation des structures économiques et des structures sociales. Le salariat devient la figure emblématique de l'insertion. La population active va devenir salariée alors qu'au sortir de la Seconde guerre mondiale, la moitié exerçait une activité indépendante – milieu rural, activités de commerce, activités artisanales – et l'autre moitié exerçait une activité salariée. Tous les individus sont appelés à se rattacher à ce modèle.

Quart-monde. L'association ATD Quart-monde est porteuse de cette représentation de l'exclusion sociale en montrant que des groupes de populations vivent à la marge. Leur situation est caractérisée par plusieurs phénomènes :

Dimension économique. L'irrégularité de leur participation à une activité économique et le caractère marginal de leurs activités (récupération, ferraille, saisons, etc.)

Dimension familiale. Ce ne sont pas des personnes isolées mais des familles qui vivent ces situations d'exclusion avec parfois des rapports conflictuels avec les institutions sociales chargées de la prévention, de la distribution des prestations. C'est le débat autour du placement des enfants, du contrôle des familles.

Pauvreté transmise. C'est l'idée d'une transmission intergénérationnelle de la pauvreté et de l'exclusion. Les parents étaient pauvres et étaient déjà exclus dans la situation antérieure. Des cités de transit sont mises en place autour des grandes villes progressivement pour tenter de résorber l'habitat insalubre (bidonvilles) et accueillir ces populations.

Années 1970. Dans les années 1970, en pleine période de la prospérité, *René Lenoir*, qui a occupé des fonctions importantes dans ce Ministère, écrit « Les exclus – un Français sur dix ». Il estime alors que 10 % de la population française est en situation d'exclusion. Être exclu, se réfère alors à la notion d'inadaptation sociale. On considère que les évolutions de la société, qu'elles soient économiques ou sociales, mettent en situation de difficultés certaines populations qui présentent des handicaps qu'ils soient physiques, mentaux, liés à l'âge ou à des pathologies particulières. Ce sont des dimensions individuelles qui posent problème, compte-tenu de l'évolution de la société, face au mode de développement des activités économiques, de l'urbanisation, etc. *René Lenoir* insiste, en particulier, sur les conséquences de la dissociation entre le lieu de travail et le lieu d'habitation, contribuant à dissocier les liens de proximité entre les individus.

Années 1980. Dans les années 1980, années de crise, la notion d'exclusion est reliée à la notion de pauvreté. Des travaux abordent la question des « nouvelles pauvretés ». La situation économique s'est fortement modifiée, le chômage de masse, de longue durée, fait son apparition. On voit donc apparaître de nouvelles populations, non pas héritières de situations de pauvreté, mais qui basculent dans la pauvreté du fait de l'instabilité de l'emploi et/ou de l'évolution des structures familiales. Etre pauvre fait alors référence à l'absence d'emplois, de ressources, mais aussi à la disparition des statuts et droits liés au salariat. Les politiques publiques tentent de faire face à ces problématiques en développant des politiques d'insertion selon une double filiation : action sociale, emploi-formation.

Ainsi, les travailleurs sociaux cherchent à définir de nouvelles formes d'intervention auprès de populations défavorisées pour ne pas être simplement des distributeurs de secours mais aussi pour prendre en compte les situations particulières et proposer des formes d'insertion par l'implication dans des activités.

La loi d'orientation de 1975 concernant les personnes handicapées définit des formes d'intégration professionnelle (« emplois aidés ») que l'on va revoir ultérieurement, sous des formes différentes, en direction des jeunes puis pour les chômeurs de longue durée et des populations dites pauvres. L'action publique définit de nouveaux principes d'intervention : l'approche globale et individualisée, la responsabilisation des acteurs, etc. La notion d'insertion et son instrumentation l'illustrent. L'insertion fait référence à la notion de transition même si elle se concrétise par une insertion à la marge, par la stabilisation dans une situation défavorable mais avec la reconnaissance de droits associés. C'est le développement de la contractualisation des individus, même si la notion de contrat n'a pas une portée juridique précise. Si la question centrale tourne autour des transformations du marché du travail, on voit bien qu'avec le RMI, se met en place une approche multidimensionnelle de la pauvreté. Le RMI garantit un revenu et offre/organise aussi l'accès à des droits sociaux dans le champ de l'emploi, de la formation, du logement, de la santé mais aussi de la vie sociale et culturelle.

Années 1990. Dans les années 1990, on observe une nouvelle inflexion de la notion d'exclusion sans doute en relation avec la dégradation de la situation sur le marché du travail. La crise du début des années 1990 laisse des traces profondes. On ne parle plus de groupes marginaux qui n'auraient pas bénéficié du train de la croissance. Même si on est dans les marges, on se rapproche progressivement du cœur de la société. À la fin des années 1990, lorsqu'on va élaborer la loi contre les exclusions, l'espoir d'un retour au plein-emploi semble compromis. On voit apparaître l'idée d'un modèle d'intégration sociale complémentaire (alternatif ?) fondé sur des droits universels et sur l'accès à ces droits (RMI, CMU). Ce n'est plus l'accès à l'emploi qui doit permettre de lutter contre l'exclusion. On passe d'une logique assurancielle, fondée sur la participation à l'activité et au salariat ouvrant des droits ultérieurs, à une logique de solidarité déconnectant droits et contributions. Certes, la portée universelle de ces droits est ambiguë puisqu'ils créent des représentations qui peuvent conforter des situations d'exclusion. La lutte contre les exclusions, affirmée par la loi de 1998, se fonde sur le « respect de l'égalité de tous les êtres humains ». Elle affiche la volonté de lutter contre les exclusions à partir de l'accès aux droits. En même temps, être bénéficiaires des prestations correspondantes souligne le fait d'être dans la situation défavorable « d'exclus ».

Années 2000. C'est la relation entre précarité et d'exclusion qui est mise en avant, du fait de l'importance des emplois précaires avec les contrats à durée déterminée et les emplois à temps partiels. Il ne suffit plus de parler du salariat puisqu'il s'est largement fragmenté. Nous sommes tous salariés mais pas dans la même situation réelle. On voit bien l'effet des politiques publiques qui, tout en luttant contre la pauvreté et en essayant de redéfinir les formes d'insertion professionnelle, ont aussi conforté des formes d'emplois qui posent problème du point de vue de la situation et de la trajectoire des personnes. Ces emplois, qui représentent 20 à 25 % des emplois occupés par les salariés, sont le fait de catégories de main-d'œuvre bien particulières : les jeunes, les personnes peu qualifiées, les femmes. Même s'il n'y a pas une égale diffusion de la précarité de ces emplois au sein de l'ensemble des actifs, puisque ce sont des segments

particuliers qui sont concernés, on prend conscience que la pauvreté n'est plus simplement en marge mais qu'elle atteint le cœur même de l'emploi avec le phénomène des « travailleurs pauvres ». En 2005, 6,8 % des personnes qui disposent d'un emploi possèdent des ressources inférieures au seuil de pauvreté (60 % du revenu médian), soit 1,74 million de personnes. Trois quarts des travailleurs pauvres occupent un emploi toute l'année (temps partiel, statut indépendant). La société salariale s'est fragmentée. Les phénomènes d'exclusion sont bien au cœur de cette société.

2 – Comment les sociologues posent-ils la question de l'exclusion ? Qu'est-ce que cela représente « être exclu » ?

Cumul de handicaps. On ne peut pas rabattre la situation des personnes dites exclues à un seul phénomène. Il y a *cumul* de difficultés, enchevêtrement de causalités entre des caractéristiques individuelles, des dimensions plus économiques, d'autres urbaines, sociales. Ce sont des *processus* qui conduisent à des situations extrêmes mais dans un continuum. On peut opposer les deux extrêmes, mais on ne sait pas très bien où se situent les points d'inflexion. Ils sont multiples. Il n'y a pas d'un côté les exclus et de l'autre les inclus. Il y a un continuum qui relie les uns aux autres.

Rupture des liens sociaux. Les sociologues mettent l'accent sur l'idée d'une rupture des liens sociaux en appréhendant ces liens à trois niveaux :

- **liens individuels** : de soi à soi, l'image que l'on a de soi-même. Une image dévalorisée de soi-même a des incidences sur la manière dont on va se présenter, se positionner dans la société ;
- **liens communautaires** : de soi à des groupes d'appartenance (de quartier, familiaux, résidentiels, associatifs). On considère la proximité géographique, la communauté villageoise - on connaît tout le monde parce qu'on est proche géographiquement - mais aussi la proximité symbolique parce qu'on a les mêmes références, on utilise les mêmes valeurs pour interpréter le monde quelle que soit la dimension de ce monde (solidarité mécanique de Durkheim) ;
- **liens sociétaux** : de soi au tout social. C'est la participation de l'individu aux instances sociales existantes, activité économique, marché du travail, vie politique... (solidarité organique de Durkheim).

Etre exclu. Quand on parle de rupture des liens sociaux pour caractériser l'exclusion, il faut préciser à quel niveau elle se situe. La difficulté de la notion d'exclusion vient du fait qu'on doit manipuler ces trois niveaux simultanément. On peut avoir rompu des liens sociétaux mais avoir des liens communautaires ou des liens individuels forts. Par exemple, on sait que des personnes sans domicile, ne sont pas sans liens, non seulement par rapport à elles-mêmes mais par rapport aux petits groupes d'autres personnes sans domicile avec qui, éventuellement, elles survivent, par rapport aux habitants du quartier, aux différentes associations ou institutions auxquelles elles s'adressent pour obtenir des secours, avoir des soins, des vêtements ou des aliments. L'existence de ces liens communautaires pose parfois problème pour le relogement de ces personnes puisqu'il implique de les briser.

Frontière poreuse. Etre exclu, cela peut renvoyer à la rupture de ces trois types de liens qui interviennent à des moments et sous des formes différentes. La frontière est assez poreuse entre intégration et exclusion. Si on passe du seuil de pauvreté de 50 % à 60 % du revenu médian, on double le nombre de personnes pauvres. À 150 € près, il y a deux fois plus de personnes en situation de pauvreté.

Liens d'interdépendance. Il est important de positionner la notion d'exclusion par rapport à l'évolution des structures productives et du marché du travail. L'extension du marché peut être à la fois une opportunité intégrative mais aussi excluante. Il élimine les moins performants. Les

sociologues comme *Dominique Schnapper* ou *Robert Castel*, mettent l'accent sur la fragilité des liens d'interdépendance. Ils mettent en avant qu'il existe de nombreuses façons d'être inclus et exclus ; qu'il y a de nombreuses situations intermédiaires plus ou moins stables qui font passer d'une situation dite d'inclu à une situation d'exclu. *Dominique Schnapper* met l'accent sur le rapport à l'emploi et à la protection sociale sachant que cette protection sociale offre des droits pour tenter d'intégrer et, en même temps, elle définit des statuts qui ne sont pas équivalents. Certains peuvent être excluants. Ainsi, s'il y a un échec du RMI comme certains le pensent, il résulte du fait d'avoir construit une représentation collective d'une population qui serait exclue. La réalité est beaucoup plus complexe compte tenu des effectifs du dispositif, de l'hétérogénéité de la population et des trajectoires parcourues.

3 – Comment l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale a-t-il essayé d'aborder la question de l'exclusion à travers la définition des indicateurs permettant de suivre ces phénomènes ?

Absence de liens. On a beaucoup de difficultés pour mesurer et illustrer cette absence de liens. Il est assez contestable de définir comme exclues des personnes qui sont prestataires. On en est donc venu à l'idée que le non accès à des droits sociaux fondamentaux était peut-être la bonne façon de définir, du point de vue de l'observatoire, ce que c'est d'être exclu, en prenant différents champs comme l'emploi, le logement, la santé et l'éducation. On n'a pas pensé la question de la culture. Peut-être faut-il y réfléchir...

Indicateurs. L'observatoire se réfère à plusieurs indicateurs qui ne recouvrent pas tous les mêmes populations et sont des approximations des phénomènes que l'on veut pointer

- **santé** : on se réfère au taux de renoncement aux soins pour des raisons financières. En 2004, 13 % de personnes déclarent cette forme d'exclusion ;
- **éducation** : on utilise le taux de sortant à faible niveau d'études puisque sortir du système scolaire avec un faible niveau est le prélude à des situations d'insertion sociale et professionnelle difficiles. En 2006, il est de 13,1 % ;
- **emploi** : référence est faite au taux des demandeurs d'emploi non indemnisés. Non seulement la personne n'a pas d'emploi mais elle n'a pas non plus de couverture correspondante à l'absence d'emploi. En 2006, il est de 40,3 % ;
- **logement** : c'est la part des demandes de logement social non satisfaites après un an. En 2006, elle est de 45,8 %.

Appréhension dynamique. À travers la diversité de ces indicateurs, on note l'importance variable des populations qui sont exclues selon l'angle que l'on privilégie. Il faudrait appréhender non seulement la combinaison de ces situations mais aussi leur déroulement dans le temps. Une appréhension dynamique est nécessaire : phénomènes d'entrées, de sorties, de récurrence, de permanence. Ce n'est pas la même chose d'entrer et sortir de la pauvreté, ou d'y faire un seul passage.

Appréhension symbolique. Il est important de s'interroger sur le regard de la société sur les personnes concernées, puisqu'il peut aggraver leur situation d'exclusion. Le regard que la société a porté sur le RMI a contribué à l'aggravation de la situation de ses bénéficiaires puisqu'on en a fait un groupe à part dont l'insertion, le retour à une meilleure fortune serait problématique. On a oublié que, pour une partie d'entre eux, la prise en charge de longue durée correspondait à un objectif de bouclage de la protection sociale ; on leur a permis d'accéder à un droit qui était sans doute plus solide qu'une simple aide sociale ponctuelle récurrente tandis que d'autres entraient et sortaient dans la pauvreté, sans y rester de manière durable.

Une intervenante: votre rapport m'a intéressée car il pointe quelque chose qui me préoccupe avec l'arrivée du RSA. Vous avez mis l'accent sur l'importance de la rupture des liens sociaux pour laquelle la culture peut apporter beaucoup. Les personnes ont effectivement un cumul de

handicaps, souvent enchevêtrés. Or, avec le RSA qui arrive le mois prochain, des personnes vont être suivies par le Pôle emploi et auront un contrat d'insertion professionnelle avec un financement Etat tandis que d'autres auront un contrat d'insertion sociale avec un RSA financé par le Département. Les questions pour le contrat d'insertion sociale ne concernent que le logement, la santé, l'éducation. Les gens risquent de basculer de l'un à l'autre. Le contrat d'insertion sociale suivi par le conseil général ne comporte rien sur le lien social, l'image de soi... C'est déjà tellement difficile de remplir un contrat d'insertion s'il n'y a pas la rubrique action culturelle, lien social. Les personnes n'osent pas le demander car elles n'osent pas dire qu'elles veulent entamer une démarche culturelle afin de retrouver confiance en elles. Dans le document que l'on va donner aux personnes pour se réinsérer et aux travailleurs sociaux, les questions ne se posent même pas dans ces termes-là.

Jean-Luc Outin : votre remarque renvoie à la question des formes de suivi et d'accompagnement et au clivage entre des populations ? Cela va être la difficulté des acteurs par rapport à un dispositif comme le RSA. Comment définir des formes d'insertion qui seraient alternatives alors que des personnes qui relèvent du RMI, demain du RSA, demandent d'abord un emploi ? À quel titre leur dire qu'elles relèvent d'abord d'une insertion sociale ? J'ai fait un travail sur les contrats d'insertion. Il y avait une question dans l'enquête de la DREES sur la manière dont les personnes comprenaient le contrat d'insertion. Certaines ne le connaissaient pas, d'autres l'utilisaient comme un instrument, certaines disaient que le contrat n'avait pas servi à grand-chose du point de vue de l'accès à des droits, des ressources supplémentaires mais reconnaissaient qu'il leur avait permis d'être écouté. La mesure de cette forme d'insertion est évanescence mais il n'empêche qu'elle contribue aussi à restaurer l'image de soi et donc à lutter contre l'exclusion.

Dans la dernière enquête de la DREES, les personnes bénéficiaires de ces minima sociaux ont été interrogées sur l'image qu'elles avaient d'elles-mêmes. Cette image n'est pas si dévalorisée. Ces personnes ne s'estiment pas sans qualités. C'est donc la société qui les estime sans qualités. Il y a un décalage entre la représentation qui s'est construite et ce que les personnes en disent effectivement.

Christian Poulet, Président de la communauté de communes du Pays de Paulhaguet en Haute-Loire : je suis aussi Maire de Domeyrat, petite commune de 162 habitants et suis comédien. Où situez-vous le comédien dans votre enquête ?

Jean-Luc Outin : C'est une question intéressante qui interroge la manière dont la protection sociale a construit un statut. Tout monde peut se déclarer artiste. Il n'y a pas de barrière à l'entrée du marché. La reconnaissance sociale est en partie fondée sur des mécanismes de protection sociale. C'est conflictuel, on le sait bien. Il est important de montrer comment un groupe social s'est saisi de la protection sociale pour exprimer son identité et pour montrer qu'il pouvait circuler. Quelle que soit la stabilité et la situation professionnelle ou sociale dans laquelle il se trouve, il fait partie, a des liens, une image de soi plutôt positive et le souci d'appartenir à la collectivité générale.

M. Langlois, ATD Quart-monde : j'ai été un peu troublé lorsque vous parliez de l'accès aux droits car dans la loi de 1998, il y a bien cinq droits fondamentaux et la culture en fait partie avec l'éducation et la formation. L'accès à la culture est nécessaire dans le cadre de la démarche de réinsertion. Oui, les personnes qui sont en situation d'exclusion peuvent avoir une assez bonne opinion d'elles-mêmes. Heureusement d'ailleurs. Mais elles ressentent aussi la nécessité fondamentale de se reconstruire avant de reprendre une place dans la société. Il y a une différence énorme entre les personnes qui sont dans leur milieu et qui sont en situation d'exclusion par rapport à la société, qui, dans leur milieu, peuvent rire, chanter, se sentir bien. La culture et l'expression culturelle sont totalement nécessaires, trop souvent oubliées aujourd'hui.

Jean-Luc Outin : il faudrait effectivement que l'Observatoire réfléchisse à la manière dont on pourrait caractériser l'exclusion dans le champ de la culture. Mais c'est aussi compliqué car cela



suppose de définir ce qu'est la culture. On risque d'avoir un point de vue très normatif, ce qui serait problématique pour la reconnaissance de la pluralité des cultures. En même temps, toutes les cultures ne sont pas équivalentes pour s'inscrire dans l'environnement et dans le monde tel qu'il est.

Sens et enjeux d'une culture solidaire

Chantal Lamarre

Directrice de Culture Commune, Scène nationale du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais

Depuis 1990, je dirige *Culture Commune* qui est devenue une scène nationale en 1999 et qui est depuis l'origine une association intercommunale de développement artistique et culturel du bassin minier du Pas-de-Calais, territoire de 700 000 habitants. En 1988, le Conseil général a demandé une étude de faisabilité de création d'un festival en raison de la fermeture imminente des mines après quarante ans de déclin (accord européen sur l'acier et le charbon). Il reprenait à son compte une demande informelle d'élus, parmi 90 communes du territoire, qui souhaitaient une action culturelle forte telle un festival. Beaucoup de festivals sont créés en France à l'époque. La culture se trouve souvent instrumentalisée à des fins de communication – nous sommes à la fin des années Lang. Elle est entre autres envisagée comme moyen d'attirer des cadres sur un territoire afin de développer une nouvelle économie.

Développement local. Les mines sont fermées dans le Nord Pas-de-Calais en 1990. C'est l'histoire d'une activité économique d'État qui s'achève dans un climat dépressif pour la population et l'ensemble du territoire. La demande d'un festival me paraissait à côté de ce qui était nécessaire de faire ; il fallait plutôt envisager un projet de développement artistique et culturel dans une problématique de développement local (on parlerait aujourd'hui de développement durable solidaire) comme levier de transformation du territoire au même titre que la transformation éducative, l'évolution sociale, économique, la transformation écologique sans dissocier les approches de ces différents enjeux de transformation. Il s'agissait d'afficher une ambition pour la population.

Diagnostic. J'ai réalisé en 1988 l'étude de faisabilité au cours de laquelle j'ai rencontré une centaine d'élus et d'acteurs du territoire. J'ai été confrontée à deux types d'approche :

- il y avait ceux qui pensaient qu'il fallait tourner la page, tout raser ;
- il y avait ceux qui disaient qu'il fallait rouvrir les mines, valoriser la culture minière, faire l'apologie du passé.

Confiance perdue. Ni l'une ni l'autre n'était réellement productive de sens pour la population du bassin minier. J'ai entendu des responsables de zones d'activités économiques dire qu'avec la population, on ne pouvait rien faire parce qu'elle n'était pas adaptée aux nouveaux enjeux économiques du territoire ! Il fallait faire venir des gens d'ailleurs ! Une grande partie de la population était alors considérée comme « exclue » de la vie sociale et économique présente et surtout à venir. Des gens, devenus bénéficiaires du RMI, m'ont dit : « *ah bon, je suis exclu, je ne le savais pas !* ». Le terme « exclusion » était trop souvent utilisé pour désigner les populations du territoire en général.

Un idéal de développement. Nous avons proposé un projet de développement artistique et culturel du bassin minier s'appuyant sur une vision humaniste, un idéal de développement culturel et de propositions artistiques. Une forme d'utopie où tout le monde – vraiment tout le monde - aurait accès à la musique, à la danse, au théâtre, à la lecture... Ce qui était loin d'être facile à imaginer en termes d'aménagement du territoire. Il n'y avait alors aucune compagnie professionnelle sauf le Centre dramatique national qui avait été implanté de manière volontariste en 1982 dans le cadre de la décentralisation. Le département était, en 1988, dans les tableaux réalisés par le Département des Etudes et de la Prospective du ministère de la Culture et de la Communication, classé avant-dernier en termes d'investissement et de fonctionnement quant aux budgets consacrés à la culture. Il est aujourd'hui fer de lance de la culture.

Population discréditée. La population se trouvait alors fortement stigmatisée par de nombreux acteurs, sociaux, éducatifs, économiques...et aussi par la presse. On pouvait lire à l'époque que

la population était assistée, non mobile, qu'elle manquait de créativité, d'initiative, qu'elle investissait peu dans la scolarité des enfants, que le territoire connaissait la plus grande mortalité infantile, le plus d'alcooliques... Les journalistes ne peuvent pas s'imaginer les impacts négatifs que peuvent avoir leurs propos sur la population, sur les représentations que les personnes se font d'elles-mêmes.

La solidarité au cœur. Ce sont autant d'éléments qui ont été pris en compte pour la réalisation d'un projet sur le territoire, sur la base d'une solidarité, partagée avec le Département, la Région, l'État et l'ensemble des communes, qui devaient au préalable, être volontaires. Le budget reflétait cette solidarité : 25% pour l'ensemble des communes (leurs recettes fiscales sont largement inférieures à la moyenne nationale), 25% l'État, 25% la Région, 25% le Département. La mutualisation était préconisée. Une chape de plomb pesait sur ce territoire, liée à 150 ans de culture minière. Les quartiers étaient tels des labyrinthes. Tout était conçu pour isoler les habitants et éviter les rencontres extérieures, jugées subversives. La population devait être sous contrôle et se reproduire sur place ! Sont nées ainsi, par exemple à Lens, la Cité 8, la Cité des fleurs, la Cité des Provinces construites autour des puits de mine... Les Charbonnages de France de la région constituaient un état dans l'État, disposaient du plus important parc immobilier dont il reste à ce jour près de 80.000 logements. Depuis longtemps, ils n'investissaient plus, l'habitat minier a été détruit pour partie et pour l'autre réhabilité grâce à des fonds importants de l'Europe et de l'État. Les élus se trouvaient être les héritiers d'un héritage constitué essentiellement de problèmes (territoires en friches, habitat et environnement dégradés, chômage...) : la culture n'était donc pas immédiatement au cœur du projet de reconversion. On comptait alors sur l'État pour recréer des emplois d'où l'arrivée des usines automobiles comme Renault à Douai, la Française de mécanique à Douvrin, Bridgestone à Béthune... mais ces implantations cessèrent avec la première crise pétrolière en 1973. Depuis, le bassin minier rencontre des difficultés à créer des emplois. Beaucoup d'entreprises sont aujourd'hui en train de se délocaliser. Nous sommes en train de vivre une deuxième crise grave.

Approche transversale. Le projet était d'amener les communes à développer des politiques culturelles prenant en compte les enjeux de transformation du territoire et s'appuyant sur la population. La première mission était d'accompagner les communes volontaires dans la mise en œuvre de cette nouvelle politique culturelle solidaire, mutualisée, basée sur un important partenariat de tous ceux qui agissent sur le territoire et sont partants pour y participer : enseignants, professionnels des services sociaux, associations, groupes de jeunes... Une approche transversale de l'action artistique et culturelle s'est ainsi construite sur des principes simples d'écoute mutuelle et de partage de sens, des enjeux, de modalités de faire et de travail. De nombreux groupes de travail se sont constitués avec élus, artistes, partenaires. En 1998, nous entrons dans la « Fabrique théâtrale » à Loos-en-Gohelle sur la base 11-19, un ancien site minier ; y sont accueillis des artistes en résidence et en permanence : *Guy Allouche*, artiste associé, et sa compagnie Hendrick Van Der Zee (H.V.D.Z) qui mènent une action remarquable : des veillées dont le héros est le quartier, basées entre autres sur des rencontres au porte-à-porte avec les habitants... (www.hvdz.org/lacie.htm). Nous avons ainsi au fil des ans, encouragé de multiples démarches artistiques, au plus proche de la population. La parole des gens constitue souvent le matériau du travail de ces artistes. Les créations parlent du monde du travail, osent affirmer qu'il y a toujours des classes sociales, que la classe ouvrière existe plus que jamais.

Mettre en lumière la dignité. Nous luttons contre toutes les formes d'humiliation. Tout ce que nous mettons en œuvre, c'est pour révéler la dignité, la mettre en lumière. Il nous faut revisiter nos langages et nos cultures professionnelles. À travers les mots que nous utilisons, ce sont des modes de pensée et des modes de faire que nous reproduisons inconsciemment. Alors, nous passons à côté de la richesse des gens. Tout le monde est l'exclu de quelqu'un d'autre. Il faut aborder notre société d'une autre manière, la regarder de manière décalée, changer nos expressions et nos cultures.

Chantal Briet, cinéaste : je travaille sur un projet pour le Secours populaire. Je suis heureuse de vous avoir entendue. Enfin, un discours passionné de quelqu'un proche des artistes. Il faudrait dans un tel lieu qu'il y ait autant d'artistes que de travailleurs sociaux, de représentants d'institutions pour pouvoir vraiment travailler ensemble. Je suis frustrée car je trouve que vous n'êtes pas allée assez loin. Vous avez longuement exposé la problématique du territoire mais j'aurais aimé savoir comment ça c'était passé avec les artistes, avec la population. On est effectivement dans un tout sécuritaire. Je viens de faire un film sur l'accès à la langue dans un centre social qui vient de faire une énorme manifestation en disant : « *et si on arrêtait tout !* » En effet, il ya les policiers en face de la porte, les gens ne rentrent plus car il n'y a plus de subventions... On se trouve dans un climat tendu. Vous détenez une grande expérience et je suis heureuse de l'entendre.

Chantal Lamarre : avec les artistes, nous travaillons en permanence. Nous avons 120 actions culturelles co-construites entre les artistes et les partenaires sur le territoire. Nous avons 33 communes adhérentes mais nous travaillons en fait avec 45 communes. La Fabrique théâtrale est ouverte 24 heures sur 24, toute l'année avec trois lieux de travail et des centres de ressources. Le lieu est aussi ouvert aux associations. Des projets, il s'en crée tous les jours. Nous privilégions le transdisciplinaire. On y trouve le théâtre, les danses, les arts de la rue et le cirque, les écritures théâtrales contemporaines, le slam, le multimédia... La population est au rendez-vous. Comme nous ne disposons pas de lieu de spectacle, nous développons des projets en co-réalisation avec les communes et les structures culturelles. Beaucoup de théâtres ont été construits au fil des ans dans les villes partenaires. Nous souhaitons avoir désormais un lieu à nous car nous sommes freinés dans le développement de nos projets. À la rentrée prochaine, nous lançons un projet avec les « Communes rurales » que nous avons délaissées ces dernières années, avec divers projets artistiques. Nous affirmons que tout est accessible dans ce que nous proposons même les choses les plus difficiles. Je ne supporte pas qu'on parle de culture élitiste. C'est un mot utilisé par des élus pour envoyer l'art et la culture paître vers d'autres horizons... parlons plutôt d'accès et de mise en œuvre d'actions pour rendre accessibles. Il y a des gens qui ne se sentent pas légitimes pour le théâtre, pour la danse... Faisons en sorte d'organiser la rencontre entre les artistes et les personnes. À nous d'imaginer la manière dont on va faire se rencontrer les personnes et les artistes. Les projets en eux-mêmes ne sont pas élitistes.

Les nouveaux indicateurs de richesse

Patrick Viveret

Philosophe, Président de l'Observatoire de la décision publique et auteur du rapport *Reconsidérer la Richesse*

Je me situe dans un changement de posture, évoqué par *Chantal Lamarre*, à travers une mission sur l'évaluation des politiques publiques dans les années 1990, notamment sur l'évaluation du Revenu minimum d'insertion, puis, plus récemment, dans le cadre du Secrétariat d'Etat à l'économie solidaire sur une nouvelle approche de la richesse. Il me paraît essentiel de dire que l'exclusion est dans les mots avant d'être dans les chiffres, y compris dans les chiffres que nous n'arrivons pas à obtenir. Dès que l'on s'occupe des deux bouts de la chaîne, on n'arrive pas à avoir des informations statistiques significatives. Je me souviens, au cours d'un contrôle de l'Insee, au titre de la Cour des comptes, que nous avions très peu d'informations sur les plus riches et les plus pauvres. On m'avait dit que c'était très difficile ! C'est la blague du type qui cherche ses clés sous un réverbère : quelqu'un lui demande : « *êtes-vous sûr de les avoir perdues ici ?* ». Réponse : « *non mais au moins ici, c'est éclairé !* » On retrouve en permanence cette question à travers les indicateurs et lorsque vous voulez croiser culture et lutte contre l'exclusion, c'est encore plus difficile.

Exclusion par les mots. Mais avant l'exclusion par les chiffres, on a l'exclusion par les mots. Le simple fait de dire « exclu de... » ou « l'accès à... » présuppose qu'on ne parte pas des richesses portées par les personnes concernées. Je propose de partir d'une expérience passionnante que nous avons relatée au moment de la rencontre internationale « Reconsidérons la richesse » en 2002, celle du Collectif de lutte contre la pauvreté au Québec qui, en partant d'une critique des indicateurs de richesse dominants, avait fait une contre-proposition. Le Collectif s'est en effet intéressé à des questions de type macro-économique et macro-financier. On est directement en lien avec une autre approche de la richesse et la façon de réintroduire les richesses portées par des personnes dites « en situation de... » plus que du rôle émancipateur des acteurs culturels et des artistes dans le type de crise que nous traversons.

Carrefour de savoirs. Sachant combien les décideurs et responsables sont très pris, le Collectif de lutte contre la pauvreté propose d'organiser un Parlement de la rue, 50 mètres en face du Parlement de Québec. Ainsi, il suffit juste de traverser la pelouse ! Ils installent une structure préfabriquée. Difficile pour les élus de dire qu'ils ne peuvent pas y aller... Quelques députés et ministres finissent par traverser la pelouse. Ils leur font alors une proposition de Carrefour de savoirs : « *Nous souhaitons apprendre sur le plan économique, comptable, budgétaire car il doit y avoir beaucoup de choses que nous ne devons pas comprendre. En effet, à chaque fois qu'on vous demande trois sous, il n'y en a jamais assez parce que les marges budgétaires sont comprimées, parce que les contraintes économiques sont telles que... Par ailleurs, nous voyons aussi qu'il y a bien de l'argent de l'autre côté de la chaîne... Nous aimerions comprendre. D'un autre côté, reconnaissez que les problèmes liés à la pauvreté, l'exclusion, ce n'est pas votre affaire. Ça serait bien que vous appreniez de notre part !* » Difficile de refuser.

Fertilisation croisée. Les élus acceptent l'idée de ce carrefour des savoirs. La proposition est exigeante car une réunion partenariale a lieu quasiment chaque semaine entre le ministère des finances (*Bernard Landry*), ses fonctionnaires et le Collectif. Une « fertilisation croisée » se met en place. Après avoir entendu un topo sur la manière dont on fabriquait la comptabilité nationale, à partir notamment des indicateurs de richesse, le Collectif s'est mis au travail et a découvert qu'il était invisible dans la représentation de la richesse : « *Tout ce que nous portons comme richesse n'apparaît pas. De la même manière, tout ce que nous portons comme souffrance et destruction n'apparaît pas non plus.* » Le Collectif a alors proposé une alternative : « le produit intérieur doux » pour réintégrer ces richesses invisibles et les « dépenses intérieures dures ». Il y a eu un changement de posture et aussi changement de langage. Voilà un collectif qui se place

directement sur le terrain politique, celui des expertises statistiques, économiques. La nature même du rapport aux institutions se trouve ainsi modifiée.

Un dollar est un dollar ! Puis, cela a ensuite été la même chose sur une question taboue, celle de la monnaie. Lorsque le ministre a dit « Un dollar, c'est un dollar ! », le collectif a répondu : « *Peut-être pour vous est-ce la même chose. Mais pour une personne en situation de pauvreté – au sens monétaire du terme – il y a une grande différence entre donner un dollar supplémentaire à quelqu'un qui va immédiatement réinvestir dans de l'économie réelle (nourriture, vêtements, logement...) alors que le dollar que vous allez donner, par exonération fiscale, à des populations très au-delà du superflu, va partir dans des placements financiers, éventuellement à l'autre bout de la planète !* » Le collectif a donc proposé une distinction entre trois types de dollar : les dollars vitaux, les dollars gonflables (ceux qui partent dans des placements financiers) et les dollars intermédiaires appelés les dollars fonctionnels. Il est très intéressant de changer de posture et d'aller sur des terrains dont on a *a priori* exclu certaines personnes.

Site : www.produitinterieurdoux.org/

Rapport modifié. Si on part de l'ensemble des richesses portées par les populations dites exclues et celles dites du monde culturel – Cf. les réseaux d'échanges réciproques de savoirs – le rapport se trouve profondément modifié. Dès qu'une personne est identifiée par ce qu'elle porte positivement et non par son identification négative, sa souffrance, son manque, les éléments d'estime de soi, de rapport à autrui se trouvent modifiés.

Systemes d'échange. Tout ce qui relève des nouvelles approches de l'échange (systèmes d'échanges locaux, monnaies complémentaires...) détient ces caractéristiques. Toutes partent du même constat : comment se fait-il que les deux milliards et demi d'êtres humains qui vivent avec un ou deux dollars par jour ne sont pas morts comme ils devraient l'être si on raisonnait en termes de catégories économiques classiques. C'est bien parce que la nature des systèmes d'échanges qu'ils ont développé entre eux a une réelle efficacité. Si on s'appuie sur ce terrain, et qu'on utilise cette potentialité pour l'accompagner, on peut aussi s'appuyer sur d'autres politiques publiques et d'autres indicateurs de richesse. *Marilyn Waring*, Présidente de la Commission des comptes du Parlement de Nouvelle-Zélande, a eu l'idée d'utiliser des systèmes de comptabilité à base temps. En prenant les indicateurs classiques, les femmes étaient totalement inactives et improductives alors qu'en prenant un outil aussi simple que l'emploi du temps, on réalisait que toute la société du Bangladesh reposait très largement sur l'activité de ces femmes.

Ce qui compte. On assiste donc à un changement majeur si on se demande d'abord où sont les richesses, les forces vives. Qu'est-ce qui compte vraiment ? Demandez à un groupe : qu'est-ce qui a compté vraiment dans votre vie au cours du dernier mois ? À un autre : que met-on dans les comptes ? Le résultat est significatif : la plupart de ce qui compte vraiment dans nos vies a la curieuse caractéristique de ne pas se retrouver dans nos systèmes comptables, nationaux ou d'entreprise.

Anticipation positive. Prenons les grandes questions actuelles, en essayant de raisonner en anticipation positive. En quoi les artistes peuvent-ils nous apprendre des éléments essentiels, qui ne sont pas d'abord dans leur champ de compétences classiques qui est celui de la culture ? Partons par exemple de la question de la mutation sur les problèmes d'emploi et de chômage. Si on continue à traiter les problèmes d'emploi dans les catégories classiques d'employabilité et d'offres d'entreprise, d'adaptation en termes d'employabilité à ces offres d'entreprise, on ne pourra pas traiter les problèmes du chômage de masse. À l'échelle planétaire, la Chine, l'Inde et le Brésil ont à eux seuls la possibilité d'être à la fois la ferme, l'atelier et le bureau du monde. Si on couple cette idée avec les éléments de mutations technologiques qui font suite aux mutations agricoles, industrielles, informationnelles, et qui détiennent comme caractéristiques de réduire globalement le temps de travail humain qui est nécessaire pour certaines productions, si on continue à raisonner simplement à partir de la question des jobs, des emplois, du travail au sens

classique, on va au devant de problèmes encore beaucoup plus considérables que ceux que nous connaissons.

Ministère mystérieux. Il y a donc un moment où, là aussi, il faut changer de posture et partir de la question du métier – et non du job – en lui redonnant son sens fort originel qui est celui du compagnonnage. Métier vient du mot latin *ministerium* (le ministère, le service) et *mysterium* (le mystère). Le métier est donc un ministère mystérieux qui renvoie à un projet de vie et non pas à la question classique : que faites-vous dans la vie ? Cela renvoie à la question, plus vertigineuse mais aussi plus passionnante : que faisons-nous de notre vie ? Métier se trouve sur le même registre sémantique que le mot vocation, profession (avant sa réduction techniciste). *Profesare* : on ne professe que ce qui nous habite. Profession, métier, vocation sont sur le registre fondamental du **projet de vie**.

Ainsi, tout être humain a au moins deux métiers matriciels :

- il est **chargé de projet – de sa propre vie** – et cela ne va pas de soi que de prendre en charge sa propre vie. C'est dans l'intérêt de la société que le discernement sur ce qui fait projet (s) de vie soit effectué dans de bonnes conditions ; une personne qui n'arrive pas à prendre en charge sa propre vie, non seulement a tendance à se détruire elle-même mais les dégâts collatéraux qu'elle produit sur l'environnement social vont coûter très cher ;
- un métier de **chargé de savoirs** que les réseaux d'échanges réciproques ont mis en évidence. Toute personne, quelle que soit sa condition, est porteuse de savoirs. À partir du moment où elle le comprend, où elle arrête de croire qu'elle ne sait rien et que l'on crée des conditions telles que, non seulement l'ayant compris, elle puisse les échanger, elle va se mettre à exercer des métiers qui sont en rapport avec du projet et du sens de vie. C'est donc à partir de l'offre de métiers plutôt que de la capacité d'employabilité que de plus en plus les questions dites de l'emploi vont être traitées.

Apprendre des artistes. En prenant le problème de ce point de vue, cela signifie qu'apprendre à discerner ce qui relève de son propre projet de vie ne va pas de soi. Des vraies chambres des métiers – à réinventer – devraient être des espaces d'accompagnement et de discernement, tant pour des jeunes quant à leur orientation (qu'est-ce que je vais faire de ma vie ?) que pour des personnes en bifurcation de vie (quels sont les métiers dont je suis porteur au sens le plus radical du terme ?) Là, nous avons à apprendre des artistes.

La question de l'œuvre. Nous avons eu la chance, avec *Fazette Bordage*, d'assister à une rencontre passionnante qui rassemblait des sociologues qui avaient travaillé sur la mutation du travail, des acteurs de mouvements de citoyenneté active et des artistes autour de la question : devenons artistes de nos vies. Quand nous sommes sur la question du métier – de ce que *Hannah Arendt* appelle, dans la Condition de l'homme moderne « la question de l'œuvre » à la différence de la question du travail – il est évident que ce que les artistes ont à nous apprendre va très au-delà du seul champ culturel. Nous nous situons alors dans une logique d'anticipation. Nous changeons de posture en disant : partons d'abord des richesses qui sont portées par les personnes supposées sans richesses. Puis, partons en logique anticipatrice de ce que des créateurs artistiques peuvent nous apprendre sur des champs économiques et sociaux car la logique anticipatrice de l'avenir n'est pas la logique du travail, du job et de l'emploi : c'est la logique du métier.

Economie émotionnelle. Du point de vue des questions économiques et financières, nous aurions aujourd'hui impérieusement besoin, que ce soit des acteurs spécialistes des problèmes de santé, de cohésion sociale ou de culture, qu'ils s'occupent des dérèglements majeurs des marchés financiers. Sur les 3200 milliards de dollars qui s'échangeaient quotidiennement sur les marchés financiers avant l'entrée dans le *tsunami financier*, seuls 2,7 % - chiffre officiel donné par un des anciens directeurs de la banque centrale de Belgique – correspondaient à des biens et

des services réels. Mais les 97,3 % restants n'étaient pas pour autant de la fumée ; appelons cela de l'économie émotionnelle. Un article paru dans le Wall Street journal a vendu la mèche en disant : Wall Street ne connaît que deux sentiments : l'euphorie ou la panique. Les 97,3 % sont donc des échanges d'euphorie ou de panique ! Euphorie qui correspond à ce qu'*Alan Greenspan*, ancien patron de la Banque fédérale américaine, avait appelé « l'exubérance irrationnelle des marchés financiers ». Panique ou dépression, tout aussi irrationnelle, qui correspond à la situation actuelle. Si l'on dit qu'on a, au cœur de notre crise systémique actuelle, des éléments structurants qui sont communs à la crise écologique, financière, sociale, géopolitique et civilisationnelle et ses éléments de :

- **démésure**
 - au cœur du dérèglement des rapports à la nature et à la source de la question climatique et des atteintes majeures à la biodiversité ;
 - au cœur des inégalités sociales mondiales qui font que la fortune personnelle de 225 personnes peut être égale au revenu cumulé de deux milliards et demi d'êtres humains ;
 - dans le découplage entre l'économie financière et l'économie réelle, les 2,7 % de biens et de services qui correspondent aux transactions financières.
- **mal-être et maltraitance.** Rien que l'économie des stupéfiants représente **10 fois** les sommes qui seraient nécessaires pour résoudre la faim, l'eau potable, les soins de base et le logement. Celle de l'armement : **20 fois** ! (on est aujourd'hui à 1200 milliards de dollars). Celle de la publicité : **10 fois** (près de 800 milliards de dollars). À travers ces chiffres, vous avez en réalité du mal-être et de la maltraitance, ce que – lors d'un lapsus très révélateur, quelqu'un qui voulait parler à Lille de société de consommation a parlé de société de « consolation » ! Une société qui compense en permanence la course, le stress, le fait de considérer autrui comme un rival permanent... tout ceci se paye par des mesures compensatrices.

Joie de vivre. Il faut répondre au couple démesure – mal-être par un autre couple : acceptation des limites (soutenabilité, frugalité, simplicité) liées à du mieux-être, à de la qualité supérieure de vie, liées – il faut oser le dire – à de la joie de vivre. Si vous ne mettez que des limites sans avoir un accès supérieur à du mieux-être, c'est l'histoire du toxicomane à qui vous proposez une cure de sevrage : s'il n'a pas une espérance positive au terme de la cure, il préférera garder la toxicomanie. En rassemblant ces éléments, on voit bien que la vertu anticipatrice de tous les acteurs qui sont déjà dans l'au-delà du travail, du job, de l'emploi, sont sur le terrain de ces ministères mystérieux, que ces projets de vie ont une vertu anticipatrice. De la même façon que nous devons apprendre des richesses des personnes dites en situation d'exclusion, nous pouvons apprendre de l'anticipation des acteurs qui déjà, dans leur propre vie, sont sur terrain où la culture n'est pas un secteur à part, où la culture est exactement ce qui correspond au mot valeur avant sa réduction économique et techniciste. *Valor*, dans toutes les langues latines, signifie **force de vie**. Valeur ajoutée, c'est de la force de vie supplémentaire. La culture est ce qui nous porte du côté de la force de vie supplémentaire, c'est ce dont nous avons le plus besoin pour avoir une autre approche de la richesse et répondre positivement à la crise que nous vivons.

Eric Seyden, association Parlez Cités : travail en anglais se dit *work*. Travail vient du latin *trepalium* qui signifie instrument de torture. Le rapport au travail des Français par rapport à celui des Américains qui « œuvrent » est significatif. Le métier renvoie au projet de vie, à la notion d'entrepreneur. Le fait que les gens créent eux-mêmes leur propre métier a été quelque peu attaqué par beaucoup de partis de gauche qui restaient dans une logique de salariat. Cette idée que les gens prennent en main leur propre destin n'était, me semble-t-il, pas tellement acceptée.

Patrick Viveret : vous avez effectivement des mesures qui peuvent être tout à fait ambivalentes. Prenez une mesure comme le RSA ; elle peut avoir tant un aspect d'accompagnement régressif (on tire les gens vers le work - faire et on leur applique toutes les mesures restrictives qu'on est

en train d'appliquer aux chômeurs) qu'un aspect positif (c'est la première marche d'un revenu d'existence de base qui correspond au fait, pour tout être humain, d'avoir au moins, une partie de sa vie qui corresponde à ses choix de vie et à ses métiers).

De même, le statut d'auto-entrepreneur dans sa figure atomisée, va permettre à certaines entreprises de passer contrat avec des personnes au lieu de les embaucher ; mais s'il y a une organisation coopérative associée, pourquoi pas syndicale (un syndicat d'auto-entrepreneurs qui permettrait la syndicalisation et la coopération), alors la démarche est positive. L'un des objectifs historiques du mouvement ouvrier est le dépassement du salariat. La condition qui fait la différence, c'est la coopération. Si vous avez des personnes dans la précarité, ça ne peut pas marcher. Donc, c'est la capacité de coopération, de mutualisation, de syndicalisation et d'association qui peut faire la différence et transformer des mesures qui ont à certains égards un caractère d'aggravation de la précarité en des mesures qui pourraient aussi servir dans une perspective émancipatrice. *Bernard Gazier* a écrit « Tous sublimes » où il montre comment, au XIXe siècle, les ouvriers qualifiés étaient complètement dans une logique de métier et savaient imposer leurs horaires. Quand ils considéraient avoir suffisamment « fait leur métier », ils allaient faire autre chose. C'est un des enjeux fondamentaux.

L'enjeu est d'arrêter de raisonner sur les 80.000 heures de vie qui sont sensées être les 80.000 heures d'activité au sens économique et statistique du terme alors que la durée de vie moyenne est de 700 000 heures. Prenez le problème des retraites : le rapport entre les prétendus actifs et les prétendus inactifs ne fait que se déséquilibrer au fur et à mesure que l'on assiste à un allongement de la durée de vie. Mais les personnes prétendues inactives sont, par exemple, celles qui font des études, les bénévoles (la vie associative est invisible du point de vue de l'activité) ou encore les personnes qui occupent des activités domestiques (qui représentent pourtant beaucoup plus de temps que l'ensemble des activités dites de travail...). Il ne faut donc pas raisonner sur ces 11 % de temps de vie prétendument actifs mais bien sur la totalité du temps de vie, depuis l'accompagnement de la naissance jusqu'à l'accompagnement de la mort ; tout ce qui fait que l'enjeu fondamental, c'est le droit d'un être humain à vivre debout sa trajectoire et non pas, comme le dit *Catherine Dolto*, à être un « pur mammifère consommant » ! Alors la question « comment devenons-nous artistes de nos vies ? » devient une question pleinement politique et structurelle.

Table ronde n°1

Tous au cœur des projets : l'expression de toutes les cultures

Comment prend t-on en compte les besoins et les attentes des publics ? Comment un projet social et culturel se conçoit-il ? Avec quels partenaires ? Comment faire en sorte que les personnes bénéficiaires soient actives dans l'élaboration d'un projet ?

Film : Intéressons-nous à la science

DECIDER est une association d'habitants située dans la cité de la Grande Borne à Grigny (91). Elle regroupe des personnes en situation d'isolement et de précarité pour soutenir la démarche de chacun vers une sortie de l'exclusion. Le film documentaire projeté a donné à voir la rencontre des habitants avec la culture scientifique et technique à la Cité des Sciences et de l'Industrie.

Table ronde animée par :

Fabien Tuleu, Directeur délégué de l'Agence nouvelle des solidarités actives (ANSA)

Avec les réactions de :

- Claude Vazquez, maire de la Ville de Grigny,
- Patricia Brenner, chargée de la culture à la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels,
- Lionel Salmon, responsable de l'association Traverses, Centre de Ressources artistes
- Carlos Franqui, directeur de la MJC de Noisiel.

Fabien Tuleu : Je me souviens, il y a une dizaine d'années, avoir été dans cette salle. Les DRAS et DDASS de l'époque, dans la foulée de la mise en place de la CMU, de la loi contre l'exclusion se demandaient déjà comment développer des pratiques participatives sur les questions de santé. On avait l'intuition que, pour que la santé soit réellement publique, il fallait développer des moyens, des méthodes, faire avec les personnes afin qu'elles s'approprient les choses et qu'on ne soit pas dans des logiques de savoirs descendants. Pour traiter de cette dimension de la participation des publics à l'émergence et à la réalisation des projets culturels, nous accueillons quatre intervenants. Pourquoi, à un moment donné, apparaît-il utile de mettre en place des démarches qui mobilisent, associent ou prennent en compte les attentes et les aspirations des personnes ? Comment s'y prend-on, avec quel public ? Quels points de convergence ? Quelles recommandations ?

Claude Vazquez : L'association *Décider* rassemble des habitants de la Grande-Borne, grande cité populaire de 3600 logements. Elle œuvre à la culture scientifique en direction de publics « éloignés » du fait culturel – d'une certaine culture – car on sent que chacun a la sienne dans la mesure où chacun vient des quatre coins du monde, connaît autre chose. *Décider* s'intéresse aussi à l'expulsion locative, au logement. C'est une association d'accompagnement individualisé. Un exemple : nous avons une convention entre l'orchestre de l'Opéra de Massy, l'association *Décider* et la ville pour des prestations, une initiation et une sensibilisation du public, dans les écoles ou des espaces de proximité au cœur de la cité. Chaque année est organisé un grand concert : l'orchestre de Massy vient un dimanche après-midi dans un gymnase de la Grande-Borne, intègre les personnes dans les chorales. Pendant les mois qui précèdent, une sensibilisation à la musique, une information sur l'auteur est proposée aux habitants... un travail de fond qui fait que l'événement est porté par les habitants.

Histoire de mobylette ! Quelqu'un disait que la culture est parfois perçue comme « la cerise sur le gâteau ». Non, ce n'est pas une décoration sur la mobylette ! C'est bien un élément essentiel faisant partie du mélange que l'on met dans le moteur de la mobylette pour qu'elle fonctionne. Les associations, la ville s'approprient le fait culturel comme un élément fort de l'épanouissement individuel mais aussi comme favorisant des pratiques collectives qui débouchent sur le

renforcement du lien social.

Agir ensemble. En tant qu'élus locaux, nous avons un rôle à jouer, une responsabilité : porter un projet politique, de territoire. Dans les conditions d'une ville de banlieue pauvre, cela doit être un projet de transformation de nos situations sociales, urbaines, économiques. Chez nous comme ailleurs, il y a des effets d'optique, des chantiers partout : des reconstructions d'équipements, d'écoles... Bien sûr, refaire la ville c'est important pour les habitants. Mais pour nous, le projet politique, c'est l'humain, faire progresser les consciences, les comportements. Agir ensemble pour mieux vivre ensemble. La culture est bien un des éléments essentiels du fameux mélange de la mobylette.

Saisir les opportunités ! Un territoire, ce n'est pas un désert. Il y a des points d'appui, des personnes ressources, des passeurs, des associations, des individus, des professionnels, des enseignants qui s'impliquent dans la vie locale. Il nous faut saisir toutes les opportunités, toutes les richesses : les personnes, les associations mais aussi ce que recèle ce territoire. La Grande Borne fait l'objet d'une opération de renouvellement urbain. Il faut encourager les habitants à s'approprier les évolutions, les changements profonds de leur espace urbain, de leur lieu d'habitation. C'est un acte citoyen. Culture et citoyenneté sont indissociables. Le renouvellement d'une cité est l'occasion d'objet de culture : une rencontre avec les architectes par exemple. Cela peut déboucher sur des actions culturelles. Il faut aussi faire en sorte que les questions de biodiversité ne soient pas uniquement du niveau des grands spécialistes mais que l'on puisse partager ce savoir. À partir de notre centre de loisirs, qui mène des actions importantes de classe nature, nous faisons en sorte que ce savoir-faire de la maison des enfants et de la nature soit mis au service de démarches avec le grand public. L'association *Décider* va mener un projet qui rejoint le projet global de la ville. Nous travaillons sur les 40 dernières années à partir de paroles d'habitants, d'ateliers d'écriture pour que chacun s'approprie son histoire. Derrière, c'est toute l'histoire de l'immigration que l'on évoque.

Fabien Tuleu : On a vu une personne dans le reportage qui disait que la Cité des Sciences et de l'industrie n'était pas pour elle. Une autre disait que l'on a tous le droit de connaître des choses. Le professionnel parlait de fierté à recevoir les habitants de proximité. Avez-vous les moyens pour évaluer la manière dont les habitants s'approprient le projet culturel ? La fierté des acteurs du service public est-elle contagieuse ?

Claude Vazquez : C'est un travail de longue haleine. Dans certains quartiers, nous sommes confrontés à un turnover très important. La bonne démarche est de faire en sorte que ce soit les habitants eux-mêmes qui apprennent à d'autres. Pour favoriser cette démarche, il faut des passeurs qui, dans la proximité, donnent confiance aux gens, ouvrent une première porte afin que les gens s'y engouffrent. La grande difficulté, c'est le manque de confiance en soi. L'apprentissage de la langue française est essentiel pour bien communiquer entre nous. Il n'y a pas de vivre ensemble possible dans un quartier s'il n'y a pas un travail sur la langue française.

Fabien Tuleu : Patricia Brenner, vous êtes chargée de la culture à la Fédération des centres sociaux et socioculturels, en charge de l'appui aux réseaux. Lionel Salmon, vous êtes responsable de l'association Traverse. Je vous remercie de bien vouloir nous faire part des méthodologies de diagnostic qui associent les acteurs.

Patricia Brenner : Il n'y a pas de centre social sans démarche participative. C'est la raison d'être de la création d'un centre social. Nous sommes bien dans une démarche d'accompagnement d'initiatives d'habitants, ce qui contribue effectivement au projet politique du territoire. Les centres sociaux sont davantage connus comme acteurs de développement social, moins dans le champ de l'éducation populaire. Les centres sont ancrés au cœur de la vie quotidienne, dans des territoires de vie (quartier, zone rurale). Acteurs de développement durable car aussi ancrés dans la durée, ils accompagnent des projets, des initiatives individuelles ou collectives. Ils sont agréés

par les caisses d'allocations familiales sur la base d'un contrat de projet social qui leur garantit une fonction d'animation globale sur un territoire. Il y a quelque 2000 centres sociaux en France dont 83 % sont en gestion associative, 7 % en gestion directe par les caisses d'allocations familiales, 10 % en gestion municipale. Les conseils d'administrations, comités d'usagers, conseils de maison sont des lieux où s'exerce la participation des habitants.

Deux chartes guident nos actions :

- Une charte fédérale, les valeurs de références et les façons d'agir des centres autour de la démocratie, la dignité humaine et la solidarité ;
- la charte culture et éducation populaire, signée en 2002 avec le ministère de la Culture et de la Communication. Nous avons rejoint 11 autres fédérations d'éducation populaire. Il s'agit de permettre le développement de la personne, à travers l'accès à la connaissance, l'éducation artistique et culturelle, le soutien aux pratiques amateurs, la formation de nos réseaux. Nous travaillons en étroite collaboration avec le ministère de la Culture et de la Communication et, depuis 2006, nous avons une convention pluriannuelle d'objectifs qui met l'accent sur les questions de démocratisation culturelle, de diversité culturelle, et de cohésion sociale.

Diagnostic culturel partagé. Comment faire participer, travailler ensemble ? Pour élaborer les axes d'un projet social, le centre établit un diagnostic social du territoire d'implantation. Dans le cas de l'élaboration d'un projet culturel, il élabore un diagnostic social et « culturel » et « partagé ». Nous allons prendre l'exemple du Centre social de Thenon qui travaille avec une vingtaine de fédérations, mutualise leurs pratiques, leurs savoir-faire en matière d'action culturelle. La Communauté de communes a lancé une réflexion, souhaitant savoir, avant de mettre en place le projet culturel de territoire, ce qu'en pensaient les habitants, les partenaires, les acteurs du territoire. Elle a fait appel au Centre social intercommunal de Thenon. Un comité de pilotage s'est constitué avec le Conseil général de Dordogne, l'Assemblée départementale de développement culturel, association pour la diffusion et l'animation musicale, le centre de ressources de Traverse, l'atelier expression création, la Direction départementale de la jeunesse et des sports, la Mutualité sociale agricole et le centre. Cette étude diagnostic a été menée car il y avait plusieurs insatisfactions repérées, ressenties par les associations locales et les habitants. Il fallait vérifier. Des questions ont émergé sur la capacité de la culture comme élément de développement.

Lionel Salmon (Traverses) : Nous sommes missionnés pour accompagner les projets d'artistes sur le territoire en Dordogne. « Tra », c'est l'envers de art. Or l'artiste, c'est le miroir, qui révèle ce qui est caché. Il s'agit donc de mettre en lumière la parole, ce qui est caché. « Verse », c'est l'anagramme de rêve. Pour chaque citoyen en milieu rural où chacun est dans sa maison, dans son travail, dans son lieu de vie avec un rêve dans la tête, il s'agit de mettre en réalité ce rêve que chacun porte en lui. Cet imaginaire, c'est la culture que chaque citoyen porte en lui. Traverses, dans son entier, c'est la poutre de chemin de fer qui relie le rail qui va d'une gare à une autre. En même temps, c'est le déplacement, le voyage, c'est se déplacer d'un lieu à un autre, l'ouverture vers les autres, le lien qui nous relie avec les autres. La culture n'est pas uniquement l'œuvre mais aussi ce qui nous relie au monde. C'est une synthèse de notre projet...

À chacun sa culture. Le territoire, constitué d'une dizaine de communes, se trouve à proximité de Montignac, Lascaux. Comment donc mettre en œuvre sur ce territoire un projet culturel ? Est-ce le projet qui fait le territoire ou le territoire qui fait le projet ? Tout de suite, nous nous sommes demandé ce qu'était la culture. Nous avons pris un étudiant sur six mois, en licence de médiation culturelle à Bordeaux, pour réaliser cette étude. Il est allé voir tous les acteurs du territoire : associations, enseignants, artistes, élus, particuliers... Comment chacun se représente la culture ? Un compte rendu public a été fait. De ce diagnostic, nous avons déterminé les principales thématiques qui ont permis de créer cinq commissions dans lesquelles chacun a pu s'inscrire : action culturelle, lecture, petit patrimoine, mémoire, artistes.

Partager. Est né alors le projet Partager avec des propositions d'actions concrètes comme celle d'une résidence d'une compagnie de théâtre autour d'un auteur, Fabrice *Melquiot*. Avec l'appui du Conseil général et de l'agence culturelle, commande a été passée à la compagnie *Au cœur du monde* de travailler avec les publics. Les acteurs ont séjourné chez l'habitant, aidés par des acteurs du territoire. Une création a vu le jour : « Le gardeur de Silences » Une rencontre a été alors organisée avec les autres commissions, notamment la commission lecture et le réseau artistes, pour créer une rencontre entre les artistes en résidence, l'auteur, les comédiens, les enseignants, les élèves et les parents. 200 personnes étaient présentes lors de cette rencontre lecture. L'auteur s'est mis à la portée des enfants, répondant à leurs questions. Les réactions du public, qui n'était pas habitué à aller au théâtre, étaient très émouvantes. Puis plus tard, 600 personnes ont assisté à la présentation du spectacle par la compagnie.

Patricia Brenner : la manière dont on prend en compte la diversité des cultures est très importante. Est-ce que ce diagnostic, réalisé en 2006, sert aujourd'hui aux acteurs du territoire pour continuer ?

Lionel Salmon : en fin de chaque année, une évaluation est faite avec les acteurs, avec le public. Elle permet de réajuster le projet au fur et à mesure.

Fabien Tuleu : vous avez utilisé la méthode de questionnaires. Y a-t-il eu des obstacles à remplir ce questionnaire ? Dans les commissions, quelle était la proportion entre les élus, les membres du comité de pilotage, les représentants d'associations, les étudiants, les particuliers ?

Lionel Salmon : il y avait deux élus, le Président de la communauté de communes et le vice-Président, très mobilisés sur ce projet. Ce sont des élus qui sont également à l'origine de la mise en place du centre social il y a une dizaine d'années. Par ailleurs, il y a beaucoup de représentants d'associations, d'enseignants, d'artistes. Les habitants représentent un tiers des participants. Quant à la rencontre, il s'agissait d'abord d'établir une relation de confiance avant de parler du questionnaire, par une discussion à bâtons rompus.

Patricia Brenner : il y a eu un travail important mené par le comité de pilotage auprès des habitants, pour élaborer ce questionnaire. C'est un support individuel mais aussi un support à des journées de rencontres. Les débats se sont poursuivis au sein des commissions.

Fabien Tuleu : je vous propose de poursuivre avec le témoignage de Carlos Franqui. Vous êtes directeur de MJC et intervenez sur le territoire de la ville de Noisiel.

Carlos Franqui : je suis né à Cuba, ai vécu la réussite de la révolution populaire ; j'ai fait mes études de lycée en Italie. Depuis 1975, je suis un Français d'amour, d'adoption. Je suis venu exprès dans ce pays pour y vivre avec tous les problèmes qu'il peut y avoir et toutes les satisfactions que cela procure. Ce pays est ma maîtresse. J'ai une mère, une femme régulière et une maîtresse, la France ! J'ai été animateur de centre social, animateur et directeur de MJC.

Faire l'égalité réelle. Les MJC sont un endroit qui naît d'un scandale initial. Un type génial, M. Condorcet, dit que pour faire l'égalité des droits, il faut faire l'égalité réelle. Si les gens n'ont pas accès à l'instruction, ils ne seront jamais égaux. J'ai des frissons en pensant à cela. C'était un aristocrate, assis dans ses privilèges et il avait conscience de ce qu'a fondé Jules Ferry, l'instruction publique gratuite et l'éducation populaire, c'est-à-dire la nécessité de permettre aux gens d'accéder au savoir pour pouvoir prétendre à l'égalité. Mon travail est d'aider les gens s'ils le souhaitent. C'est une belle chose et la plus révolutionnaire qui existe. Les MJC sont aussi héritières de la Commune de Paris, un moment où les professeurs se sont dit qu'ils allaient donner des cours à des ouvriers, le soir, lorsqu'ils se battaient sur les barricades. Elles sont héritières de 1936, où le loisir s'affirme comme moment d'autoformation, de liberté et non de

consommation. Pour nous, la participation des habitants va de soi comme pour la Fédération des centres sociaux, l'autre branche de l'éducation populaire.

Victoire ! Pour moi, cette journée est une victoire. Le débat devient enfin visible. Il y a quelques années, la Fondation Abbé Pierre s'est réunie avec la Fédération nationale des centres sociaux, la Fédération des MJC, le ministère de la Culture et de la Communication. Est venue l'idée de lancer une expérience pilote dans trois endroits en France : Noisiel, Montfavet, le Boulonnais. L'idée était de faire participer les habitants à un projet d'artistes, d'égal à égal. Nous avons été choisis par notre Fédération car nous portions depuis des années, un projet nommé « d'une culture à une autre ». Au XIXe siècle, la ville avait été le cadre d'une expérience incroyable, celle de la chocolaterie Meunier. M. Meunier a créé une ville ouvrière privée dans laquelle tout appartenait à l'entrepreneur : des maisons, les caisses de retraite, l'école... Cette expérience n'est morte qu'en 1962. La ville nouvelle est arrivée. Quelques vieux gauchistes, babas cool, catholiques sociaux ont souhaité échapper à toutes ces vieilles villes, étouffées par une bande de notables et sont venus vivre à Noisiel. Une association s'appelle d'ailleurs le Vlan ! Vivre libre à Noisiel. Aujourd'hui, c'est devenu Vivre de loisirs à Noisiel. Ces gens se sont vus accordés des moyens par l'État afin d'ériger une ville. Le Maire n'avait rien à dire ! Les gens de ces mouvements ont créé quatre MJC - j'ai d'ailleurs ici à côté de moi quelqu'un qui était directeur de MJC et qui est aujourd'hui Maire : vous voyez à quel point c'est un itinéraire normal ! 87 nationalités étrangères arrivent dans cette ville, pas prévues, en plein centre-ville. La Directrice qui m'a précédé lance « D'une culture à une autre ». Comment associer trois fois par an une culture et les autres habitants pour que les enfants connaissent mieux leur culture d'origine, observer comment le métissage se fait, comment les gens vivent ensemble... Qu'ils ne puissent plus dire nos

« ancêtres les Gaulois » mais « je suis Français mais mes ancêtres ne sont pas Gaulois ! » Je peux être Français avec mes origines, mon respect de la citoyenneté française. J'ai pris la suite de ce projet en 2007.

Avec les artistes. C'est grâce à ce projet que nous avons été choisis pour lancer un autre projet avec la Fondation Abbé Pierre. Un long travail d'élaboration a été lancé afin de réfléchir aux moyens de faire participer les artistes. Un travail a été initié avec le théâtre de l'Arpenteur qui a lancé le projet « Pierre ». Tout est parti d'une petite annonce que nous avons lancée dans le journal local : « *Je m'appelle Pierre, j'ai perdu la mémoire, je sais seulement que j'habitais Noisiel. Si vous m'avez vu quelque part, s'il vous plaît, aidez-moi à retrouver la mémoire* ». 569 personnes ont participé à la création du personnage de Pierre à partir d'un formulaire. Comme tout canular, tout le monde a fini par y croire. En parlant de Pierre, ils parlaient d'eux-mêmes, de leur vie dans la ville. Cela a été possible grâce à la rencontre de trois personnages : un public qui est dans la MJC (169 personnes), une équipe d'animation qui a fait participer tout le monde et un artiste. Nous sommes finalement parvenus à un scandale positif : on peut faire se rencontrer des personnes qui ne sont pas artistes, avec un artiste et les faire travailler sur un pied d'égalité. Cela signifie une remise en question pour l'artiste, pour le public, pour l'équipe d'animation. Tout le monde doit partager. Ce projet a eu des conséquences par rapport à toutes les relations que nous continuons d'avoir avec la population.

Fabien Tuleu : nous avons entendu le témoignage d'un projet politique pour faire lien, vivre ensemble. Nous avons entendu l'histoire de Pierre. Il s'agit bien d'autoriser, de faire « acceptabilité », accessibilité pour les personnes.

Christian Dupont, artiste : je suis porteur de projet, consultant en sciences sociales culturelles et artistiques. Lionel Salmon, vous avez parlé de 600 personnes réunies une fois dans l'année. Quel est le bassin de population, le territoire concerné ?

Lionel Salmon : Il s'agit d'une dizaine de petites communes rurales, un petit bassin de près de 15 000 habitants, situé à quelques encablures de Sarlat qui dispose d'un important centre

culturel. La communauté de communes de Causses-Vézère, dont Thenon est la commune centre, est excentrée, éloignée de l'offre culturelle.

Christian Dupont : Pour finaliser ce projet, qui a duré une année, qui a mobilisé différentes strates de la population, il y a donc 600 personnes. Monsieur le Maire, si on considère réellement que les valeurs de la République sont compatibles avec ce qu'est la culture, pourquoi force est de constater que tous les projets ne s'adressent qu'à une strate, une partie de la population ? Il s'agit de publics très stigmatisés, cloisonnés, clivés. Il existe de nouvelles manières d'aborder le sens de la culture en se basant sur les valeurs de la République qui s'adressent à tout le monde, qui ne sont pas une histoire de moyens, de couleurs, de religions ou d'idéologies. Pourquoi n'en parle-t-on pas plus ?

Christian Poulet, comédien : je suis aussi élu, Président d'une communauté de 19 communes pour un territoire de 4100 habitants et Maire d'une commune de 162 habitants dans la Haute-Loire. Dans nos territoires ruraux, qui représentent la majorité du territoire français, la culture n'existe pas pour ces habitants. Mon territoire est rural, assez fermé. Je voudrais mettre en place un projet culturel et, à partir de là, les gens pourraient s'ouvrir. Les petits territoires ruraux, qui n'ont pas les moyens des grandes villes, n'ont pas forcément accès à la culture.

Annie Bégot, association Danse à tous les étages : comment les habitants travaillent avec les artistes sur la sensibilité ? Sur ce sujet, on peut dire effectivement que nous sommes assez égaux. On peut être différemment ensemble. On a vu dans le film comment les personnes ressentent, avec tous les objets proposés, expérimentent elles-mêmes, disent ce qu'elles en pensent et ce qu'elles avaient ressenti. Vous parliez aussi d'évaluation. Je suis curieuse de savoir comment vous bâtissez cette évaluation. Quels critères qualitatifs ? En présentant un projet, on nous demande combien de personnes il va concerner. Nous répondons x personnes mais aussi tant de plaisir, de bonheur, d'ouverture, de rencontre. Nous n'avons pas beaucoup de critères qualitatifs.

Lionel Salmon : tout le projet se construit sur l'existant. Il y a, dans une petite commune de 600 habitants, une association culturelle qui a mis en place des projets qui, tout au long de l'année, mobilisent une grande partie de la population. Par exemple, pour une séance de variétés et de cabaret, on retrouve 50 personnes qui participent dont les jeunes. Beaucoup d'actions étaient menées sur le territoire mais de manière complètement cloisonnée. Le projet culturel mis en œuvre par la communauté de communes et le centre culturel a permis de faire du lien entre toutes ces actions sur le territoire. Des financements ont été apportés, notamment par le Conseil général, pour ces communes. Il y a deux axes :

- la culture déjà pratiquée par les personnes,
- aller au spectacle.

Claude Vazquez : chacun regarde les choses autour de lui. J'observe que, dans un pays où il n'y a que 7 % de fils d'ouvriers qui vont à l'université, l'idéal serait que tous les publics se retrouvent et partagent les mêmes événements culturels. On n'en est pas là. Des études ont montré que ce sont toujours les mêmes couches sociales qui fréquentent les musées. Gratuité des musées pour les jeunes ? Dans nos communes de banlieue, il y aura du boulot pour les aider à y aller et leur donner envie d'y aller. Où en est l'éducation nationale dans son effort d'ouverture, de sensibilisation à l'art, la culture ? Ce sont des communes pauvres, y compris la mienne, qui payent des intervenants culturels et sportifs sur le temps scolaire. Modestement, nous essayons d'ouvrir des démarches qui visent tous les publics comme le festival de l'oralité. Nous savons que dans de nombreuses cultures, il y a des traditions d'oralité. Tout cela se brasse. Le carnaval est un grand événement : plusieurs mois à l'avance, des associations, des maisons de quartier, des ateliers associant les parents se rassemblent pour réaliser des masques... Ce sont de grands événements où l'on se retrouve tous ensemble. Mais je ne suis pas sûr que, dans des communes de banlieue comme la mienne, un spectacle de ce genre-là réunirait 600 personnes. Je m'inscris

dans une réalité concrète.

Patricia Brenner : concernant l'évaluation, juste une réflexion : derrière la question d'évaluation, effectivement on nous demande souvent des chiffres. Les chiffres ont aussi leur importance mais dans l'élaboration de projets, nous devons co-construire les indicateurs d'évaluation. Les acteurs sociaux et culturels ne sont pas les seuls responsables du résultat. À nous de trouver d'autres indicateurs comme, par exemple, la participation à la programmation de la salle de spectacle, une présence dans une commission... À nous d'expliquer la démarche. Pour revenir au film, je trouve les témoignages apportés très intéressants. J'espère que cela s'inscrit dans un projet culturel global, que les aspects de transmission sont travaillés par les équipes entre les parents, les enfants...

Hakima Necib, Mairie de Grenoble : vous parlez de projet global de culture. Quelles actions, quelles réflexions menez-vous face au désengagement de l'État, à la baisse de crédit des collectivités territoriales ? Comment pérenniser ces initiatives culturelles sur le territoire ?

Carlos Franqui : en même temps que des portes se ferment, d'autres s'ouvrent. À certains endroits, l'État, la politique de la ville, l'action locale se désengagent de façon importante. Deux acteurs « tiennent la route » : les municipalités et les caisses d'allocations familiales. Sans eux, je ne sais pas ce que les centres sociaux et les MJC deviendraient. Nous avons la possibilité de sortir de certains cadres et de travailler ensemble. En tant que Directeur de la Maison pour tous - MJC centre social de Noisiel, je lance un appel : je cherche des partenaires pour lancer un projet d'expression culturelle des habitants sur la région Île-de-France afin de rayonner ensemble. Il y a un appel à projets de l'ACSE sur ces sujets. Si nous échangeons nos pratiques, nous pourrions faire ensemble. Il existe des possibilités, des partenaires qui se battent à nos côtés et nous disent : venez avec nous vous battre. La possibilité de la pérennisation se trouve là. Certaines fondations nous aident aussi à pérenniser comme la Fondation de France et d'autres qui nous ont aussi permis de continuer le développement de certains projets.

Martine Vincent, Association Décider : l'association Décider est à l'initiative de ce film. Je souhaiterais que, derrière ce débat, nous gardions à l'esprit comment nous allons continuer à soutenir les copines que l'on voit dans le film et qui emmènent les gens à la rencontre des établissements culturels. Au bout d'un certain temps, il est important de dire qu'il y a une parole d'habitant qui se construit. Depuis ce matin, j'éprouve une certaine souffrance. Est-ce qu'on mesure bien la pauvreté de nos cités ? Tout cet accompagnement à la prise de parole, de prise de responsabilités... Est-ce qu'on le veut ?

Michèle Planel, Direction des musées de France : par rapport à ce que disait Patricia Brenner au sujet de l'évaluation, nous avons travaillé sur ces questions. Souvent, les enjeux, les objectifs sont complexes et multiples. Si on veut faire une évaluation globale, on n'y arrivera pas. Nous nous disions qu'il peut y avoir un tronc commun. L'évaluation peut-être à géométrie variable. Une année, on peut travailler sur un sujet, l'année suivante sur un autre. Il est vrai que l'évaluation fait peur aux gens qui sont impliqués dans des projets.

Fabien Tuleu : c'est important d'évaluer mais un thermomètre n'a jamais fait baisser la température !

Patrice Roy, Béthune : le film pose la question des matériaux présentés. J'observe que, dans notre lieu, 90 % de la population est en grande difficulté économique. C'est aussi une manière de parler des expressions culturelles. La possibilité de voir les gens qui se confrontent à des matériaux qui sont ceux de leur quotidien, quelque chose qui leur parle.

Carlos Franqui : nous continuons la réflexion le 17 juin à la Grande halle de la Villette. La Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés, la Fédération nationale des centres

sociaux, la Confédération des MJC vous invitent à continuer cette réflexion.

Claude Vazquez : suite au débat de ce matin, je souhaite que ce séminaire puisse faire avancer cette réalité que nous connaissons bien : que les expressions, les pratiques culturelles soient davantage intégrées à la politique de la ville. Ce n'est pas un supplément d'âme. Ces actions sont totalement intégrées dans la démarche d'appropriation des habitants. Cela vise l'autonomie de la personne dans l'accès au savoir. Cela représente aussi beaucoup pour le renforcement du lien social dont on a bien besoin dans nos cités.

Lionel Salmon : l'expérience scientifique, l'expérimentation passent par la praxis, le savoir-faire mais aussi par le comment ça marche et le comment faire.

Patricia Brenner : il ne faut pas hésiter à expérimenter et trouver une juste articulation entre l'action et l'observation. Nous savons faire mais nous ne savons pas suffisamment le dire, valoriser.

Fabien Tuleu : je suis sensible à la mise en abîme entre des questions d'intendance, de financement, de rupture et ce que vous avez nommé souffrance. Oui pour l'expérimentation car c'est ce qui donne du pouvoir d'agir aux personnes mais en même temps il ne faut pas que l'expérimentation, parce qu'elle est ciblée, parce qu'elle n'est pas généraliste, soit un mode de gestion de la pénurie.

Table ronde n° 2

Engagements et solidarités artistiques

Comment une démarche artistique induit-elle une solidarité active ? Quel est le projet de l'artiste ? Comment envisage-t-il sa responsabilité sociale ? La démarche qui motive son action ?

Table ronde animée par :

Fazette Bordage, chargée de mission « Nouveaux Territoires de l'Art » à l'Institut des Villes

Avec les réactions de :

- Géraldine Benichou, artiste et metteur en scène au Théâtre du Grabuge,
- Jean-Dominique Friand,
- Frédéric Atlan, artiste,
- Martine Derain, artiste plasticienne,
- Paul-Emmanuel Odin, président de La Compagnie collectif d'artistes à Marseille
- Catherine Foret, sociologue.

Fazette Bordage : cette table ronde rassemble beaucoup d'artistes. Nous allons donc entendre des paroles d'artistes. Nous allons essayer de regarder ce qui se passe lorsqu'un artiste rencontre des gens. On a l'impression que la question de l'exclusion renvoie au problème de l'inclusion, du regard que les « inclus » portent sur les soi-disant « exclus ». C'est plutôt toute la chaîne humaine qui est concernée. Nous allons essayer de mieux comprendre, partager car il y a beaucoup d'endroits où ces questions se posent aujourd'hui. N'est-ce pas dans la démarche artistique que se révèlent des forces de vie avec lesquelles on a de plus en plus de mal à se connecter ?

Frédéric Atlan, artiste : il y a 20 ans, j'étais chef d'entreprise ! J'ai tout laissé tomber pour faire de la peinture. J'ai découvert les squats et ai commencé à travailler dedans à Paris. J'y ai trouvé un mélange de populations, de transversalité. Aujourd'hui, je travaille à Miroiterie qui est un squat, mélange de social et d'artistique. Le lieu vient d'être racheté par un propriétaire et se trouve donc en danger. Nous organisons des portes ouvertes ce week-end, vous êtes les bienvenus !

Paul-Emmanuel Odin, président de La Compagnie collectif d'artistes à Marseille : nous sommes en plein centre-ville dans un quartier dont la population est principalement d'origine immigrée, juste à côté de la gare. Je suis aussi artiste et critique d'art, enseignant à l'école d'art d'Aix-en-Provence.

Martine Derain, artiste plasticienne : j'ai participé à l'expérience de la Compagnie il y a quelques années. Mon travail a lieu(x) dans l'espace public, un espace accessible à tous.

Catherine Foret, sociologue : je suis sociologue indépendante. Je travaille depuis 25 ans sur la question urbaine et ai souvent été mêlée à des opérations de requalification de quartiers populaires. Je me suis également souvent trouvée « en compagnonnage avec des artistes », sur diverses missions. Et j'ai été sollicitée aujourd'hui pour vous parler d'un travail que j'ai mené pour la Fondation Abbé Pierre autour d'actions culturelles dans différentes villes de France.

Jean-Dominique Friand : j'ai eu une période difficile dans ma vie et je viens témoigner de l'importance du théâtre qui m'a apporté beaucoup.

Géraldine Benichou, artiste et metteuse en scène au Théâtre du Grabuge : Notre compagnie est implantée à Lyon. Mon métier est de raconter et transmettre des histoires. Une histoire, c'est la langue, la poésie. J'ai la conviction que c'est partageable par tous. Tout le monde peut être

touché par un texte. En 1999, on m'a proposé de faire des lectures à la gare de la Part-Dieu à Lyon. J'étais en train de découvrir l'odyssée d'Homère dans une belle traduction en vers. J'ai donc lu l'odyssée à la gare pendant deux jours. Cela a été une expérience fondatrice de mon travail. Lire ce texte inscrivait l'imaginaire, la poésie au cœur du quotidien. Des gens très différents écoutaient, des gens que je ne voyais pas dans le théâtre : des gens en costard cravate, de vieux immigrés qui traînent dans la gare... Au moment des pauses, les gens me parlaient et me racontaient leur propre odyssée. J'ai eu alors envie de colporter l'odyssée, de la faire lire à des gens et de recueillir des histoires d'odyssée d'aujourd'hui. Il ne s'agissait pas d'une commande. Il fallait que je me mette à l'écoute du monde dans lequel j'étais. Pendant 10 ans, j'ai raconté et fait lire l'odyssée à des gens. Il me fallait sortir des théâtres mais aussi travailler avec les théâtres. J'ai inventé les *passerelles*, des rencontres d'équipes artistiques dans des lieux à vocation sociale pour raconter des histoires. Je me suis donc adressée aux foyers d'hébergement, foyers de jeunes travailleurs, foyers de femmes, foyers d'immigrés, CHRS... Ces lieux où les gens vivent, ne sont pas chez eux. J'avais envie d'écrire un spectacle qui passerait par ces rencontres. Il ne s'agissait pas de faire du théâtre aux gens mais d'en faire avec eux, à partir de leur parole, de leur regard, de leurs vies.

Un vieux monsieur. J'arrive dans un foyer avec l'animateur face à une dizaine de personnes pour une rencontre. L'animateur avait annoncé que quelqu'un voulait raconter une histoire. Je raconte une histoire et mets à chacun un texte avec l'odyssée traduite en vers. Je leur demande de lire avec moi. Je me souviens d'un vieux monsieur dans un foyer pour immigrés qui ne comprenait pas trop ce que je disais. Il vivait depuis 40 ans en France et j'ai vu qu'il ne comprenait pas le français. Mais l'histoire d'Ulysse, parti longtemps loin de chez lui, lui parle. Je lui demande s'il veut bien lire le début. Il ne sait pas lire. Le vieux monsieur accepte alors de répéter après l'acteur qui m'accompagnait les premiers vers : « *Oh muse, conte-moi l'aventure de l'inventif Ulysse...* » Pendant les deux heures, il a continué à répéter à voix basse tout ce que disait l'acteur. J'étais à la fois émue et scandalisée qu'en 40 ans, personne ne lui ait appris notre langue. Peut-être que ce vieux monsieur était pour la première fois dans un rapport à la langue française qui n'était pas celui de l'administration, de l'humiliation mais juste... de la poésie. Ce n'était que le plaisir de dire les mots. J'ai découvert que **mon engagement artistique avait une dimension politique**. La parole est une arme, un pouvoir : qui a la parole en France ? J'ai eu alors envie de connaître son histoire à lui et d'interroger ce que je rencontrais aux marges sociales et économiques pour leur donner la parole.

Ils sont des histoires à raconter. Pendant 10 ans, en lien avec une cinquantaine de lieux à vocation sociale mais aussi des prisons, des hôpitaux, j'ai rencontré plusieurs centaines de personnes à qui je racontais, faisais lire l'odyssée et dont j'ai recueilli les histoires. À chaque fois, ces rencontres produisaient des spectacles très mixtes avec des acteurs, des musiciens professionnels et des gens. Au début, j'avais du mal à comprendre pourquoi les gens me parlaient, me faisaient confiance. Ils sont des histoires à raconter et à transmettre. Aujourd'hui, je considère que ma responsabilité artistique, politique est là : donner à entendre la parole de gens qui ne l'ont pas dans le domaine public. Les *passerelles* ont abouti à la création d'un spectacle dans le cadre des nuits de Fourvière, dans un théâtre antique de Lyon. J'y ai mis en scène six Ulysse rencontrés dans la ville avec 11 acteurs et musiciens professionnels, 6 réfugiés politiques en scène, 1000 spectateurs ont assisté à ce spectacle dont 250 personnes rencontrées aux marges socio-économiques de la ville, qui constituaient le chœur du récit.

Fazette Bordage : Jean Dominique, tu as participé à une *passerelle* de Géraldine...

Jean-Dominique Friand : un travailleur social était intéressé par cette problématique. J'ai entendu parler de la compagnie du théâtre du Grabuge au Relais SOS, lieu d'accueil de jour. J'ai participé à une première *passerelle*, puis une deuxième, puis une troisième. Géraldine m'a proposé de participer à un de ses spectacles sur scène. Le théâtre, ce n'était pas naturel au départ. Jouer

devant 1000 personnes ! J'ai découvert que c'est du plaisir avant tout. Derrière, il y avait le désir de faire autre chose. Comme Géraldine y croyait, on y croit. J'ai quitté le Relais mais reste membre actif. J'aimerais créer ma propre activité.

Martine Derain, artiste plasticienne : je ne sais pas si j'ai envie de raconter ce que je fais... Il y a pas mal d'espaces où on peut voir ce que je fais, ma pratique, mes expériences qui prennent corps dans l'espace public. Dans les interventions que je crée, seule où avec d'autres artistes, il y a toujours une place pour les autres, j'essaie de trouver une place pour les autres, de la conception à la réalisation. J'ai envie de réagir sur ce qu'on dit de la culture et de mettre un peu de discorde - c'est peut-être un peu prétentieux. Tout le monde avait l'air d'accord sur cette histoire de culture, envisagée comme ce qui nous lierait. On a été lié politiquement il y a longtemps : il y a eu la famille qui faisait agréger la société. Aujourd'hui, ce serait la culture. Tout le monde a l'air d'accord, gauche, droite. Je viens d'une ville, Marseille, qui a été désignée capitale européenne de la culture en 2013. C'est pourtant un grand désert au niveau de l'investissement de la puissance publique au niveau de la culture. Je trouve qu'on ne prend pas la peine de dire ce qu'est la culture. À Marseille, j'ai écouté : ça va de l'opéra comme signe de l'excellence artistique au match de foot Marseille-Alger ! C'est tout et n'importe quoi. Je me méfie de ces « trucs » unifiants, comme si la culture aujourd'hui remplissait un vide du politique, comme si aujourd'hui on pouvait « tenir ensemble », dans la grande violence sociale de notre époque, avec la culture seule. Le conflit n'est pas forcément négatif. À un moment, il faudra bien passer par du conflit pour résoudre cette division fondamentale des riches et des pauvres, des maîtres et des esclaves. Je suis artiste et je travaille avec plein de gens, dans des modalités différentes selon les projets. J'ai même réalisé une installation pérenne pour un foyer Sonacotra à Marseille, et la Sonacotra ne constitue pas l'espace le plus sympathique que l'État français ait produit. Il y a quelque chose de politique à voir, pas seulement dans la pratique artistique. Il y a une société profondément inégalitaire, injuste avec des exploités, des dominés. Il faudra bien retourner dans un vrai conflit politique. Le consensus d'aujourd'hui, sur la culture comme solution – mais quand parle-t-on d'art ? – commence à être pesant.

Retour au conflit. En revanche, s'agissant de la pratique artistique dans un quartier pauvre, je n'ai pas de problème à recevoir des subventions publiques, y compris de la politique de la ville. Je trouve très important qu'il y ait de l'argent public afin que les artistes travaillent. On peut faire un travail artistique sans concession ni bons sentiments, tout en étant subventionné, et sans que les œuvres créées ne servent un quelconque discours (idéologique) ou ne propose d'expliquer ou résoudre un problème social... Et s'il y a une pédagogie, c'est parce que l'art, comme dit *Jeff Wall*, participe de « notre formation dans l'expérience du monde ». Ça a exigé de moi, et j'y suis allée avec plaisir, un véritable engagement politique, tout à la fois dans le champ de l'art et dans le champ de l'action politique proprement dite, aux côtés des habitants les plus « fragiles » – notamment dans le cadre de la réhabilitation du centre-ville de Marseille, qui vise à faire « revenir » des citoyens plus fortunés que ceux qui y vivent actuellement. Il n'y a pas contradiction, il y a juste des chemins à trouver entre ces territoires... Et l'art peut advenir à chacun, une œuvre peut atteindre quiconque, sans qu'il soit question de culture...

Fazette Bordage : on est aussi là pour essayer de nommer davantage les choses, pour dire en quoi c'est si important. Même s'il y a des chantiers ici et là, qui commencent à exister un peu partout, on a encore du mal à conceptualiser, à valoriser, à dire ce que ça produit. L'énergie de l'art traverse tous les champs de société, la vie des personnes.

Catherine Foret, sociologue : Je vous parlerai donc d'un travail que j'ai effectué pour la Fondation Abbé Pierre, qui soutient des actions culturelles dans les quartiers populaires, et qui souhaitait mieux saisir ce qui se passe au cœur de ces actions, trouver des mots, « nommer », pour arriver à cerner les valeurs en jeu dans ces opérations, ainsi que des principes d'action pour la Fondation et ses partenaires. Avec Malika Chafi, de la Fondation, nous sommes donc allées à la rencontre de personnes ayant participé à ces projets : des « bénéficiaires », des artistes, des enseignants,

des travailleurs sociaux, des élus locaux... et nous les avons longuement fait s'exprimer sur leur expérience ... À chaque fois, nous demandions : que s'est-il passé pour vous dans ce projet, qu'avez-vous fait, qu'est-ce que ça a produit ? J'avais proposé d'établir une synthèse qui ne reposerait que sur les mots employés par les personnes. Aucun jargon sociologique : c'était le souhait de la Fondation. J'ai donc travaillé sur des « constellations de mots », pour mettre en évidence ce qui se passait à l'occasion de telles actions dans les quartiers. Les projets retenus se sont déroulés dans différentes régions (Bretagne, Ile de France notamment). L'un portait sur le partage de mémoires entre générations ; un autre sur la réalisation d'émissions de télévision avec des jeunes de lycées et collèges de différentes villes ; un autre sur l'ouverture de la pratique de la danse à des femmes en grande difficulté, dans une MJC à Saint-Brieuc. Bien que ces actions aient toutes donné lieu à des mobilisations artistiques, la culture n'y était pas réduite à l'art ou à la création : il s'agissait pour les porteurs de projet de travailler plus généralement sur l'accès à des connaissances nouvelles pour les participants.

Nous avons ainsi repéré plusieurs constellations de mots signifiants, qui sont revenues dans tous les entretiens. J'en signalerai surtout deux :

- L'une tournait précisément autour de l'acquisition de connaissances, de « *savoirs* », qui permettent d'interpréter le monde, de se situer dans la société, de mieux comprendre les rapports de force dans lesquels nous sommes tous pris : « *comprendre le monde, connaître son histoire, accroître son vocabulaire, voir les choses autrement, prendre du recul sur sa propre situation, ouvrir les yeux sur les choses...* »
- L'autre tournait autour de l'acquisition de capacités d'écoute (« *on a appris à s'écouter* »), d'expression, de prise de parole, d'argumentation : apprendre à dire « oui » ou « non » au bon moment dans sa vie, au bon endroit ; apprendre à résister, à être moins manipulable, etc.

Au final, ces ensembles de mots font apparaître la culture comme un vecteur :

- d'apaisement : comment on passe de l'humiliation, de la honte, à la colère, à la formulation de ce qui fait mal, et puis, peut-être, à une certaine tranquillité qui permet d'agir de manière plus pertinente... pour aller voir un employeur, trouver un logement, s'adresser aux institutions ;
- de libération : la liberté autorisée dans l'action artistique produit la libération de soi ; elle fait tomber ce qui nous enferme, ce qui nous bride, nous empêche d'agir ;
- de mise en mouvement, de conscientisation, de responsabilisation.

Ce que nous ont dit les participants, c'est que ces actions leur ont ouvert des perspectives, ont élargi pour eux le champ des possibles. Elles leur ont permis d'acquérir une certaine « reconnaissance de soi », de la « confiance », de la « fierté », et finalement, de la puissance d'agir. *Patrick Viveret* définissait ce matin la culture comme « force de vie ». J'approuve tout à fait cette définition, qui a en quelque sorte été confirmée par ce travail pour la Fondation. Accéder à davantage de « culture », quand on est en grande difficulté dans sa vie, c'est vraiment retrouver ce que nous avons en nous comme « puissance d'agir ». Puissance d'agir qui est souvent bridée, enfouie, écrasée..., pour toutes les raisons que l'on peut imaginer.

Frédéric Atlan, artiste : je suis aussi un peu en colère d'une certaine manière. J'essaye d'inventer un peu ma vie. L'être humain, comme n'importe quelle espèce, n'a pas fini son évolution. Nous en sommes à un stade assez peu avancé. Et si on finit d'exister parce qu'on agit sur notre environnement comme jamais, sur nous-mêmes comme jamais, on fait autant d'inventions en 20 ans qu'en 20 siècles très régulièrement... L'espèce humaine n'a pas forcément un avenir énorme et ce n'est pas forcément plus mal vu comment cela se passe en général.

Subversion et subvention. Je me pose aussi la question de l'Art. C'est intéressant l'histoire des subventions. Il y a toujours un meurtre un peu symbolique dans l'art. Comment faire de la subversion quand on a des subventions ? C'est toujours un peu délicat et pas très facile à gérer.

Dans mes expériences, j'essaye de lier ma vie et de me faire plaisir. Je suis donc parti ouvrir des lieux à l'étranger pour vivre des aventures quelque peu utopistes qui ont duré plusieurs mois, notamment en Allemagne, au Portugal. J'ai ouvert de grandes usines abandonnées, de 7 à 20 000 m², où pendant trois mois j'ai vécu avec deux ou trois personnes, finissant à 50 ou 60, 80. La porte restait ouverte 24 heures sur 24. Parfois, il n'y avait ni eau ni électricité. Des jeunes arrivaient, en totale déshérence, avec dans la tête, l'imagerie durable : « *les femmes sont des putes, je veux du fric tout de suite, ma vie je m'en fous, tout est pourri !* » Nous regardant comme des clochards puis voyant les choses se monter, ont commencé à faire des choses par eux-mêmes. Certains ont vu leur vie se transformer, sont partis à l'étranger faire des écoles d'art, ont remis un pied à l'étrier.

Rencontre. En ce moment, je travaille à la Miroiterie, un squat à Paris où il y a un mélange de cas sociaux, de cas artistico-sociaux... On parle souvent de transversalité. Je la vis concrètement. Je continue à faire des tableaux. J'ai rencontré un musicien anglais, à côté de mon atelier, qui a changé ma vie. Je l'ai vu faire de la musique - du *noise*-, une musique abstraite. Je m'y suis mis et donne un concert samedi et dimanche aux *Instants chavirés*. Si vous voulez venir...

Responsabilité individuelle. Je ne sais pas trop quel message il y a à donner si ce n'est qu'il y a une sorte de responsabilité individuelle sur ses contemporains lorsqu'on est artiste. En même temps, si on veut faire des choses intéressantes, il faut aussi savoir s'exclure parfois. Dans la création, il faut du recueillement, de la solitude. Quelquefois, il ne faut pas être solidaire. C'est paradoxal mais il faut aussi savoir s'enfermer, ne pas être perméable. Ces navettes entre l'aspect perméable et l'aspect imperméable sont intéressantes.

Appel. Je m'appête à partir en tournée avec ma voiture. Si vous avez du matériel - genre groupe électrogène - ça m'intéresse ! Des sous aussi, je vais lancer une souscription... Je suis parti en Islande il y a 10 ans et j'ai fait une petite exposition. Je suis resté habité au nord du pays, dans une ferme abandonnée où un mec habitait là depuis huit ans, sans eau ni électricité. J'ai planté là-bas 150 arbres. J'y retourne en faisant une tournée en voiture, à la manière des anciens cirques. Le disque est à peu près mort. On va revenir au vrai métier de musicien, à savoir le *live* et l'aspect troubadour. Je vais arriver dans de petites villes, de petits bourgs à la manière des anciens cirques avec de petits haut-parleurs m'annonçant, faire de la musique expérimentale dans des lieux où cela n'arrive pas souvent. Je vais aussi faire ça dans des cités jusqu'à Calais et continuer en traversant l'Angleterre, l'Écosse... J'essaie de lier une aventure humaine. J'aime bien aussi l'expérience de Géraldine Benichou d'aller vers l'autre.

Paul-Emmanuel Odin (Compagnie collectif d'artistes à Marseille) : la compagnie est un atelier d'artistes créé en 1991. Au départ, c'était une association avec des photographes, des plasticiens qui venaient de l'école d'Arles ou d'ailleurs. La mairie a voulu un lieu. C'est une stratégie que veulent beaucoup les politiques. Quand il y a une politique d'expulsion des populations, on met des ateliers d'artistes parce que ça fait « du lien social » ! Je suis devenu le programmateur artistique. Mon lieu est voulu politiquement comme un instrument de lien social pour que la politique d'expulsion des habitants soit acceptée. Vous voyez la responsabilité qui pèse sur mes épaules ! À côté de cela, il y a la médiation culturelle dont on nous bassine. La politique de la ville nous a dit : « *Prenez un médiateur culturel !* »

Besoin de conflit. Je voudrais vous parler des couacs et des choses qui ont réussi. Beaucoup d'expériences très différentes ont été menées. On peut arriver à la pire des choses avec les meilleurs sentiments... Il faut donc faire très attention. Il y a effectivement besoin de conflit, de coups de gueule, de contradictions. Alors que nous sommes plutôt dans une époque où il faut tout le temps du lien social, un humanisme bien condescendant. On retrouve parfois les pires choses néo-colonialistes. J'en ai marre des artistes qui viennent pour faire de jolis petits films sur ces pauvres vieux immigrés. Je pense qu'il y a une autre façon de faire de l'art aujourd'hui, de dépasser cette post-politique, tout à fait liée à un multiculturalisme néo-libéral. Je ne vous

cacherais pas d'où viennent les outils sur lesquels je compte encore, même s'ils sont passés à la trappe de toute l'idéologie dominante : ce sont les outils marxistes ou psychanalytiques.

Médiation de médiation ! Nous arrivons à faire une exposition sur les scopitones arabes avec des médiateurs culturels qui animent des séances faisant pleurer les vieux immigrés, qui passent à côté de tous les enjeux de domination dont il est question dans ce type de travail. Je ne suis pas un grand méchant donc j'ai encore accueilli des médiatrices culturelles il y a une semaine. Elles sont venues à la compagnie. C'était assez effarant : elles faisaient de la médiation sur une pièce de théâtre qu'elles n'avaient pas vue. Du coup, cela devenait de la médiation de médiation ! Fazette a remarqué sur notre site une rubrique « *Ceci n'est pas de la médiation* ». On n'en est encore qu'à un embryon de destruction de ce que pourrait être la médiation. Il y a des choses dont il faut se méfier.

Parler pour les autres. Avec Martine, en regardant le petit film de l'association DECIDER, on remarquait qu'il n'y avait qu'une personne qui bénéficiait de son nom propre, la chargée de mission qui officie à la Cité des sciences et de l'industrie alors que toutes les personnes des quartiers à qui on apporte la culture et la science... on ne donne que leur prénom. Il y a un endroit où, en tant qu'artiste, il faut faire extrêmement attention à ce discours : on donne la culture aux pauvres, aux exclus. Le discours qui consistait à donner la parole aux autres, aux exclus, il faut le renverser et il faut parler pour les autres. Pour le 1^{er} mai, je parle à tous les gens du quartier qui sont très pauvres - je n'ose même plus dire qu'ils sont pauvres, qu'ils sont immigrés tellement cela me met dans une situation post-politique. Je ne sais pas ce qu'il faut dire mais en tout cas, je me permets de relever des contradictions. Je leur dis : « *vous n'allez pas à la manifestation ?* » Ils me répondent : « *non, on est obligé de bosser* ». Et ce sont des gens sans-papiers et exploités à 10 € par jour. Qu'en ont-ils à faire de la culture ? J'ai envie de dire comme Deleuze, si vous n'aimez pas la philosophie, n'en faites pas ! La culture, c'est pareil.

Faire du chiffre. Après, je n'ai aucun problème pour faire du chiffre. Et là, je remplis bien tous les dossiers administratifs. C'est tout juste si on ne demande pas la taille du sexe des personnes qui viennent à la compagnie ! On nous demande de quels milieux sociaux viennent les personnes, de tel âge à tel âge... C'est du fichage ! Ce n'est même plus un problème d'universalisme républicain, c'est bien pire. Donc, je n'ai aucun problème à remplir tous ces papiers parce que nous faisons aussi du chiffre, pas forcément de façon volontaire. Par exemple, l'exposition qui a eu le plus de succès à la Compagnie, est celle d'un artiste très hermétique, *Thierry Kuntzel*. Il avait fait une vague interactive - qui d'ailleurs était plutôt « interpassive » (au sens de Slavoj Žižek) - à 10 mètres d'une mosquée. Tous les petits vieux, avant d'aller à la mosquée, sont venus voir l'exposition. En sortant de la mosquée, toutes les familles sont venues avec les enfants.

Fazette Bordage : il y a énormément de questionnements que l'on aimerait approfondir...

Jean-Dominique Friand : c'est important d'avoir dans des villes des outils comme le Théâtre du Grabuge. C'est très important.

Géraldine Benichou (Théâtre du Grabuge) : sur cette instrumentalisation, à laquelle nous sommes confrontés, il faut que nous-mêmes, en tant qu'artistes, nous définissions des projets sociaux, des projets politiques. Il faut inventer des outils. Il y a des Centres dramatiques nationaux en France qui sont consacrés à la création théâtrale. J'avais postulé il y a trois ans à la direction d'un centre dramatique national en proposant un projet où cet outil deviendrait un lieu dédié aux écritures qui naissent de la rencontre avec les habitants et les territoires. Je crois qu'il faut inventer des outils artistiques dont nous soyons acteurs de la définition politique et sociale pour justement éviter d'être dans cette instrumentalisation. Pour inventer une culture en partage, en devenir, éviter que les théâtres ne deviennent des lieux de conservation du patrimoine. Il y a à penser, dans chaque ville, des théâtres sans murs, des lieux dédiés à la visibilité de ce travail, qui leur accorde une légitimité artistique. C'est une nécessité politique, artistique de vie d'inventer ces outils qui vont

pérenniser cette rencontre entre l'art et les territoires.

Fazette Bordage : c'est la question de l'évolution possible des politiques culturelles, c'est la question de la médiation et de la rencontre directe des gens avec des pratiques artistiques, la question de la participation, des politiques sur d'autres secteurs. Notre débat s'annonce dense mais allons-y !

Mathias Kelche, association Tôt ou l'art cultures du cœur Bas-Rhin, Strasbourg : Paul Emmanuel, concernant les difficultés que vous avez pu rencontrer avec les médiateurs qui sont intervenus chez vous, vous parliez d'outils à l'ancienne. J'aimerais que vous apportiez un éclairage sur ces outils que vous utilisez au quotidien.

Paul-Emmanuel Odin (Compagnie collectif d'artistes à Marseille) : je n'ai pas d'outils, de recettes. Par contre, j'ai un mouvement de recherche, de réflexion, je lis beaucoup et je me confronte à cette pratique tous les jours. Je trouve les philosophes marxistes assez intéressants. Quelqu'un comme Jacques Rancière, alors qu'il était plus sur l'art-politique, défend dans ses derniers textes l'idée que l'art est en soi politique et qu'il n'a pas besoin d'être un art militant. Je ne le suis pas là-dessus. Par compte, la pièce de Thierry Kuntzel sur le paysage, même s'il y avait une dimension sociale, montre qu'un lien se fait entre les visiteurs. C'est vrai qu'il y a une subversion propre de l'art mais vu l'époque, il y a un espace d'éducation politique qui doit être créé par les intellectuels. On peut parler des outils comme la notion de prolétariat, de classe... Des choses très complexes. Après, sur l'art, ce sont les outils esthétiques et critiques... Je fais exprès de parler de ces notions de classe parce que c'est quelque chose sur lequel je vais travailler l'année prochaine. La notion de classe n'est pas une insinuation ethnologique chez Marx mais une notion abstraite qui permet de comprendre des rapports de pouvoir réel. Engels, lui, a eu cette tendance ethnologisante. Quand je dis que je suis contre les médiateurs, c'est que je pense que la force de l'art est de provoquer une rencontre, non pas du dialogue ou de la discussion mais une rencontre. J'anime sans arrêt des temps de rencontres et de discussions. La rencontre en tant qu'elle peut être violente...

Fazette Bordage : on va laisser la place à d'autres questions. Je voudrais rappeler ce qu'a dit Annie Bégot à propos du ressenti. La force vient aussi dans les projets artistiques des ressentis et pas uniquement des apports pédagogiques ou intellectuels. Les ressentis réveillent des forces de vie qui sont présentes. L'acte artistique n'invente pas quelque chose mais révèle quelque chose qui est déjà là mais dont on n'a pas conscience.

Hakima Necib, Mairie de Grenoble : je suis élue aux pratiques culturelles. Artiste engagé, certes. Je peux comprendre que l'on assiste à des moments des instrumentalisation de la culture. Conflit, je ne suis pas trop d'accord. Je préfère l'affrontement pour construire ensemble. Paul-Emmanuel Odin, nous ne sommes pas dans les mêmes référentiels culturels : ce que vous dites ne me parle pas du tout. Je vous imagine, en tant qu'artiste, parler à vos publics. Si moi, je ne comprends pas, je me demande comment vous arrivez à démocratiser l'accès à la culture des publics fragilisés. Les politiques s'engagent et proposent, avec les habitants, des projets politiques. Je voudrais savoir quel est, concrètement, votre projet politique dans votre résidence d'artistes.

Paul-Emmanuel Odin : l'expression «publics fragilisés »... Je vais vous donner un exemple très concret. Je suis séropositif, j'ai fait notamment des témoignages pour les conférences de sociologues. Il y a une assignation de victime dans le témoignage personnel. À un moment, on devient une seconde victime. Non seulement on est victime de son trauma mais on est victime de son témoignage. Il y a des artistes qui ont travaillé sur la forme du témoignage d'une façon décentrée. Voilà pourquoi je dis qu'il faut renverser Foucault et non plus donner la parole aux autres mais prendre la parole à la place des autres. D'où des témoignages sur la torture, comme dans la vidéo Granada de Graciela Taquini, où son amie n'arrive plus à dire son témoignage

devant la caméra, et où Graciela, derrière la caméra, se met à lui souffler, à le dire à sa place, pour qu'elle ne soit plus seule avec son trauma, et avec le témoignage de son trauma. C'est donc quelqu'un d'autre qui aide cette personne, qui a été victime de la torture, à dire son témoignage. À un moment, il y a un décentrement qui fait qu'elle n'est plus victime une deuxième fois de son témoignage et de ce qui lui est arrivé. On parle des exclus et on est en train de les figer d'une façon identitaire. Il faut la culture pour défaire cela. François Bon a fait des ateliers d'écriture avec Jérôme Schlomoff. Ils ont fait chacun la même chose. À la fin du projet, on découvre les personnes en train d'écouter leurs témoignages lus par un acteur. Il y a un phénomène de dédoublement et de décentrement. Là, je pense que l'on dépasse l'assignation de personnes fragilisées. L'artiste crée autre chose.

Une intervenante : je suis bénévole dans un centre social. Je pense que l'échec partiel de la démocratisation culturelle est lié à l'insuffisance de la transmission des codes culturels. Il ne faut pas se leurrer : il y a le choc esthétique, c'est une chose mais il y a aussi des œuvres très opaques. Le problème de la médiation culturelle, c'est qu'elle ne sait que penser l'insuffisance de l'éducation nationale par rapport à l'art. Ce que vous disiez sur les penseurs marxistes, tout cela passe par l'éducation nationale à la base. La présence de l'enseignement artistique à l'école, dès le plus jeune âge, c'est ce qui fonderait une société utopique où l'on n'aurait pas besoin de gens et de médiateurs culturels, de petites associations qui fassent un travail de fourmi sur le terrain pour essayer d'initier les gens aux pratiques artistiques et culturelles alors qu'ils en sont exclus. Tant qu'il n'y aura pas une vraie volonté politique, au niveau de l'éducation nationale, on est mal barré !

Catherine Foret, sociologue : Il me semble qu'il faut inventer des projets artistiques qui soient aussi des projets politiques, au sens noble du terme. Il en existe déjà : je les ai vus à l'œuvre à l'occasion de la mission dont j'ai parlé tout à l'heure. Mais il faudrait arriver à analyser ce qu'ils produisent exactement, ce en quoi ils sont différents d'autres projets instrumentalisés par les institutions ou par certaines politiques publiques. De tels projets, à dimension politique, entraînent leurs publics avec eux et font exploser les cases dans lesquelles les institutions cherchent toujours à contenir les individus et les groupes. Conduire de tels projets signifie faire exploser les échelles et les cadres de l'action :

- ne pas travailler à la **seule échelle du quartier** sous prétexte que l'on s'inscrit dans une politique territorialisée, mais travailler à l'échelle de la ville ou de l'espace public local et national, ce qui va permettre aux gens de prendre conscience de l'univers social dans lequel ils se situent, des « cases » dans lesquelles ils sont enfermés : c'est la première étape d'une dynamique de libération, d'acquisition d'une certaine autonomie ;
- **se donner du temps** : tous les projets sur lesquels j'ai travaillé se sont déroulés sur plusieurs années. Ce qui interpelle les institutions, les financeurs : comment faire pour travailler sur une longue durée ? Comment réinscrit-on les gens dans une historicité, une conscience de la temporalité (d'où l'on vient, où l'on va...) ? Comment restaurer un fil continu, une idée de continuité, dans des villes dont l'histoire apparaît souvent hachée, discontinue ou insaisissable ?
- enfin, poser d'emblée un **cadre précis et exigeant pour l'action culturelle** : notre enquête a montré combien l'exigence des porteurs de projet (en termes de respect des rythmes de travail, d'écoute de chacun, de qualité du rendu...) produisait en fait du respect mutuel ; car elle était perçue comme une forme de reconnaissance de la capacité des « bénéficiaires » de l'action à être à la hauteur de cette exigence.

Un intervenant : je voudrais dire à Frédéric que s'il se sent le courage de descendre dans ma petite commune en Auvergne, je serai heureux de l'accueillir. Même si nous n'avons que 162 habitants, on a un projet culturel, on a une compagnie de théâtre composée de professionnels dont je fais partie. Je suis d'accord avec Paul-Emmanuel qui dit que nous sommes parfois cloisonnés. On va nous dire : « faites de la farce paysanne, vous aurez des subventions, la DRAC

vous suivra. » Lorsque vous marchez à côté, on vous dit : « *débrouillez-vous !* » Il faut aussi ouvrir l'esprit de tout le monde. Ce n'est pas parce que nous sommes dans le sud de la France qu'on doit forcément faire quelque chose sur l'immigration. Ce n'est pas parce que nous sommes en Auvergne que nous devons nécessairement faire de la farce paysanne ! Il faudrait pouvoir ouvrir. Le premier financeur des artistes, c'est la Drac. Nous sommes tous dans la compagnie des autodidactes. La DRAC nous ferme la porte en nous disant : « *quel est votre CV, quel est votre parcours ?* » Je suis comédien depuis 30 ans mais non reconnu parce que je ne suis pas passé par telle ou telle école. Il y a aussi beaucoup *d'a priori*. Ce qui ne nous empêche pas de monter des projets culturels. On nous a demandé de gérer un monument historique autour duquel nous avons monté un projet culturel ; nous accueillons 10 000 personnes par an. Mais nous ne sommes toujours pas subventionnés par la DRAC. Heureusement que les pouvoirs politiques sont là pour nous soutenir. Je suis Maire et Président de la communauté de communes, cela me donne un peu plus d'envergure mais à côté de cela, j'ai d'autres compagnies qui ne peuvent pas vivre. Il y a des comédiens qui mangent des patates et du riz tous les jours !

Une intervenante : il y a quelque chose qui m'a manqué aujourd'hui, c'est le rapport à la marchandise. Nous parlons de la culture, d'une façon tout à fait idéaliste, éthérée, de la dignité des gens, le bonheur, la force de vie... J'aimerais que l'on évoque la dimension marchande de la culture. Ce n'est pas pour rien qu'il y a des médiateurs. Ils ont été créés eux aussi pour répondre à un projet d'emploi des jeunes mais aussi pour faire tourner la boutique. La dimension marchandise de la culture, on le voit avec tout ce qu'il y a sur le droit d'auteur, c'est aussi beaucoup d'argent. Et quelle marchandise on veut absolument « fourguer » dans la tête de ceux qui en sont exclus ? Il y a beaucoup de problèmes, de failles idéologiques dans tout ce qui se dit aujourd'hui.

Une intervenante : par rapport aux médiateurs culturels, je trouve qu'il ne faut pas les exclure ! Ce sont aussi des personnes qui travaillent et qui ont parfois des désirs de rencontre avec le milieu artistique. Ils ont envie de transmettre des choses. Dans notre association, deux personnes ont cette fonction. Mais, comment peut-on travailler ensemble ? Quelle est la place de chacun ? Le médiateur est plutôt un outil. Il faut continuer à porter la parole artistique qui est une parole sensible et qui va s'appuyer sur l'imaginaire, la philosophie. La philosophie et l'art, c'est la même chose. Je pense que les outils existent. Je pense à tous les lieux qui ont déjà travaillé sur ces sujets et qui existent encore. Allons donc voir là ce qui se passe et essayons d'essaimer ces expériences un peu partout.

Paul-Emmanuel Odin : je suis sensible à ce que vous dites. Il y a de très bons médiateurs mais pour moi, ce ne sont plus des médiateurs. Je trouve le terme de médiateur très mauvais. Pourquoi ne pas le supprimer carrément !

Martine Derain : Je vous parlais de conflit, ce n'est pas pour rien. Si on met des médiateurs, il est où le conflit ? Médiateur culturel de l'art, vous vous rendez compte de la chose, de ce que c'est comme objet ? C'est bien qu'il y a un conflit alors ? Quel est le conflit ? Nommons-le ? Les médiateurs que j'ai connus sont des gens qui faisaient ce qu'ils avaient à faire : la paix sociale.

Bénédicte Holliet – Conseil général du Pas-de-Calais : Nous sommes souvent sollicités pour octroyer des subventions pour des projets. Nous avons la responsabilité de l'utilisation de l'argent public. Parmi tous les projets, tels qu'ils nous sont présentés - c'est peut-être parfois un problème cette façon de présenter les choses - nous devons être vigilant avec les projets insensés, qui manipulent les gens de la solidarité parce que cela représente aussi une niche. On peut instrumentaliser le travail de l'artiste mais aussi les publics fragiles, empêchés... Nous devons être attentifs face aux propositions totalement insensées, standardisées. Untel nous dit : « *nous avons fait la tournée des prisons et nous sommes maintenant les spécialistes de l'intervention musicale sur ces publics spécifiques !* » C'est insupportable, me semble-t-il. On continue effectivement à mettre les gens dans des cases. Nous sommes aussi confrontés à toutes ces

questions et ce n'est pas toujours très simple.

Par ailleurs, il serait intéressant que nous n'ayons plus ces lignes spécifiques et que cela fasse partie du droit commun. Ce n'est pas évident parce que nous avons parfois des projets qui répondent à des objectifs de solidarité et de culture, quelquefois ils sont à la marge des deux, pas suffisamment artistiques pour être sur une ligne de création, pas suffisamment sociaux pour être sur la ligne du social. C'est donc assez compliqué de gérer ces deux mondes et surtout d'éviter des propositions insensées, comme n'ayant pas de sens, qui sont aussi obscènes parfois. Il y a des modes, des tartes à la crème ... On nous présente des modules, clés en main, sur le traitement de la parentalité, le mal-être de l'adolescent... Quotidiennement, nous avons de telles propositions. Ce n'est pas facile pour les collectivités.

Une intervenante : engagement et solidarité artistique, je vois que nous avons un souci pour mettre des définitions sur les mots. Art : cela sert à quoi ? C'est pour qui ? Personne ne veut répondre. Culture, c'est pareil. M. Atlan, vous travaillez à la Miroiterie. Cet espace permet de rassembler les professionnels et les amateurs, en dehors des médiateurs culturels qui sont effectivement des amateurs et on se demande souvent ce qu'ils viennent faire là, en prenant la place des artistes. Pourquoi ne va-t-on pas vers les artistes qui ont quelque chose à dire ?

Jean-Hugues Piettre - ministère de la Culture et de la Communication : Le ministère de la Culture a soutenu la venue des artistes de cette table ronde. Sachez qu'il y a encore des gens au ministère de la culture qui souhaitent des expressions telles que la vôtre et qui sont heureux que vous puissiez vous exprimer.

Fazette Bordage : c'est une discussion qui aurait nécessité une table ronde toute une après-midi. Il y a ici beaucoup de gens qui sont dans des chantiers, qui essaient de faire avancer cette situation pour que l'on comprenne mieux ce qui est en train de se passer, pour mieux le dire, pour essayer de fournir des éléments qui vont apporter des enseignements aux collectivités, aux ministères, aux fondations. Il y a plusieurs années, on a essayé de voir comment les artistes et les acteurs du champ social pouvaient travailler ensemble et développer des projets pour que l'art traverse davantage la vie des gens. Ce serait formidable qu'à la suite de ce qui se passe ici, on arrive avec cette maturité, cette expérience que nous avons, cette sincérité qui est partagée. J'ai participé aux groupes de travail et j'ai vu une sincérité très forte de la part de toutes les personnes, même si tout le monde ne met pas le même sens sur les mots. Il y a un enjeu formidable aujourd'hui, celui de travailler ensemble. Géraldine a raison de dire qu'il faut inventer de nouvelles choses mais il y a aussi énormément de choses qui existent et qui sont très peu aidées.

Solutions à trouver. On n'a pas demandé à tous ces artistes comment ils vivent mais on se doute de la réponse. La plupart de ces artistes ne sont pas aidés par les DRAC même s'ils peuvent être reconnus sur certains projets artistiques. Il y a une émergence artistique qui est énorme, qui est vraiment généreuse et qui élabore des projets avec seulement très peu de moyens, avec un effet extraordinaire. J'en ai traversés beaucoup. Il y a vraiment des solutions à trouver. Il se passe beaucoup de choses au niveau des collectivités. Beaucoup de collectivités réfléchissent à la mise en place de nouveaux indicateurs de richesse. Il y a un chantier au Conseil de l'Europe, à l'Union européenne, à l'OCDE, à la Banque mondiale... On les appelle les indicateurs de bien-être et de progrès social. Toutes les équipes sociales et artistiques devraient participer à ces chantiers pour que leurs pratiques soient reconnues et intégrées. Pour l'instant, la culture n'apparaît dans aucun de ces chantiers territoriaux. C'est une des pistes sur lesquelles nous devons être présents.

Culture et développement durable. Il faut aussi créer d'autres situations pour apprendre à s'écouter. J'ai entendu beaucoup de paroles qui ont résonné chez moi. Il faut construire des forces ensemble qui sont essentielles pour la société. Chantal Lamarre a parlé de développement durable. Il y a un *agenda 21 culture*. Dans toutes les histoires de développement durable, on ne



parle jamais de culture. On commence à parler de diversité culturelle, c'est très bien. Le droit culturel, c'est formidable. Ce qui est encore plus important pour notre humanité c'est la question de notre nature humaine, de nos croyances. Le monde est tel que l'on croit qu'il est. La question du développement durable est de faire évoluer nos croyances, nos représentations du monde. Trop de pratiques artistiques sont trop peu reconnues aujourd'hui, accompagnées, rendues visibles. C'est pourtant un chantier essentiel.

Mardi 12 mai 2009

Table ronde n°3

Au quotidien de la rencontre du social et du culturel

Quelles passerelles développer entre les actions de lutte contre l'illettrisme et les actions culturelles ? Quels bénéfices cela induit-il pour les publics ? Comment ces projets sont-ils à même de renforcer les liens familiaux et intergénérationnels dans la perspective du « Vivre ensemble » ?

Film : Un détour par le musée

Film documentaire produit par l'ANLCI à l'occasion de la rencontre nationale Action culturelle et lutte contre l'illettrisme du 14 juin 2006. Lutter contre l'illettrisme c'est d'abord restaurer la confiance en soi, l'estime de soi, la capacité à exprimer ses potentialités, à accéder à la culture et à sa propre culture. C'est ce que donne à voir et à entendre ce film.

Table ronde animée par :

Denis Verdier Magneau, Directeur du développement culturel au château de Versailles
et Secrétaire national du Secours populaire français, chargé de la culture

Avec les réactions de :

- Marie-Thérèse Geffroy, Directrice de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI),
- Marie Aubinais, Journaliste à la rédaction de Pomme d'Api, volontaire à ATD Quart monde
- Thierry Leger, Responsable du secteur multimédia au Centre social Le Lierre à Thionville.

Marie-Thérèse Geffroy (ANLCI) : Je vous remercie d'accueillir ce problème de l'illettrisme dans les travaux de ce séminaire. Nous avons réalisé ce film il y a plus de deux ans, dans le cadre d'un travail que nous avons conduit sur l'action culturelle et la lutte contre l'illettrisme. Les gens qui participaient à cette action, dans le cadre du musée des Beaux-Arts de la ville de Nancy, sont tout à fait comme vous, comme moi. Ils n'avaient pas sur le front une étiquette marquée « illettré, pas comme les autres » ! Souvent dans les esprits, même si les choses ont beaucoup évolué, le regard que l'on porte sur les autres est en rapport avec la position sociale mais aussi du niveau de formation, des diplômes, des concours... Plus on en a, plus on vous regarde d'une manière favorable, plus c'est chic ! En parlant des illettrés : « évidemment ceux-là ne savent rien, ils sont en dessous. Qu'est-ce que vous nous parlez de culture ! Renvoyez les d'abord à l'école, apprendre le minimum. »

Je voudrais tout d'abord apporter quelques éléments pour permettre de sortir d'une certaine confusion et d'être clair sur ce qu'on entend par illettrisme. Depuis des dizaines d'années, on lutte contre l'illettrisme dans notre pays. Mais beaucoup, qui disaient lutter contre l'illettrisme, s'occupaient en fait d'autres problèmes, voisins, connexes mais pas vraiment du problème de ces personnes qui ont été scolarisées en France et qui, à un moment donné de leur vie, ne maîtrisent pas les compétences de base : lire, écrire, compter.

On a, en effet, souvent confondu la lutte contre l'illettrisme avec :

- **L'alphabétisation :** Un problème qui ressemble à l'illettrisme, étroitement lié, est celui de l'alphabétisation. 800 millions de personnes, dans le monde, sont analphabètes. Elles n'ont jamais fréquenté l'école et n'ont jamais rencontré les premiers apprentissages, des compétences, des savoirs de base. L'Unesco conduit actuellement une grande campagne d'alphabétisation (La décennie pour l'alphabétisation 2003 - 2012). Nous avons réuni il y a 15 jours, dans le cadre de la francophonie, une quarantaine de pays pour bien montrer à la fois la différence mais aussi la parenté et la continuité entre ces deux politiques : l'alphabétisation pour que tout le monde ait accès aux premiers apprentissages. Elle se traduit par la scolarisation des enfants et

l'alphabétisation des adultes. Mais ce qu'on a acquis, que ce soit dans les pays industrialisés, émergents ou en voie de développement ne l'est pas forcément une fois pour toutes, ni pour toujours pour tous. C'est ce qui explique que la politique de lutte contre l'illettrisme est étroitement liée au mouvement général de l'alphabétisation. L'ANLCI a proposé à l'Unesco le concept d'alphabétisation durable. Il faut que ce qui a été acquis une première fois soit consolidé, entretenu tout au long de la vie parce que les compétences de base s'effritent et sont parfois oubliées. Il faut donc s'assurer que tout au long de la vie, on maintienne au moins ce minimum des compétences de base que chacun doit posséder pour être autonome dans la vie quotidienne en travaillant à rendre l'alphabétisation durable.

- Il y aussi un problème totalement différent, **c'est l'apprentissage** du Français langue étrangère. Pendant longtemps, nous avons eu de redoutables confusions en assimilant les personnes touchées, confrontées à l'illettrisme au problème des migrants qui, quel que soit leur niveau de formation, ne maîtrisent pas la langue française et doivent l'apprendre, quel que ce soit leur niveau de formation. Il faut bien distinguer ces problèmes si l'on veut être efficace.

Enquête et indicateurs. Jusqu'à 2005, en France, on ne savait pas combien de personnes étaient illettrées aussi nous avons lancé une enquête avec l'INSEE. L'ANLCI est une petite structure d'une dizaine de personnes basée à Lyon avec un chargé de mission dans chaque région, faite pour produire ce qui manque mais c'est aussi un extraordinaire réseau, très riche par la diversité de ceux qui le composent : ministères, partenaires sociaux, collectivités territoriales, réseau associatif. Après avoir travaillé avec ce réseau constitué de quelque 150 institutions, nous nous sommes mis d'accord sur ce qui différencie les phénomènes, nous avons construit avec l'aide de scientifiques des indicateurs sous le regard de ceux qui sont sur le terrain, et lancé, avec l'INSEE, une enquête auprès d'un échantillon de 10 000 personnes. Nous savons maintenant que **3,1 millions** de personnes, âgées de 18 à 65 ans, sont confrontées à l'illettrisme en France. Par ailleurs, pour les jeunes, nous disposons des éléments fournis par le ministère de la Défense et celui de l'Éducation nationale grâce aux tests proposés à des jeunes de 17 ans, garçons et filles lors de la JAPD (journée d'appel et de préparation à la défense). En faisant bien la distinction entre ceux qui sont confrontés à l'illettrisme avec ceux qui se trouvent en difficulté scolaire. 4,9% des élèves d'une classe d'âge de 17 ans sont aujourd'hui confrontés à l'illettrisme.

Contre les idées reçues. Lorsqu'on se penche sur l'échantillon de 10 000 personnes, les constatations vont à l'encontre de bien des idées reçues :

- la moitié des personnes en situation d'illettrisme a plus de 45 ans alors qu'on pense généralement que ce sont les jeunes qui sont les plus illettrés ;
- on savait que les femmes étaient un peu moins confrontées à l'illettrisme que les hommes : oui, elles représentent 41 % de l'échantillon. Mais lorsqu'on regarde ceux qui sont en formation, ce sont le plus souvent des femmes. Les hommes vont moins fréquemment en formation que les femmes ;
- la moitié des personnes confrontées à l'illettrisme vit dans des zones rurales ou faiblement peuplées. On pensait encore très récemment que la lutte contre l'illettrisme concernait majoritairement les zones urbaines sensibles. Sur les 3,1 millions de personnes concernées, seulement 10 % vivent dans les ZUS. Ainsi si on ne faisait de la lutte contre l'illettrisme que dans le cadre de la politique de la ville, on ne toucherait que 10 % des personnes concernées mais dans les zones urbaines sensibles, le pourcentage des personnes concernées est de 18 % ; cela veut donc dire que, dans ces quartiers, la lutte contre l'illettrisme doit être une composante forte des politiques mises en œuvre.
- 57 % de ces 3,1 millions de personnes travaillent, et ont un emploi. On peut ne pas avoir de connaissances académiques et savoir faire beaucoup de choses, avoir accumulé un patrimoine de compétences sans avoir recours à l'écrit. Quand on sait que

8 % de ceux qui travaillent et 15 % de ceux qui sont au chômage sont confrontés à l'illettrisme on se rend compte que la lutte contre l'illettrisme est une donnée essentielle des politiques de formation tout au long de la vie.

- Près de 75 % parlaient uniquement le français à la maison à l'âge de 5 ans, ce qui signifie qu'il faut en finir avec la confusion illettrisme-immigration.

Grand mouvement. Lorsqu'on parle de lutte contre l'illettrisme, c'est bien d'avoir les idées claires, de quitter les *a priori* de toutes sortes, de s'appuyer sur une analyse précise de la réalité, c'est ce que nous pouvons faire grâce aux résultats de l'enquête INSEE- ANLCI 2004-2005. L'ANLCI mesure, suit l'évolution de ce problème et organise des plans régionaux de lutte contre l'illettrisme pour répondre à la diversité des populations concernées. On s'aperçoit qu'il faut user de tous les politiques culturelles, sociales, économiques, de toutes les responsabilités, État, collectivités, entreprises, société civile, monde associatif pour répondre à tous les besoins. Nous avons donc organisé ces plans régionaux de prévention et de lutte contre l'illettrisme et avons lancé un grand mouvement pour chercher, pour trouver ce qui marche dans tous les domaines, le forum Permanent des Pratiques. Nous nous devons d'être vigilants et ne pas inventer des dispositifs qui descendraient vers les personnes en apportant ce que l'on pense être la bonne solution. Ce qu'il faut, c'est aller sur le terrain, ce qui a été fait et réussi. Dans ce cadre du Forum Permanent des Pratiques de l'ANLCI que nous avons lancé, avec l'appui du Fonds social européen, nous avons mobilisé au cours des deux dernières années, 3000 opérateurs de terrain. Nous avons ainsi pu formaliser les outils et capitaliser les pratiques qui marchent et les rendre accessibles à tous, notamment grâce à notre site.

Trouver le déclic. S'agissant de l'action culturelle plus précisément, je vous invite à consulter ce document en ligne sur notre site (www.anlci.gouv.fr) : lutte contre l'illettrisme et action culturelle. Nous avons dans ce domaine de très nombreux exemples de travail avec les médiathèques, bibliothèques, musées, opérateurs, initiatives à la fois agréables et efficaces comme celles conduites en Martinique avec le travail autour du conte pour les enfants. C'est ainsi que, on a diminué considérablement les difficultés des enfants qui auparavant se trouvaient dans un monde totalement étranger et déconnecté de leur univers. Il est nécessaire de faire converger toutes les énergies, les ressources de toutes sortes pour trouver le déclic, le point d'accroche, qui va intéresser la personne et ne la remettra pas dans une situation infantilisante quand il s'agit d'adultes.

Denis Verdier Magneau : effectivement, la question de l'illettrisme doit être posée dans une option très choisie. On ne peut pas travailler de la même manière avec des populations différentes, qui n'ont pas les mêmes niveaux, les mêmes besoins, les mêmes attentes. Je pense que vous êtes nombreux à en avoir fait l'expérience, dans vos associations respectives, et beaucoup savent qu'il est plus facile de toucher la population féminine, les mamans parce qu'elles ont les enfants, parce qu'il y a beaucoup plus de facilités à travailler avec les mamans. Il y a chez les hommes un sentiment autre de se sentir approchés sur leurs difficultés de savoirs élémentaires. J'attends vos réactions sur les difficultés qu'il y a à mener des actions de cet ordre car ce ne sont pas des actions à court terme, dans l'immédiateté comme on le vit dans le tissu associatif de plus en plus. Il faut pouvoir s'inscrire sur des actions dans la durée.

Johanna Selze (CCAS Nantes) : je travaille au centre communal d'action sociale de Nantes. Les ateliers de formation sont un des principaux outils de la lutte contre l'illettrisme. Ils sont en pleine évolution actuellement et on leur demande de cibler leur action vers le public en insertion professionnelle. Est-ce que cela ne pose pas question par rapport à l'intérêt que recouvre la culture, l'importance du détour ? Si on apprend à lire, à calculer, à être autonome dans sa vie quotidienne, ce n'est pas seulement pour aller travailler mais c'est aussi pour être un citoyen à part entière.

Le fait est que cela laisse un public orphelin de la formation ; a priori il y aurait des relais auprès du conseil général pour les bénéficiaires du RSA, qui sont plutôt dans l'accompagnement social,

sauf qu'au niveau du terrain, pour l'instant, il n'y a rien qui se structure. Les travailleurs sociaux éprouvent beaucoup de difficultés à en parler avec les personnes et à les accompagner vers ces formations.

Marie-Thérèse Geffroy : Vous faites allusion à un problème d'actualité assez brûlant. Nous étions la semaine dernière à Nantes, lors d'un regroupement national, avec tous nos chargés de mission régionaux et avons évoqué le problème de cette circulaire de la **DGEFP, compétences-clés**. Auparavant, les actions spécifiques à la lutte contre l'illettrisme conduites dans les ateliers de formation de base, qui existent en France, étaient financées par des crédits IRILL. Tout a été revu. Aujourd'hui, la DGEFP a orienté, vu le nombre de personnes confrontées à l'illettrisme qui sont dans l'emploi ou demandeurs d'emploi, ses financements vers tout ce qui touche à l'emploi. Il y a certes un problème pour ceux qui ne sont dans aucune de ces cases mais aussi des solutions que vous avez évoquées ; celle du financement de certaines des actions, dans le cadre de l'action sociale, par les conseils généraux, par exemple.

Des réalités locales. Nous sommes ici dans le cadre d'un séminaire soutenu, notamment, par la DGAS, c'est une bonne occasion de le rappeler. Au niveau de l'action sociale, il y a une place plus grande à prendre dans le cadre des plans régionaux de lutte contre l'illettrisme. Si nous avons voulu inviter les responsables, préfets, recteurs, présidents de conseils régionaux et généraux, à se mettre ensemble pour faire le diagnostic de la situation de l'illettrisme sur leur territoire jusqu'à leur proposer de mener des enquêtes régionalisées pour avoir les mêmes données, c'est aussi parce que nous savons que les financements ne peuvent venir du même endroit. Il est important que le relais soit pris en fonction de la réalité des populations concernées au niveau local.

Mettre en commun. Pour les associations, la question de l'appel d'offres et des marchés publics pose un vrai problème. Certaines DRTEFP travaillent de manière plus souple. Il y a aussi la solution de répondre ensemble à un appel d'offres. Au lieu de travailler d'une manière isolée, c'est aussi une invitation à tous les ateliers de formation de se réunir, mettre en commun et pouvoir ensemble constituer une réponse à certains groupes de personnes concernées. La circulaire compétences-clés bouleverse un peu le paysage. Le côté positif, c'est que la lutte contre l'illettrisme est intégrée dans les politiques de formation tout au long de la vie, présente dans tous les secteurs sur l'emploi, avec tout ce que font les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) qui consacrent des sommes considérables à la lutte contre l'illettrisme dans l'entreprise. Mais il ne faut pas oublier ces personnes qui ne sont pas dans l'emploi. La tâche est à répartir. Il me semble que les plans régionaux sont le bon moyen de trouver les ressources : c'est au niveau des territoires que les gens se connaissent et peuvent le mieux possible se répartir la tâche.

Nelly Lopez, Confédération des MJC : merci pour la clarté de votre exposé. Vous avez dit que ce séminaire était soutenu par la DGAS. Il faut aussi ajouter le soutien très fort du ministère de la Culture ainsi que celle des associations et fédérations d'éducation populaire dont je représente l'une d'entre elles.

L'évolution des missions de l'ACSE, des conditions de professionnalisation des opérateurs, qui créent des conditions de concurrence plutôt que de coopération, a considérablement modifié le paysage des acteurs. Comment voyez-vous l'évolution de ce paysage ? Nous sommes dans un séminaire national pour une culture solidaire. Quelle place faites-vous au bénévolat culturel, qualifié dans ce paysage d'acteurs ?

Marie-Thérèse Geffroy : la professionnalisation des opérateurs est capitale. Cela passe par la mutualisation, la capitalisation, l'échange. Je vous renvoie au travail que nous faisons dans le cadre du **forum des pratiques**, au travail très interactif grâce à notre site et aux différentes rencontres qui vont se tenir dans toutes les régions de France à la fin de l'année. Nous avons tout un ensemble d'outils pour professionnaliser les opérateurs qui sont à votre disposition.

Outils transférables. Concernant le bénévolat, il s'agit d'offrir des services mais des services de qualité aux personnes concernées. Il y a du travail pour les organismes de formation, il y a du travail pour les bénévoles. Sans les deux, on n'y arrivera jamais. Comment outiller du mieux possible les bénévoles ? Par le relais des différents réseaux des différentes associations, qui sont présents dans notre comité consultatif, nous avons rassemblé les manières de faire, les pratiques qui réussissent afin de les mettre à la disposition des bénévoles et que chacun ne soit pas obligé, dans son institution, dans son association de réinventer à chaque fois les mêmes choses. Produire ensemble des outils communs, qui soient transférables d'une association à l'autre, qui servent à tous. On ne peut réaliser ces outils que par la capitalisation, non pas la somme mais la synthèse de tout ce qui marche dans les différents réseaux. C'est un des gros chantiers de l'agence. Je vous renvoie au guide « pour un bénévolat de qualité ».

Denis Verdier Magneau : Marie Aubinai va maintenant évoquer ses expériences au sein d'ATD Quart monde et la tenue de bibliothèques de rue et d'animations, ce qui sera la réponse la plus directe possible que nous pourrions apporter à la dernière question, en termes de témoignages et de réalité de pratiques.

Marie Aubinai (ATD Quart monde) : je suis animatrice de bibliothèques de rue, plus précisément coordinatrice de bibliothèques de rue de Paris. Je propose de vous présenter une action d'ATD Quart monde, située entre le social et le culturel. Le but qu'elle se donne est de proposer la découverte du livre et de la lecture à tous par le biais des bibliothèques de rue. Elles ont été initiées dans la mouvance de mai 1968. Depuis, elles se sont beaucoup développées, en dehors d'ATD Quart monde. Des bibliothèques municipales, centres sociaux et culturels, associations spécialisées dans l'accès à la lecture pratiquent aujourd'hui les bibliothèques de rue, nommées aussi **hors les murs**. ATD Quart monde continue d'en créer et d'en animer.

Lire ensemble. Il s'agit d'une bibliothèque qui se tient dans la rue. Une équipe d'animateurs vient une fois par semaine à la rencontre des enfants dans un quartier, avec une bâche ou une couverture et des livres. Les animateurs s'installent sur cette bâche avec une sélection de livres. Les enfants les rejoignent, quand ils ne leur ont pas sauté dessus à leur arrivée ! Pendant une à deux heures, les animateurs lisent avec les enfants, individuellement, à deux, en groupe. Les animateurs repportent les livres avec eux. Ce n'est pas un prêt de livres. La bibliothèque de rue se prolonge parfois par d'autres activités que la lecture : sorties, activités créatives, artistiques, sportives. Chaque année, pendant les vacances d'été, chaque bibliothèque de rue propose aux enfants et à leurs familles un « festival des arts et savoirs ». Pendant quelques jours, voire une semaine, des artistes sont invités, des artisans, des scientifiques, des sportifs pour partager savoir et savoir-faire, et autant que possible, les personnes du quartier le sont aussi. Ce temps se termine par une fête.

Un désir de rencontre. Le rôle d'ATD Quart monde n'est pas de mettre en place des structures parallèles aux structures citoyennes existantes mais plutôt de permettre à des personnes en situation d'exclusion, de rejoindre ces structures. Il s'agit de passer le relais lorsque le lien est créé et continuer à inventer d'autres moyens de les rejoindre. Mais encore trop peu de bibliothèques de rue hors les murs s'adressent aux personnes en situation d'exclusion, dans des cités dégradées, des terrains de voyageurs, des hôtels sociaux, des hameaux isolés... La bibliothèque de rue est spécifique. La lecture est une clé essentielle d'insertion dans la société pour casser la spirale de l'exclusion, faire frein à l'échec scolaire qui entraîne l'absence de formation, d'emploi. Bien sûr, il s'agit aussi de donner accès au savoir et à la culture, qui relie au monde, redonnent dignité et goût à la vie. Mais notre premier objectif est la rencontre. Elle implique une relation de partenariat. Les liens qui se nouent autour de la culture peuvent le permettre car ils sont une occasion privilégiée de partager un plaisir et non de fournir une aide. En cela, la bibliothèque de rue n'est pas sociale. Tout se construit donc autour de ce désir de rencontre, et chacune d'elles est unique et s'adapte au contexte où elle se déroule en fonction de ses acteurs. Cependant, le livre garde une place centrale dans l'action.

Les objectifs des bibliothèques de rue sont :

- **aller à la rencontre des plus exclus** : la bibliothèque de rue est tout ce qu'il y a de plus social. Elle se déroule dehors, quoiqu'il arrive. Il n'y a ainsi aucun mur à franchir. Les plus timides peuvent s'enhardir à nous rejoindre quand les moins timides ont déjà fait le premier pas. C'est le livre qui vient aux habitants avec une plus grande proximité. Nous constatons régulièrement que la proximité joue un rôle déterminant. Au sein d'un même quartier, selon l'endroit où nous nous installons, nous ne rencontrons pas les mêmes enfants. Lorsque c'est possible, nous allons chercher les enfants chez eux, en priorité ceux qui sont le plus en marge et rejetés, signifiant que la bibliothèque de rue est pour tout le monde. Il s'agit de permettre à ceux qui n'osent pas de se savoir invités.
- **Permettre la rencontre du livre** : il s'agit de lire avec les enfants, non pas pour leur apprendre à lire mais pour réveiller le désir de lire et favoriser ainsi l'apprentissage ; également faire découvrir le livre autrement que comme un outil scolaire et la lecture comme une obligation pour l'école. On peut ne pas aimer lire mais ce qui ne devrait pas être possible, c'est d'être pénalisé dans l'apprentissage de la lecture parce qu'on n'a pas bénéficié d'un bain de langage qui la favorise et de n'avoir jamais eu l'occasion de prendre goût aux livres. La liberté d'aller et venir sur la couverture de la bibliothèque de rue, de choisir le livre que l'on veut, joue un grand rôle dans le changement de regard sur le livre. Un enfant de sept ans disait : *« je n'aime pas lire parce qu'à l'école, on lit trop ! Ici, on peut lire des livres si on veut, quand on veut. Et il y a des livres qui nous intéressent. »* La sélection de livres n'est pas laissée au hasard et fait l'objet d'un grand soin. Plus que tout autre, un enfant qui n'a pas été nourri de livres et qui est plus ou moins fâché avec la lecture, a besoin de livres qui retiennent son attention, le passionnent, stimulent son imaginaire, lui ouvrent des horizons... Des livres de qualité pour prendre plaisir à la lecture. Comme tous les enfants sont différents, l'offre doit être variée.
- **Favoriser la rencontre autour du livre** : il y a la rencontre entre les animateurs et les enfants. Devant le livre, adultes et enfants partagent une émotion, un plaisir une découverte. L'enfant se sent libre de parler ou non. Et s'il parle, de dire ce qu'il veut. L'adulte ne fait pas peser sur lui d'attente et l'enfant peut parler de ce qu'il vit, de ce qu'il aime, de ce qu'il est, de ce dont il rêve. Il se sent alors reconnu à part entière. Ce qui ne signifie pas que l'on recherche une égalité artificielle. L'adulte reste un adulte face à lui. C'est lui qui a préalablement choisi le livre pour partager avec l'enfant des émotions, des impressions mais aussi des savoirs, une expérience. Il n'est pas supérieur mais antérieur. Le livre favorise l'écoute et l'échange en même temps que la transmission, l'ouverture, la découverte, l'initiation. Il y a aussi la rencontre entre l'animateur, l'enfant et tout son milieu. Bien souvent, les uns ont peur de ceux qui sont à l'extérieur de la cité tandis que les autres, appréhendent de venir dans un quartier mal réputé. Finalement, chacun découvre l'autre différent de ce qu'il avait imaginé. Il change nécessairement de regard. Dès que la rencontre a lieu, les appréhensions tombent. La rencontre autour du livre, c'est aussi la rencontre entre enfants. C'est un temps de concorde, notamment après les temps d'été où les enfants apprennent à se connaître. Il y a la rencontre entre enfants et parents, entre animateurs et parents... **Le livre est un sésame**, dans la mesure où il est un symbole du savoir. Il inspire respect et reconnaissance. Le livre déclenche la parole, même chez ceux qui ne savent pas lire mais qui y accèdent par la voix de celui qui lit.
- **Créer une dynamique culturelle** : pour varier les plaisirs et ouvrir à la nouveauté, les bibliothèques de rue proposent d'autres activités, liées à la lecture ou non comme des jeux, rallyes-lecture, petit théâtre (kamishibai), sorties au musée, activités manuelles... Les bibliothèques de rue travaillent en lien avec les partenaires du quartier comme le

centre social, la bibliothèque municipale afin de créer des liens et, le moment venu, passer le relais. Une animatrice d'une bibliothèque de rue sur un terrain de Roms raconte : *« nous sommes allés à la bibliothèque municipale pour la première fois, nous ne l'aurions pas fait il y a un an car les enfants que nous rencontrons sont ingérables ! Ils courent dans tous les sens, crient alors qu'à la bibliothèque, il faut être calme. Nous avons emmené cinq enfants. Natacha a été particulièrement impressionnée en voyant tous ces livres. Elle a commencé à les regarder et à demander un livre que nous lisons souvent en bibliothèque de rue. Ce livre nous a permis de faire le lien entre notre bibliothèque et celle-ci. Un premier lien était créé. »*

Rencontre et création en synergie. Ces quatre objectifs fondent les bibliothèques de rue mais leur mise en œuvre fait appel au désir de rencontre et à des compétences indispensables. Patricia Héberger, volontaire, qui a pratiqué de nombreuses bibliothèques de rue dans plusieurs pays explique : *« nous avons un objectif de relations, de rencontres avec les familles mais plus on veut aller loin dans cet objectif, en utilisant le livre, plus on doit aller loin dans la compréhension de ce qu'est le livre et vers quoi il mène les gens que nous rencontrons. C'est une des raisons pour lesquelles, lorsque nous arrivons en bibliothèque de rue, et que nous passons le relais à une annexe, nous devons être sûrs que la recherche pour connaître ces gens va se poursuivre. La question est d'ailleurs la même pour les professionnels du livre, qu'ils soient dans les murs ou hors les murs. Pour bien travailler, ils ne peuvent pas perdre cet approfondissement, cette question : qui est la population qui nous entoure ? Tout comme nous, lorsque nous perdons la compétence liée aux livres, nous perdons aussi la rencontre avec les gens. Cela vaut pour l'informatique dans la rue ou l'art dans la rue. Pour vraiment rencontrer des gens, il faut avoir une vraie proposition de contenu. Faire de la création artistique avec les enfants dans la rue sans artistes est voué à l'échec. On risque simplement d'asservir l'art à notre objectif. Rencontre et création sont en synergie, l'un renforce l'autre. C'est fondamental. »*

Chemin parcouru. Quels sont les bénéfices de cette action ? Ils sont difficiles à mesurer et pas toujours perceptibles à court terme. Ils sont trop aléatoires pour être planifiables. En revanche, a posteriori, on peut mesurer le chemin parcouru et s'apercevoir que les objectifs ont été atteints et qu'ils n'étaient pas forcément utopiques.

Quelques exemples :

- concernant la **rencontre des plus exclus**, à la Roche-sur-Yon, j'ai rencontré un garçon de 34 ans, qui est devenu animateur de bibliothèque de rue et qui vient d'une cité défavorisée. Il est titulaire d'un BTS commerce et a choisi d'être ouvrier. Il raconte : *« nous étions beaucoup livrés à nous-mêmes, toujours dehors, nous n'avions rien à faire à la maison et pas avec autant de jeux que les enfants d'aujourd'hui. Pour mes parents, c'était difficile. Ma mère ne savait pas lire et en avait honte. Elle n'allait jamais aux réunions de parents ni rencontrer les profs. Au collège, un jour, les autres sont partis en classe de mer. Comme ma mère n'avait pas de quoi m'y envoyer, je me suis senti sur la touche. La bibliothèque de rue est arrivée dans mon quartier quand j'avais neuf ans. Elle m'a ouvert sur l'extérieur et m'a donné le goût du livre. Aujourd'hui, je lis peu de livres mais je lis un quotidien régional et des magazines. Pour écrire, je me débrouille pas mal. »*
- Concernant la **rencontre du livre**, Patricia Heyberger, volontaire permanente d'ATD Quart Monde, raconte : *« je me souviens en Alsace, au moment où des familles étaient sans cesse relogées, nous avons voulu que les gens puissent s'exprimer sur le thème de habiter - bien vivre. Nous l'avions proposé sur le temps des bibliothèques de rue. Ce qui avait abouti à la réalisation d'un livre intitulé : C'est pas dit que ça va rester comme ça ! Une institutrice avait utilisé ce livre comme livre de lecture. Plusieurs enfants, entre 9 et 13 ans, en échec scolaire, ont appris à lire en trois mois avec ce livre. C'est le genre de choses dont on rêve mais que l'on croit à peine possible. Quand on le voit, ça*

a fait un choc. »

- Un autre volontaire raconte : *« j'ai rencontré des personnes qui m'ont dit que c'était moi qui leur avais appris à lire. Je ne leur ai pas appris à lire. J'animais la bibliothèque de rue mais je pense que cela leur a donné le goût de lire. Un homme m'a dit qu'aujourd'hui, il lisait des livres à ses enfants. Il s'est souvenu que gamin, il lisait avec moi dans la rue, il n'y avait pas de livres à la maison. »*
- Concernant **la rencontre autour du livre**, une bénévole à Limoges raconte : *« les femmes d'un quartier qui se retrouvaient grâce à la bibliothèque de rue ont constaté, au fil des années, que leurs enfants apprenaient mieux en classe. Elles ont alors demandé à l'équipe de la bibliothèque de rue de créer un nouveau site ailleurs. Ces femmes ont également créé un club de femmes qui leur a permis de mieux se connaître, se défendre, se prendre en main. Elles se sont ainsi retrouvées pour s'inscrire sur une liste électorale. Chacune d'elle isolément ne l'aurait pas fait. »*

Denis Verdier Magneau : Thierry Léger va maintenant nous présenter une expérience différente, portant sur les nouvelles technologies et l'utilisation de l'image afin de permettre aux personnes de se sentir insérées et bien vivantes dans une société où les technologies nouvelles sont reines.

Thierry Léger (Centre social Le Lierre à Thionville) : je fais partie d'un centre social implanté dans un quartier à Thionville en Lorraine. Nous sommes à seulement 15 kms de Schengen, pays des trois frontières, à proximité de l'Allemagne et du Luxembourg. Nous appartenons au réseau de l'éducation populaire pour qui la question de la culture est devenue centrale depuis plusieurs années. Beaucoup de projets sont construits à partir de la question culturelle. Les centres sociaux, de par leur mission sur un territoire, travaillent à partir d'un diagnostic. La question de l'illettrisme revient régulièrement. Nous ne nous sommes pas assez intéressés à ces questions et avons tenté d'y apporter des réponses différentes. Le premier cas se situe à l'accueil de l'établissement où nous devons aider les gens à remplir les papiers puisqu'ils maîtrisent mal la langue française. Nous avons mis en place des actions *français langues étrangères*, qui étaient à l'époque soutenue par le FASILD. Nous avons proposé des séances avec un écrivain public qui permettait d'apporter des réponses ponctuelles.

Préformation de base. Nous avons choisi des projets de préformation de base qui sont organisés sur cinq mois. On peut y travailler un projet spécifique à connotation culturelle. Nous avons décidé de nous appuyer sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour apporter des réponses face à l'illettrisme et aussi pour mieux maîtriser ces technologies. L'accès à l'écriture est un enjeu fort, souvent véhiculé par la technologie. C'était d'ailleurs une des questions centrales réfléchies au sein de l'Unesco qui a produit un rapport sur l'accès au savoir et la manière d'équiper les publics pour ne pas être en rupture avec l'accès au savoir. Nous avons repris cette réflexion en développant d'abord des actions d'éducation à l'image depuis une quinzaine d'années. Depuis 2000, on s'est intéressé au multimédia.

Multimédia. Nous avons construit le projet autour des questions du multimédia. Près de la moitié des gens viennent de la ville mais aussi des villages environnants. Nous l'avons dirigé en direction des enfants, des adolescents et des adultes, voire des personnes du troisième âge. C'est une pratique quotidienne et irrégulière que nous abordons. La mise en place de ce stage au sein du centre permet de mobiliser toutes les ressources pour améliorer la qualité des interventions et mettre à disposition du stage tous les partenaires avec qui nous travaillons régulièrement. C'est un stage qui s'inscrit dans une dynamique beaucoup plus large que celle liée simplement à la problématique de lutte contre l'illettrisme. Nous abordons plein d'autres questions par ce biais.

Sécurité routière. Le premier projet s'est déroulé en 2005. Nous avons travaillé autour des questions de sécurité routière pour des publics de 18 à 25 ans. Nous avons réalisé, en

collaboration avec des réalisateurs, un film documentaire et construit une interface DVD avec de multiples ressources, élaborées avec le groupe. Il interroge les connaissances et les possibilités d'écriture. Un lien direct s'est réalisé entre l'audiovisuel et l'écrit. Nous avons rencontré différentes auto-écoles afin de leur proposer de diffuser ce DVD pour des initiations aux apprenants. Nous sommes bien dans un projet culturel puisque l'objet permet d'aller rencontrer des publics et n'est pas réservé uniquement au milieu dans lequel il a émergé. L'appel à la culture permet la communication vers d'autres publics.

Ecrire pour le monde. Le deuxième s'est déroulé en 2008. Nous l'avons axé sur le voyage et le carnet de voyage. Nous avons travaillé avec internet. Il y avait les apprentissages de base, la construction d'un carnet de voyage. Nous avons travaillé à partir d'un blog et avons produit un CD-Rom où l'on trouve un jeu en utilisant des technologies flash. Nous avons travaillé à la fois sur les textes, les contenus et sur le blog. Ce dernier, constitué de textes courts, permet de travailler l'écrit, en abordant en même temps le rapport à la technologie. Comment quelqu'un qui est illettré peut-il entrer dans ce monde ? À partir du moment où l'on fait un blog, on écrit pour tout le monde. Nous avons abordé l'éducation au droit, la responsabilité, le droit à l'image. Les jeunes, mêmes illettrés, utilisent fréquemment les nouvelles technologies. Ils pratiquent le langage SMS qui est une forme d'appauvrissement de la langue et, souvent, ils rencontrent des difficultés à dire leurs émotions, n'ayant que peu de mots à leur disposition. Il y avait donc là un enjeu à partir de leur intérêt quotidien pour les amener à construire un projet plus large et aller vers des productions de qualité. Le stage s'est construit autour de ces notions.

Voyage itinérant. Nous avons également mis en place un voyage itinérant et avons profité de nos trois frontières : Allemagne, Luxembourg, Belgique. Le blog permettait de communiquer avec les familles. Dans l'itinérance, nous avons continué à travailler sur l'écrit et la mise en ligne. En fin de stage, nous avons préparé une exposition à partir des différentes planches réalisées pour le carnet de voyage. Nous avons fait une présentation du blog et du jeu. Ce qui a permis de rendre compte au public de l'expérience et de valoriser les participants. Ils ont été valorisés en tant que producteurs, créateurs.

Denis Verdier Magneau : merci pour cette présentation d'échanges, de vécu tant sur l'image, les nouvelles technologies que les pratiques du livre. Y-a-t-il des questions ?

Une intervenante : Toute cette matière, recueil de témoignages, est-ce que vous les conservez ? En faites-vous quelque chose au titre de l'évaluation des pratiques ? Sachant qu'une idée peut être très bonne à un endroit mais pas forcément transférable en l'état. On sait que la modélisation s'appauvrit surtout dans les modèles culturels. Avez-vous à ATD Quart monde entrepris ce travail ?

Marie Aubinais (ATD Quart monde) : c'est une pratique qui effectivement existe depuis le début. Toutes les activités élaborées avec les personnes rencontrées font l'objet d'écrits qui sont archivés. L'objectif est de raconter l'histoire de ces personnes en grandes difficultés pour essayer de situer d'où viennent les problèmes, comment ils se reproduisent, qu'est-ce qui fait que les personnes retombent dans les mêmes difficultés ? Depuis le début du mouvement, nous avons ces écrits qui sont réunis avec beaucoup de précautions quant à leur confidentialité. Les bénévoles notent seulement ce qui concerne la lecture, les réactions des enfants. Nous n'entrons pas dans la vie privée des gens. Tout est conservé dans un centre d'archivage du mouvement situé en région parisienne. Des chercheurs peuvent y avoir accès pour travailler sur ces questions.

Brigitte Bourcier (Volontaire ATD Quart monde) : c'est l'objet de publications. Un livre vient d'ailleurs de sortir : « éradiquer la misère » (éditions Quart monde). Il est constitué de quatre histoires de famille et une réflexion sur l'économie, la crise. Nous tirons de l'expérience des

bibliothèques de rue, une réflexion pratique.

Marie Aubinais (ATD Quart monde) : Nous intervenons avec l'aide de diverses associations, centres sociaux et d'autres partenaires là où nous détectons des situations d'exclusion, et là où des personnes, volontaires ou bénévoles, sont prêtes à s'engager pour agir. Et si nos actions se réfèrent à la réflexion et un certain savoir-faire issus de l'expérience d'ATD Quart Monde, une des attitudes fondamentales du Mouvement est d'écouter et d'entendre qui sont les personnes rencontrées, ce à quoi elles aspirent et ce qu'elles souhaitent faire, avant tout.

Denis Verdier Magneau : le tissu associatif, qu'il s'agisse des grandes associations ou d'associations spécialisées, voit en général ses missions portées sur la sensibilisation, sur l'accroche des publics. Notre rôle n'est pas forcément de réaliser des actions de longue durée parce que ce n'est pas forcément facile à mettre en place. Certains bénévoles se portent sur ce type d'actions car elles nécessitent des compétences particulières. On ne peut pas s'aventurer sur le chemin de la correction de l'illettrisme sans avoir soi-même une formation et les compétences. Les associations, avec toute la bonne volonté qu'elles peuvent vouloir y mettre, n'ont pas toujours ces ressources. C'est la raison pour laquelle elles agissent en forme de passerelles. Au travers de la sensibilisation, on renvoie ensuite vers les structures les plus habilitées à exercer sur la durée des missions d'apprentissage des premiers savoirs et de lutte contre l'illettrisme. C'est le premier pas qui compte. Au travers des expériences qui viennent d'être évoquées, cela se traduit bien. Ces actions de sensibilisation sont fortes et très importantes car les travailleurs sociaux et les institutions ne peuvent pas jouer ce rôle de proximité, au plus près du lieu de vie des gens. Une fois que cette passerelle s'est créée, on peut intervenir plus facilement parce qu'on a mis en confiance, parce qu'on a su préparer le terrain.

Nachila Baba Aissa (EPRA) : je travaille dans une banque de programmes radiophoniques avec des radios associatives, relais d'initiatives locales, dans le domaine social et culturel, sur la lutte contre les discriminations, les formes d'exclusion, la politique de la ville. Je souhaitais demander à Marie Aubinais comment se faisait le choix de vos livres ?

Marie Aubinais (ATD Quart monde) : nous travaillons avec des professionnels de la lecture et nous choisissons des livres de qualité pour enfants de la manière la plus variée possible en partant de l'idée que l'on ne peut pas savoir *a priori* quel livre va rencontrer quel enfant. On peut proposer des livres qui racontent des histoires de pauvreté, d'exclusion à condition qu'ils soient faits par de vrais auteurs et qu'ils n'aient pas une vocation de pansement, de remède. **La lecture n'est pas faite pour guérir.** C'est un lecteur qui rencontre une œuvre. Nous sommes là pour servir cela. Ce sont beaucoup des albums, de la fiction, du documentaire, de la bande dessinée.

Nachila Baba Aissa : Marie-Thérèse Geffroy, par rapport aux statistiques concernant les publics illettrés, vous avez dit 41 % de femmes et 59 % d'hommes, 53 % de ces personnes travaillent. Avez-vous le pourcentage de femmes qui travaillent parmi ces 53 % ?

Marie-Thérèse Geffroy (ANLCI) : Pour les hommes et les femmes, c'est 57 % qui sont dans l'emploi et si on enlève les personnes à la retraite dans les 18-65 ans, ça ferait plus de 65 %. Nous avons choisi de faire une répartition plutôt par branche professionnelle. Nous pouvons dire globalement qu'il y a plus d'hommes que de femmes confrontées à l'illettrisme mais, selon la branche, le nombre d'hommes et de femmes est inégal. Il y a des branches très touchées par l'illettrisme comme la propreté mais aussi très investies dans la lutte contre l'illettrisme. Nous n'avons pas encore fait une analyse par sexe et par branche. Nous avons essayé d'abord de voir quels étaient les secteurs professionnels les plus touchés. Dans le bâtiment, le secteur de l'habitat social, les services à la personne, l'agroalimentaire, beaucoup de personnes sont confrontées à l'illettrisme. Dans le secteur des transports, le ramassage des ordures ménagères, 80 % rencontrent des problèmes qui se révèlent souvent au fil de la modernisation des processus de travail.

Nachila Baba Aissa : Thierry Léger, est-ce que vous développez un partenariat avec les radios associatives ou d'autres médias qui sont des relais des initiatives comme les vôtres, qui sont une manière de mutualiser ?

Thierry Leger (Centre social Le Lierre à Thionville) : Effectivement nous travaillons de différentes manières. D'abord, en essayant d'apporter aux jeunes un regard critique sur ces objets, en leur donnant quelques clés de lecture par rapport à la construction des messages. Nous mobilisons les radios et les télévisions lorsque nous organisons des temps de valorisation de nos productions culturelles. Ainsi, lorsque nous organisons l'exposition ou la présentation publique des réalisations, nous faisons appel aux médias locaux. Dans le cours de la formation, nous essayons aussi d'associer des journalistes locaux qui viennent expliquer leur travail et rendre compte de leurs pratiques éthiques, de la manière de construire le message en fonction du public cible. Dire, comment et pourquoi on communique un message.

Table ronde n°4

Quelles démarches et quels dispositifs ?

Quels dispositifs multi-partenariaux sont proposés afin de rapprocher les publics des pratiques artistiques et culturelles ? Comment ont-ils été élaborés ? Selon quelles modalités ? Quels sont ceux qui mériteraient d'être mutualisés ? Comment sensibiliser et former les partenaires (professionnels de la culture et du champ social, bénévoles) ?

Film : La communauté d'Emmaüs à la Pointe rouge

Film documentaire autour des ateliers gratuits à la Communauté d'Emmaüs de la Pointe rouge à Marseille. Ce film fait la part belle aux témoignages des habitants quant à leur participation à des actions culturelles et artistiques et l'intérêt que ces actions recouvrent pour eux.

Film : Des voix se sont rencontrées

En retraçant l'aventure de l'Atelier chant, menée par ATD Quart monde entre 1997 et 2007 en Ile-de-France, ce film plonge au cœur d'une expérience humaine originale. Dirigées avec passion par Jean-Paul Baget, chef de chœur, des personnes aux parcours de vie très différents, certaines en situation de pauvreté, se sont apprivoisées autour d'un travail vocal et corporel ambitieux.

Table ronde animée par :

Hervé de Ruggiero, directeur de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS)

Avec les témoignages de :

- Carine Guilbert, coordinatrice insertion-culture du Conseil général du Nord,
- Marc Villarubias, chef de la mission de coopération culturelle de la Ville de Lyon,
- Mathias Kelche, coordinateur de l'association Tôt ou T'Art- Culture du Cœur Bas-Rhin

Hervé de Ruggiero : Je vous présente les excuses de Nicole Maestracci, Présidente de la Fnars, qui a été retenue par une obligation professionnelle non programmée. Nous allons délibérément nous tourner vers les collectivités territoriales pour voir comment elles œuvrent au rapprochement des publics en situation d'exclusion des pratiques artistiques et culturelles. Nous évoquerons aussi les questions de formation des professionnels. Carine Guilbert, vous êtes vous-même aussi travailleur social, assistante de service social de formation. Comment fait-on un tel chemin, vers un poste de coordination et de responsabilité sur l'action culturelle en faveur des personnes en situation d'exclusion ?

Carine Guilbert (Conseil général du Nord) : il y a un peu de hasard et de chance aussi. J'ai travaillé 20 ans dans le social dont 10, à partir de 1989, en lien avec le RMI. À force de lire des contrats d'insertion que nous devons présenter aux élus, je me suis rendue compte que nous répondions toujours à l'insertion par le logement, la santé, l'insertion professionnelle. Je voyais des gens qui avaient de plus en plus de mal, qui s'isolaient, qui avaient des problèmes de perte de confiance en eux. J'ai pensé, d'abord par narcissisme puisque la culture m'apporte beaucoup, que ça pouvait être bien de mettre en place des actions culturelles pour reconstruire les personnes, leur apporter une brillance. J'ai contacté les cinémas de ma ville, près de Lille. On a commencé à monter des projets avec des travailleurs sociaux. Le musée d'Art moderne et d'autres m'ont contactée. Je faisais ce travail en plus de mon travail. On me laissait faire mais ce n'était pas ma mission prioritaire. Est arrivée la loi de 1998 sur l'exclusion qui m'a aidée. Les élus ont vu ce travail qui prenait de l'ampleur et m'ont proposé d'intégrer le service culture pour coordonner une politique d'insertion par la culture, avec des financements culture et insertion tout en coordonnant sur le terrain, le maillage entre les artistes et les travailleurs sociaux.

Hervé de Ruggiero : ce que vous faites dans le département du Nord a une dimension départementale. Comment vous donnez-vous la cohérence pour être réellement dans une impulsion pilotée par le Conseil général ?

Carine Guilbert (Conseil général du Nord) : il y avait déjà d'autres actions culturelles en faveur des publics éloignés de la culture. L'éducation populaire, la politique de la ville ont beaucoup œuvré

en ce sens. Ce qui est différent, c'est que c'est à l'échelle d'un département. Ayant ce rôle de coordination, je peux avoir un regard sur les différents projets. Il faut aller chercher des territoires plus éloignés qui n'ont pas forcément de demandes précises et trouver les artistes, les travailleurs sociaux pour leur dire que c'est possible. Il y a donc eu tout ce travail d'équilibre territorial à mener, à informer et à mobiliser tout le monde. J'ai un passé et un présent militant fort. Il s'agissait donc de faire un travail de terrain, faire se rencontrer les acteurs, animer des réunions un peu partout.

Revisiter les mots. Durant les premières années, j'estimais que je n'avais pas la légitimité pour monter une politique d'insertion par la culture. J'étais au début, un animal un peu particulier ! L'idée de monter des groupes de travail, de réflexion un peu partout dans le département, où vivent deux millions et demi de personnes, m'a amenée à repenser les choses. Trois ou quatre fois par an, ces réunions ont eu lieu pour revisiter les mots, chercher à définir la médiation, l'insertion, l'art, la culture, l'évaluation... Nous avons essayé de trouver des outils en partenariat avec des acteurs de l'éducation populaire, de l'observatoire de Grenoble. Nous avons passé en revue tous les gros mots des travailleurs sociaux, des cultureux, et nous nous sommes fait un lexique avec des définitions pour mieux se comprendre. Nous disposons désormais d'un langage commun. Nous avons fini par avoir des idées, des valeurs en commun. Nous avons eu alors envie d'écrire ce que nous avons accumulé pour le transmettre aux autres et leur faire gagner du temps. Dire qu'un réseau était constitué.

Charte départementale. Nous avons défini la « charte du département du Nord des réseaux insertion - culture », le département au sens de territoire. Nous y refaisons l'histoire de l'éducation populaire (des jeunes travailleurs sociaux ne la connaissent pas). Nous y proposons les bonnes pratiques, les valeurs que nous défendons. Nous y mettons la pyramide de Maslow dans l'autre sens en affirmant que tout est transversal et que tout se fait en même temps : nous refusons de mettre la culture et l'épanouissement en dernier mais bien en même temps.

Hervé de Ruggiero : comment vit concrètement cet outil ?

Carine Guilbert (Conseil général du Nord) : la charte circule. 250 élus et représentants d'associations l'ont signée. Nous demandons aux nouveaux partenaires de s'approcher le plus possible des valeurs et des pratiques présentées dans cette charte. Cette charte peut encore évoluer. Sachant que cette politique ne concerne que des publics adultes, des familles avec enfants.

Hervé de Ruggiero : au regard des choix politiques qui sont faits, vous faites une distinction entre des actions, des processus de démocratisation culturels et des processus de démocratie culturelle. Quelle est la différence ?

Carine Guilbert (Conseil général du Nord) : avec la démocratisation, on met en place tous les outils et les moyens pour accéder à la culture officielle, ce qui veut dire de la médiation, des bus, de la billetterie, des visites de musées ; démocratie, c'est la reconnaissance de toutes les cultures. Ainsi, nous avons proposé à des publics au sud du département, avec le médiateur de territoire, de faire leur affiche politique avec un artiste photographe, une graphiste et un écrivain. Nous avons travaillé avec ATD Quart monde, les centres sociaux et quelques mairies. Le médiateur les a emmenés voir une exposition d'affiches politiques en Belgique. Puis les affiches ont été exposées dans une médiathèque. Elles vont circuler dans toutes les médiathèques du département. Autre exemple : les ouvrières de l'entreprise Lévis ont raconté leur licenciement à partir d'un travail sur la mémoire. C'est aussi un travail avec une radio culturelle de proximité.

Hervé de Ruggiero : on voit l'importance que joue la fonction de médiateur territorial. En quoi consiste-t-elle ?

Carine Guilbert : à force de travailler ensemble, d'animer les territoires, construire ensemble des projets, j'ai ressenti plusieurs besoins. D'abord celui d'être moins seule avec un professionnel pouvant lier social et culturel de façon permanente ; il était aussi important que quelqu'un puisse aider les artistes à trouver les publics en insertion, aider les travailleurs sociaux à comprendre l'intérêt de la culture et construire des projets culturels. Il fallait aussi trouver rapidement de l'argent. Impossible d'attendre sept ou huit mois que les budgets ne se débloquent. En tant qu'assistante sociale, j'avais été formée à la déontologie ; il ne s'agissait pas d'ouvrir des portes à des personnes loin de la culture et leur dire au bout de trois ans, l'atelier terminé, vous rentrez chez vous. Mon souci était de ne pas abandonner les gens et d'intervenir dans la durée. Grâce à ces réunions de territoire, j'ai pu repérer des gens qui avaient une sensibilité double. Je leur ai proposé de prendre mon relais et d'être médiateur de territoire et non pas d'une structure culturelle. Ils ont pour rôle le maillage, la mobilisation des travailleurs sociaux, l'aide aux artistes. Je propose aussi aux médiateurs de mettre en place un journal culturel à l'intention des travailleurs sociaux et des publics, tous les deux mois.

Autonomie de fonctionnement. Un médiateur, c'est 36 000 € à temps plein mais ce peut aussi être des temps partiels. Nous mettons en place des microprojets qui durent un à quatre mois, qui coûtent entre 1500 et 2000 €. Chaque médiateur dispose d'un budget de 20 000 € pour financer six à sept micros projets par an, le journal, des navettes de bus, une billetterie. Cette boîte à outils est disponible immédiatement. Le médiateur peut construire des projets avec les publics. Certains microprojets peuvent aussi devenir des macroprojets. Il y a une dizaine de médiateurs sur le département. Ils deviennent têtes de réseau avec un logo, une plaquette, un site pour mutualiser, capitaliser.

Hervé de Ruggiero : autre territoire, autre acteur territorial avec la ville de Lyon. Marc Villarubias, vous nous présentez un modèle intégré à la politique de la ville. C'est la culture qui est un élément de cette politique avec l'ambition de mettre la culture au cœur du développement social urbain. Comment concrètement cette agrégation se joue-t-elle, comment a-t-elle émergé ?

Marc Villarubias (Ville de Lyon) : nous avons essayé de faire que ce qui relevait du volet culture de la politique de la ville s'intègre véritablement dans la politique culturelle de la ville sans avoir d'un côté, la culture des quartiers et de la cohésion sociale et de l'autre, une politique culturelle selon les disciplines artistiques.

Politique contractuelle. La politique de la ville est contractuelle ; elle engage la commune, l'agglomération, le département, la région, l'État en direction de certains territoires pour lesquels ont été diagnostiqués certains handicaps ou difficultés en termes de développement, de relations avec le reste de la ville, de mobilité des personnes, de fragilité, de profils sociaux économiques... Il s'agit de faire en sorte que les habitants de ces espaces, ces territoires se mettent dans d'autres dynamiques pour que naisse quelque chose de plus équitable, qu'il y ait plus de cohésion, plus de relations et d'harmonie à l'échelle du territoire. Cette politique date des années 1970.

L'agglomération tout entière. Une première tendance historique a été de ne pas s'enfermer dans la seule logique du quartier ? Aujourd'hui, on sait que ce ne sont pas les quartiers qui ont des problèmes. La question est celle de la ville dans son mode de développement qui a produit des territoires dans lesquels ont été concentrées les difficultés. Comment travailler donc autant aux échelles du quartier que de la commune et de l'agglomération ?

La culture au cœur du changement. Deuxième évolution : on parle au départ de réparation urbaine. Il s'agit d'améliorer l'espace public, l'habitat. Une couche de peinture et on change les couleurs de façade, pensant que les choses changent derrière. Comment la culture est-elle appelée à amener une véritable transformation et non envisagée comme un événement ? La culture a un impact réel pour le développement de l'individu, de son insertion et sa relation au monde ainsi que sur le développement des communautés de personnes et des territoires

physiques. Comment, dans des politiques culturelles communales, prend-on en compte la mémoire des territoires, les mémoires de l'immigration, les cultures urbaines, la diversité culturelle présente dans les territoires...? Comment penser la culture dans le cadre des opérations de renouvellement urbain, de transformation de la ville, de cohésion sociale, d'intercommunalité ? La culture est donc bien une des clés importantes de transformation.

Répartition budgétaire. La question s'est posée dès la fin des années 90 à Lyon : comment interpeller le droit commun de la culture dans cette politique, au-delà des moyens et des crédits spécifiques – on nomme cela la discrimination positive. Cela pose la question de la transformation d'une politique culturelle. La culture - les créateurs, les artistes, les porteurs de projets, les équipements culturels - est importante dans les opérations de développement social urbain, dans la transformation des territoires et des parcours de personnes. En même temps, cette culture développée dans les quartiers ne rentrait pas complètement dans le champ des politiques culturelles. L'approche financière des grandes masses d'argent qui étaient injectées dans les politiques culturelles a permis de déclencher un processus de redéploiement des moyens, des compétences de la culture dans l'espace de la politique de la ville. 20 % du budget de la ville est consacré à la culture, soit 100 millions d'euros. 70 millions sont attribués à trois équipements culturels : opéra, orchestre, conservatoire. Quand on rajoute le réseau de bibliothèques, le musée des Beaux-Arts, le musée d'art contemporain, le théâtre... les vingt plus grands équipements culturels, on arrivait à 98 % du budget de la politique culturelle de la ville. 1 % allait sur l'événementiel, 1 % sur l'aide aux lieux, à la création, aux équipes, aux projets sur la vie culturelle et seulement 0,3 % sur ce qui relevait de la politique de la ville. Cela posait franchement des questions d'équité, de traitement de l'ensemble des citoyens. On était de plus, à l'époque, dans une perspective de création d'une filière culture et quartiers, proposée par le ministère de la Culture et de la Communication.

Hervé de Ruggiero : on voit que l'on est dans un type d'actions de coordination qui se manifeste différemment de ce qui nous a été présenté précédemment. Vous avez aussi un texte fondateur qui donne un cadre de référence, la charte de coopération culturelle de la ville de Lyon. Quelles sont les conditions de réussite, dans ce type d'approche que j'appellerai intégrée ?

Marc Villarubias (Ville de Lyon) : une fois le diagnostic posé, il fallait savoir comment faire bouger tout cela. Tout le monde pensait que les institutions étaient figées et impossibles à faire bouger. Il y avait toutes les bonnes raisons pour ne pas avancer. Nous avons mis en place cette charte de coopération culturelle pour les grandes institutions qui mobilisaient 98 % du budget culture.

Nous avons créé un chemin avec :

- une volonté politique transversale à la ville. Une plate-forme a été créée réunissant les élus à la culture, aux événements, à la politique de la ville ;
- une volonté politique partagée avec la région et l'État ;
- la reconnaissance de pôles d'acteurs différents avec un pôle proximité (centres sociaux, maisons de l'enfance, travailleurs sociaux, associations d'habitants), un pôle d'acteurs culturels et artistiques (artistes, créateurs, compagnies, institutions), un pôle politique, un pôle administratif. Comment chacun, dans le respect de ses missions, en fonction de ce qu'il est, s'engage à coopérer ? Il a donc fallu redéfinir les attentes respectives. Un travail s'est initié vers la douzaine de quartiers politiques de la ville pour définir, sur chacun des quartiers, le projet culturel du territoire ;
- des thèmes ont été définis : mémoire, cultures urbaines, accompagnement des pratiques culturelles des habitants, culture numérique, diversité, lutte contre les discriminations, articulation entre insertion sociale et professionnelle et pratiques culturelles et artistiques.
- Les 20 institutions culturelles ont été amenées à indiquer la manière dont elles souhaitaient s'engager sur des projets de territoires ou sur les thématiques proposées.

De l'engagement à l'action. La charte est aujourd'hui un document de déclaration politique signée par les 20 directeurs d'institutions, l'État, la région et la ville. Dans chaque institution, nous avons aujourd'hui un référent politique de la ville, formé, cadre de l'institution qui porte ces questions au sein de sa structure. Nous avons un rappel des missions de chacune des institutions. Donc, une institution, un référent, un rappel des missions, un rappel des moyens mis à disposition de l'institution, tant humains que financiers et des engagements précis avec un calendrier. Une centaine d'engagements ont été pris par les 20 équipements culturels pour une durée de trois ans dont nous accompagnons la mise en œuvre sur les territoires.

Hervé de Ruggiero : vous avez indiqué que c'est face à une approche et à une logique financière qu'a été abordée la question et monté le dispositif. En termes de budget, est-ce que les changements du cadre national de la politique de la ville vont avoir des incidences directes sur ce que vous faites ?

Marc Villarubias : sur la mobilisation des institutions, c'est sans moyens supplémentaires. Un équipement culturel qui intervient dans les quartiers le fait sur son propre budget. Il y a un réseau d'excellence qui doit bouger et doit produire d'autres services, d'autres manières d'envisager la relation au territoire, aux personnes, qui doit inventer. Il y a à avancer sur cette question. Mais pour que tout cela se mette en mouvement, on a besoin d'être fort à tous les niveaux. Nous avons un tiers des structures qui joue réellement le jeu, un tiers qui essaie mais n'y parvient pas, un tiers qui n'y va pas. Nous ne sommes pas sur quelque chose qui fonctionne totalement. Il faut donc une véritable volonté politique qui soit affirmée sans cesse au niveau local, régional, au niveau de l'État. Il est vrai qu'aujourd'hui, dans le cadre qui nous est proposé au niveau national, la culture n'apparaît plus comme un des éléments prioritaires. Du côté du ministère de la Culture et de la Communication et des DRAC, nous n'avons pas forcément de relais affichés. Du côté du ministère du Travail et des Relations sociales, quand on porte un regard sur les parcours des personnes en insertion sociale ou en insertion professionnelle, la question de la culture comme outil, comme étape d'un parcours, on n'a pas forcément les crédits pour y aller. Nous sommes beaucoup à être d'accord sur ce que ça peut produire et en même temps, dans les outils, les financements qui nous sont proposés, c'est quelque chose qui reste marginal. Face à la difficulté d'une remobilisation ou d'une redistribution des ressources sur les questions de la cohésion sociale dans l'ensemble de nos villes, nous sommes assez vite limités dans nos capacités à travailler, à avoir les moyens de travailler.

Hervé de Ruggiero : il y a des questions de ressources financières, il y a aussi des questions toujours présentes, quels que soient les univers de compétences. Mathias Kelche, comment on réfléchit à cela, comment on travaille et comment on propose aux travailleurs sociaux, aux acteurs culturels de se former, d'apprendre ? Vous êtes le représentant associatif de cette table. Quelle est votre association ?

Mathias Kelche (Tôt ou T'Art- Culture du Cœur Bas-Rhin) : l'association s'appuie sur la loi de lutte contre les exclusions de 1998 mais aussi sur un constat : que rien ou peu de choses n'étaient faites au niveau local dans le département du Bas-Rhin pour favoriser l'accès à la culture des personnes en parcours d'insertion sociale et professionnelle. D'abord un accès physique aux infrastructures culturelles : salles de spectacles, musées, planétarium, lieu de culture scientifique... Il s'agissait de faire tomber cette première barrière qui est de franchir la porte d'une salle de spectacle. Nous savons qu'il y a le frein financier et les freins psychologiques : « *ce n'est pas pour moi, je suis timide, je n'ose pas...* » Faire tomber tous les préjugés qui existent autour de la culture qui font que des personnes s'interdisent d'aller vers cet univers.

Entre culturel et social. L'idée est d'articuler et de mettre en place un dialogue entre le pôle culturel et le pôle social. Tous deux ont beaucoup de difficultés à communiquer et à se comprendre. Nous sommes partis du social ; l'association a été créée par des dirigeants d'organismes d'insertion. C'est une démarche qui va du social vers le culturel sachant que la

démarche inverse existait mais fonctionnait peu. Il y avait effectivement des politiques de prix mises en place mais les bénéficiaires n'en avaient pas forcément connaissance. Nous nous sommes appuyés sur le travailleur social au sein des structures. L'association regroupe et fédère un réseau de structures sociales. Les publics de l'association sont diversifiés. Nous nous situons sur le champ de l'insertion le plus large possible, de l'entreprise adaptée au foyer d'accueil en passant par des demandeurs d'emploi, les bénéficiaires de minima sociaux...

Référent culturel. Au sein de chaque structure sociale, nous désignons une personne comme référent culturel. Elle possède une sensibilité aux questions de culture et est le relais de l'action culturelle au sein des structures sociales. Nous menons par ailleurs certains projets comme celui autour du livre et des mots : distribution de livres, ateliers d'écriture, spectacles de contes. Ce projet se pérennise grâce à des fonds privés. Un autre projet, « À nous la culture », vise à favoriser l'accès physique des personnes en situation de handicap aux infrastructures culturelles.

Hervé de Ruggiero : cette association trouve son origine dans une démarche d'acteurs, intervenants de l'action sociale. Vous êtes tournés vers les travailleurs sociaux. Concrètement, qu'est-ce que cela veut dire ? Proposez-vous un dispositif pédagogique particulier ?

Mathias Kelche : il s'agit de leur donner les compétences, les connaissances, les outils qui vont leur permettre de devenir des passeurs. Nous parlons beaucoup de médiation culturelle. Nous cherchons à leur apporter ces savoirs qui vont leur permettre de faire le lien avec les publics qu'ils suivent et avec la culture au sens large. Nous mettons en place diverses formations proposées à titre gratuit. Nous avons peu à peu constitué un réseau qui s'appuie sur l'expérience et les attentes de chacun des acteurs concernés et qui essaie de répondre aux attentes de chacun.

Rencontres référents. Nous avons commencé par mettre en place les *Rencontres référents*. L'association rassemble 117 structures d'insertion avec dans chacune, une personne identifiée comme référent culturel. Ce dernier se fait le relais de l'action culturelle au sein de la structure et est notre interlocuteur privilégié. Il prend en charge des réservations pour une sortie culturelle, nous sollicite pour la mise en œuvre d'actions de sensibilisation autour d'une sortie, initie un projet culturel... Au cours de ces rencontres, nous partons à la découverte d'un lieu culturel, d'un artiste, une compagnie pour mieux savoir comment l'utiliser, travailler ensemble. Par exemple, nous nous sommes rendus au musée d'art moderne Wurtz. Chacun a pu apprécier le contenu, comprendre comment s'articulent les collections, quel type de visite on peut mettre en œuvre...

Edupass. Nous avons également un dispositif plus spécifique propre aux partenaires culturels. Par exemple, avec les musées de Strasbourg, nous avons proposé aux référents une carte Edupass permettant un libre accès à tous les musées aux travailleurs sociaux en vue de préparer une future visite.

Guides. Nous développons des outils internes, guides, livrets afin de mieux connaître le secteur culturel ainsi qu'un guide de médiation. Nous avons sollicité nos partenaires culturels pour qu'ils puissent accueillir des groupes avec un travailleur social et proposer des sorties qui fassent sens. Par exemple, permettre à un groupe d'aller visiter les coulisses d'un théâtre en dehors des temps de représentation, rencontrer des artistes avant ou après un spectacle, mettre à disposition des guides pédagogiques pour préparer en amont un spectacle... Nous développons aussi notre fonds documentaire : ouvrages d'art, médiation, vidéos, jeux... Nous accompagnons au quotidien des travailleurs sociaux qui souhaitent mettre en place des actions culturelles dans les structures et leur apportons notre connaissance du terrain sur la mise en œuvre de projets culturels.

Hervé de Ruggiero : une association qui est donc véritablement un espace ressource important...

Pascale Maine : Je travaille en Picardie sur le développement culturel, en milieu rural, en prison, au sein du réseau de Culture du cœur pour lequel nous avons monté des formations destinées

aux travailleurs sociaux, ceci pour une quarantaine de personnes. J'ai au-dessus de mon bureau un dessin du Chat de Philippe Geluck : à l'occasion d'un vernissage, quelqu'un lui demande devant une œuvre si elle est de lui ? L'œuvre s'appelle « échec de la démocratisation culturelle ». Le chat répond : « non, je crois qu'il s'agit d'une œuvre collective ! » Je conserve ce dessin comme une vigilance. Cette formation à la médiation culturelle, que nous avons mise en place et qui est passionnante, c'était un garde-fou important car, au bout de deux sessions, je me suis aperçue que c'était une formation destinée aux travailleurs sociaux sur la médiation culturelle mais sur des thèmes culture et insertion. Sur les 12 modules, tout aussi passionnants qu'ils étaient, il n'y en avait pas un qui renversait les choses : qu'est-ce que nous, acteurs de la culture, avons à apprendre des travailleurs sociaux ? J'ai donc inclus le point de vue d'une structure sociale. J'avais l'intention de faire en sorte que cette formation soit mixte. Si nous voulons travailler sur des liens entre culture et insertion, la formation doit être pensée des deux côtés.

Hervé de Ruggiero : s'agissant de la ville de Lyon, avez-vous un devoir de réserve ou pouvez-vous dresser un bilan de l'action engagée ?

Marc Villarubias (Ville de Lyon) : je vous invite à visiter le site www.poleville.lyon.fr sur lequel vous trouverez l'ensemble des documents qui présentent les engagements, une évaluation à 18 mois. Ce n'est pas une question de réserve. Il y a une transparence par rapport à ce que le dispositif a produit, ce que chacun fait.

Hervé de Ruggiero : loisir ou culture ? La loi dit des choses...

Carine Guilbert (Conseil général du Nord) : il y a plein d'outils pour permettre l'insertion sociale des personnes : la culture, les loisirs, le sport. Le collectif en soi, c'est du lien social. Nous avons donc l'outil social de rencontre, de partage. Après, il y a des supports différents. La culture va permettre de la catharsis, de la résilience... Le sport permettra autre chose. Les différents supports n'apportent pas les mêmes choses.

Hervé de Ruggiero : concernant la gratuité ?

Mathias Kelche (Tôt ou T'Art- Culture du Cœur Bas-Rhin) : je ne suis pas sûr de pouvoir répondre rapidement à cette question étant donné qu'elle a été débattue durant deux ans au sein de l'association. Nous avons rejoint, fin 2007, le réseau Culture du cœur mais nous sommes toujours une association de droit local. Début 2008, nous avons proposé une offre culturelle de spectacles et de sorties gratuites, principe sur lequel s'appuie l'association Culture du cœur. Auparavant, nous étions sur des sorties et places au tarif unique de trois euros. Il nous paraît important que la personne contribue à hauteur de ses moyens ce qui valorise la sortie, la personne, le travail de l'artiste, de la salle de spectacle. La culture coûte cher. Il est important de sensibiliser des personnes à qui on permet d'avoir un accès privilégié. Aujourd'hui, nous proposons les deux. Avoir cette possibilité est intéressant pour le travailleur social qui, en fonction des cas, peut proposer les deux formules.

Hervé de Ruggiero : cette question se pose de manière transversale dans de nombreuses activités menées avec et pour les personnes auprès desquelles les associations interviennent. La question de la gratuité se pose aussi pour la distribution alimentaire. Nous avons tous vécu des débats aussi longs que celui auquel Mathias fait référence.

Laurence Barki (compagnie de danse handicap Tatoon) : Carine Guilbert, avez-vous mené des actions en lien avec le handicap ?

Carine Guilbert (Conseil général du Nord) : au départ, ce n'était pas prévu puisqu'il s'agit d'une politique d'insertion sociale pour les personnes au chômage, au RMI, aux faibles ressources. Lorsque j'ai commencé, j'avais une enveloppe assez importante et j'ai donc eu l'occasion de

financer des projets danse avec des personnes handicapées. Maintenant, je ne peux plus. Je me recentre sur le cœur de notre politique.

Véronique Leblanc : qui sont ces structures qui ne collaborent pas ou peu ? Y a-t-il eu une évaluation de la raison, du pourquoi du comment outre le fait qu'il n'y a pas de budget attiré ? S'agit-il d'un problème de personnes, la façon dont on envisage la relation au public, la dynamique et l'éthique du lieu ? Avez-vous cherché à comprendre ? Sinon, pourquoi ? Comment les amener davantage à travailler avec ces publics ?

Marc Villarubias (Ville de Lyon) : cela se réalise dans le cadre d'un dialogue permanent. Il y a plusieurs raisons chez ceux qui ne jouent pas le jeu. Cela relève beaucoup des personnes, des cadres et des directeurs des institutions. Il y a aussi moins de ressources humaines et de financements dans les structures les plus petites parmi les 20. Redéployer de l'action nouvelle sur une petite structure, c'est beaucoup plus difficile. Nous avons néanmoins des pistes de travail qui émergent mais cela demande un travail plus important. Avec les lieux de diffusion comme les théâtres, nous avons une difficulté à trouver la manière de travailler. La manière de se positionner semble plus simple pour des compagnies en résidence que pour la structure elle-même. Mais pour chacun des engagements, nous tentons d'expliquer les blocages et essayons d'avoir les éléments de compréhension pour continuer à avancer.

L'évaluation des projets culturels

Florence Castera

Responsable du département culture, enfance, environnement de la Fondation de France

Depuis 6 ans et jusqu'au 30 avril, je suis responsable du département culture, enfance/éducation et environnement à la Fondation de France. Je travaillerai ensuite comme consultante, ayant choisi d'intervenir davantage sur le terrain auprès des porteurs de projets. C'est à partir de cette expérience à la Fondation de France et du travail que nous menons dans le cadre des appels à projets sur les projets culturels, et notamment sur leur évaluation, que je vais essayer de vous donner à voir les grandes lignes de ce à quoi nous avons abouti. Mais, d'emblée, précisons que lorsqu'une réflexion aboutit à un résultat, c'est juste pour préparer la réflexion suivante et l'enrichir des nombreux éléments à venir. C'est du *work in progress*.

Pour les porteurs de projets, l'évaluation est un exercice difficile à plusieurs titres :

- il s'agit d'agir et de réfléchir en même temps : l'action et la réflexion requièrent des énergies, des méthodologies, des temps différents ;
- il faut de plus le faire collectivement : parler d'évaluation, de suivi de projet, de bilan, de rapports, cela implique de réunir toutes les parties prenantes et de réfléchir ensemble.

Pour les partenaires financiers, l'évaluation crée les conditions nécessaires pour pouvoir exercer une intelligence bienveillante. Elle doit rendre les projets lisibles, pour que les partenaires en comprennent les tenants, les aboutissants, les difficultés. C'est uniquement à partir de cette compréhension de la réalité que l'on peut laisser la place au doute, accepter les échecs comme les réussites et considérer qu'ils peuvent nourrir une réflexion qui permettra d'améliorer les pratiques.

A - L'expérience de la Fondation de France

La Fondation de France est un organisme privé dédié à la philanthropie, positionné sur l'innovation sociale, intervenant dans tous les secteurs d'intérêt général. Nous collectons des dons et des legs apportés par des donateurs qui nous confient ces ressources.

Nous sommes à côté des institutions publiques sur le domaine de l'intérêt général. Nos actions consistent à repérer des problèmes mal ou pas pris en charge par le droit commun et les institutions publiques, pour lesquels des acteurs de terrain inventent et mettent en œuvre des solutions innovantes. Ce sont souvent des micros projets, fragiles.

Les donateurs peuvent avoir des volontés d'affecter leurs dons à des causes aussi différentes que les enfants, les personnes handicapées, les personnes âgées, la recherche médicale, l'habitat social... C'est pourquoi la Fondation a développé des programmes dans l'ensemble des champs d'intérêt général, ce qui permet d'avoir une vision globale et de repérer les dynamiques transversales qui traversent l'ensemble des secteurs.

A1/ Des programmes autour de trois actions :

- le repérage et le financement de projets via des appels à projets ;
- l'aide à la structuration des acteurs et des secteurs, en donnant des chèques consultants pour un appui méthodologique, en organisant des rencontres pour partager des pratiques, en finançant des têtes de réseaux ;
- l'évaluation et la valorisation des pratiques via des publications, des colloques pour les porter à la connaissance du plus grand nombre.

A2/ Des programmes concernant des projets artistiques intégrés à des enjeux sociétaux :

- Un appel à projets depuis 1996 : dans le programme Enfance - axe « ouverture au monde par les pratiques artistiques pour les enfants de 6 à 12 ans » (800 projets). Une évaluation a été réalisée en 2008 par l'Observatoire des politiques culturelles et 4 chercheurs pluridisciplinaires. Les résultats de ce travail sont disponibles sur les sites de la Fondation de France et de l'OPC de Grenoble. Grâce aux enseignements et aux préconisations apportés, l'appel à projets a été relancé en 2009.
- Par ailleurs, nous constatons depuis quelques années, au sein de tous les programmes (handicap, personnes âgées, soins palliatifs, habitat social, insertion, environnement) que remontaient des projets qui intégraient des pratiques artistiques et culturelles. Il est alors apparu nécessaire de créer un groupe de travail transversal pour concevoir **un référentiel de critères commun**, utilisé désormais à chaque fois qu'un projet mixte remonte dans un programme. Ce référentiel est disponible à la Fondation de France.
- En 2007, grâce à un partenariat avec la Fondation Réunica, sous égide de la FDF (qui abrite 680 fondations) a été ouvert un axe *Partager l'art, transformer la société*, avec pour objectif de contribuer à la structuration des acteurs investis dans ces projets dans les différents secteurs culturel, social, médical ou éducatif et de construire des outils d'évaluation de ces pratiques. Dans ce cadre, un partenariat est né entre la Fondation de France, les Rencontres urbaines de la Villette, et une association d'éducation populaire, la MJC de Ris-Orangis. Des rencontres de porteurs de projets ont été programmées l'an passé, et se poursuivront pour réfléchir et travailler ensemble sur des outils structurants.

A3/ Comment la Fondation de France aborde-t-elle les problèmes d'évaluation et de suivi des projets ?

Nos dossiers de demande de subvention ont été conçus pour favoriser une réflexion structurée sur les projets, et posent le principe d'une auto-évaluation. Par ailleurs, nous sommes en train d'élaborer des outils à destination de l'ensemble des porteurs de projets soutenus par la Fondation, sous la forme d'un canevas pour un rapport intermédiaire et un rapport final d'action. Ils permettent d'analyser les impacts d'une action et ses conditions de mise en œuvre.

Le double objectif poursuivi par cette démarche est de :

- favoriser l'appropriation d'une culture d'évaluation par les porteurs des projets,
- réunir une matière pour évaluer les appels à projets de la Fondation de France.

Il faut se débarrasser de ces *a priori* qui font que l'on ne dit jamais dans les bonnes cases la vérité afin d'éviter des sanctions qui tomberont ensuite. La Fondation a besoin d'une matière qui soit la plus riche possible pour faire elle-même l'évaluation de ses programmes, pour laquelle nous sollicitons chercheurs ou consultants pour valoriser les pratiques et rendre compte aux donateurs.

B - Quelle démarche d'évaluation ?

B1/ Pourquoi et pour qui évalue t'on ?

- Parce que l'évaluation est un outil de pilotage pour mieux faire, destiné à celui qui agit ;
- pour transmettre : quand on évalue un projet, on fabrique du savoir sur le projet, on cherche à le rendre lisible à ceux qui n'étaient pas « dedans » ;
- pour rendre compte aux financeurs, aux institutions de tutelle, aux partenaires.

B2/ Qu'est-ce qu'on évalue ?

On évalue les impacts de l'action, en lien avec les objectifs du projet. Le point important n'est pas de refaire l'histoire - même si l'histoire s'écrit toujours après les événements - mais bien d'écrire les objectifs dès le départ du projet ainsi que l'appréciation des impacts de transformation des projets sur les personnes bénéficiaires (au sens de ceux qui reçoivent le bénéfice de l'action,

public cible visé par elle), mais aussi sur les autres parties prenantes, personnes ou institutions.

Les difficultés liées aux éléments qualitatifs concernent :

- le choix des indicateurs - nous sommes tous victimes de nos représentations ;
- le biais des représentations. Quelles sources d'information ?
- l'impossibilité d'isoler les causes d'une transformation. Cette dernière difficulté induit que toute analyse approfondie des impacts est plutôt du ressort des financeurs ou des responsables d'un programme sur un public ou un territoire, qui, seuls, peuvent réunir des données en nombre suffisamment grand pour corriger les biais liés à la spécificité de chaque projet

B3/ Qui évalue et comment ?

- Les porteurs des projets : il existe une demande des porteurs de projets, à la fois parce qu'ils prennent conscience des limites de la culture de l'immédiateté et de l'oralité, à laquelle s'ajoute la demande des institutions de tutelle et des financeurs. Ils expriment pour ce faire des besoins d'outils méthodologiques, de temps, de financement.
- Les financeurs et responsables de politiques : ils sont à même de réaliser des évaluations d'impacts, appliquées à un nombre important de projets, en utilisant la matière des bilans d'action des porteurs de projets.

B4/ Quelle procédure adopte t'on ?

Les différentes phases d'élaboration donnent lieu à une réflexion collective, partagée par l'ensemble des parties prenantes.

1 - Diagnostic (partagé avec les partenaires) : un projet s'appuie sur un diagnostic de territoire, de population, de repérage des ressources et acteurs en place. Le diagnostic permet de repérer les besoins non couverts.

2 - Objectifs (partagés avec les parties prenantes) : on se fixe alors des objectifs généraux, et des objectifs spécifiques à l'action, objets de l'évaluation.

3 - Tableau de bord de l'activité : y figurent les objectifs définis, les indicateurs, les sources de renseignement (élaborés et suivis par les parties prenantes).

4 - Bilan final de l'action (diffusé aux partenaires) : il recouvre une appréciation des impacts et analyse des conditions de mise en œuvre.

B5/ Quelle est l'utilité d'une démarche d'évaluation ?

Cette démarche permet de mettre les partenaires autour de la table dès le démarrage, ce qui permet de se connaître, de vérifier que tous partagent les mêmes objectifs ou des objectifs compatibles, d'être plus réactifs par la suite, d'anticiper les difficultés. Elle permet de suivre et de piloter son projet, de l'améliorer en cas de renouvellement. Elle amène à réfléchir sur ses pratiques et permet d'argumenter auprès des partenaires, financeurs ou opérationnels. Elle permet de rendre lisible son projet, par les partenaires non opérationnels, ou les autres porteurs de projets.

C - Les projets Partager l'art, transformer la société : un mode d'évaluation

Il s'agit d'actions impliquant des adultes, adolescents ou enfants, fragilisés et/ou éloignés des pratiques culturelles au sein de projets de création artistique collective, portés par des artistes et des acteurs des mondes éducatifs, sociaux, médicaux qui travaillent en concertation étroite.

Il ne s'agit pas de régler les problèmes de manière directe et causale, mais de créer des dynamiques individuelles et collectives susceptibles de provoquer des transformations chez les participants, les acteurs sociaux et les institutions qui les encadrent.

Les critères à l'aune desquels ces projets sont analysés sont les suivants :

1 - Le diagnostic. Des projets ancrés dans un territoire, conçus pour une population spécifique, en ayant défini ses besoins, et repéré les acteurs en place. (Attention aux projets clé en main !)

2 - Les objectifs. L'enjeu est de définir des objectifs généraux dans lesquels s'inscrivent les objectifs spécifiques du projet. L'action culturelle doit s'inscrire dans une démarche globale et être en lien avec les actions sociales, éducatives ou médicales d'accompagnement des personnes bénéficiaires.

Trois types d'expériences

Les projets culturels peuvent susciter trois types d'expériences, vécues au niveau individuel ou collectif :

- une expérience concrète, participative : au niveau individuel, on travaille sur la capacité, le savoir-faire, l'émergence d'un talent. Au niveau collectif, il s'agit que chacun arrive à trouver une place dans un projet de réalisation collective ;
- une expérience esthétique : au niveau individuel, on travaille sur l'intelligence sensible. Au niveau collectif, est favorisée l'expérience du vivre ensemble, le développement d'un lien d'appartenance à un groupe ;
- une expérience symbolique : au niveau individuel, on travaille sur l'intelligence relationnelle. Au niveau collectif, se vit le partage d'une culture, le lien d'appartenance à une société, l'ouverture au monde.

Ces expériences différentes peuvent se relier à des objectifs généraux de transformation, aux niveaux individuel et collectif, parmi lesquels on peut citer :

Un développement individuel

- se découvrir des talents et acquérir des compétences, un savoir faire ;
- développer sa créativité, sa capacité à réagir face à l'inconnu ;
- apprendre à se confronter aux impératifs de la réalité pour mener à bien un projet de production artistique ;
- éprouver du bonheur, du plaisir ;
- acquérir un savoir symbolique à partir des œuvres d'art pour travailler sur soi-même, comprendre le monde, adhérer à une culture partagée par un groupe social ;
- acquérir une estime de soi-même.

La construction d'un collectif d'individus

- créer des liens entre les participants bénéficiaires ;
- changer les représentations mutuelles et les rapports entre les personnes impliquées directement et indirectement dans l'action ;
- donner la possibilité de travailler sur les mixités: garçons-filles, milieux socio-culturels différents, milieux de vie divers...

3 - L'appréciation des impacts (par exemple : des adolescents impliqués dans un spectacle)

objectif	indicateur	Source d'information	Appréciation tres/moyen/pas/satisfaisant	commentaire
Réalisation d'un spectacle	Représentation	Avis de l'artiste, du public, trace, ..		
Confrontation à la matérialité d'un projet	Implication dans le projet des jeunes	assiduité des jeunes, leur témoignage, avis de l'artiste, ..		
Rapport aux adultes	Relations avec personnel structure, parents, etc	Avis de l'éducateur, entretien avec les parents, ..		

4 - L'appréciation des conditions de mise en œuvre.

En repérant les points forts, les points faibles, assortis de commentaires :

- l'intervention d'un artiste professionnel (question de la reconnaissance de l'artiste) ;
- le travail en concertation entre l'artiste et l'acteur social, médical ou éducatif (souvent point faible) ;
- l'implication des bénéficiaires ;
- la collaboration avec les partenaires ;
- la qualité du processus : la durée, la présentation publique de la production ;
- l'accès aux œuvres ;
- l'acquisition d'un savoir et d'une réflexion critique dérivés du projet.

5 - Autres points

- Le projet a-t-il eu un **impact particulier** sur l'association ? Evolution des pratiques, des outils, des actions, de l'ancrage territorial...
- **Traces et témoignages.** Tout document rendant compte de l'action : recueil de témoignages, articles de presse, films...
- **Les perspectives** : comment poursuivre l'action ?

Débat

Une participante: j'ai mené une réflexion sur l'évaluation. Nous avons travaillé sur des critères, des indicateurs. Il y a deux ans, j'ai été invitée au colloque national d'ATD Quart monde à Paris sur l'évaluation des projets culturels. C'est une question qui me « perturbe » sachant qu'il y a beaucoup de choses qui ne se voient pas ou qui se voient de façon différée. On ne voit qu'une partie de l'iceberg et on n'essaie d'évaluer que cette partie. Le domaine du sensible est intériorisé. Tout ne se dit pas avec des mots. Chaque personne a un parcours différents, des étapes différentes. Dans les critères que nous mettons en place, certaines sont à A, d'autres à B, d'autre à C... Elles avancent selon un projet culturel différemment. Il s'agit tellement de parcours individuels qu'on en est presque à des évaluations individuelles avec des témoignages. Comment rendre lisibles ces témoignages ? Je n'arrive pas à classer ni à les mettre dans des tableaux. C'est ma difficulté. J'ai des armoires pleines à craquer mais j'ai beaucoup de mal à montrer sauf à dire : regardez dans mon armoire !

Florence Castera : vous évoquez, je pense, des témoignages où les gens parlent plusieurs années après qu'ils aient eu ces expériences dans le cadre de projets culturels. Les outils doivent permettre de structurer la présentation des différents éléments, de faire un suivi d'année en année. Il ne s'agit pas de quantifier ni d'émettre des jugements de valeur sur ces témoignages. D'abord, il faut respecter chaque individu, qui a un parcours spécifique de vie. Des chercheurs peuvent faire émerger de grandes tendances à partir de l'analyse de ces tableaux. La synthèse que nous pouvons faire n'est pas rigoureusement scientifique. On demeure dans du qualitatif. En tout cas, les témoignages ne doivent pas rester dans des armoires. Au financeur d'apporter une analyse *a posteriori*.

Philippe Guérin, Théâtre du bout du monde : vous dites qu'on ne dit jamais la vérité pour ne pas se faire « griller » ! Ça serait bien si tout le monde jouait le jeu. Mais certaines institutions, avec certaines couleurs politiques, ont quand même l'habitude de nous demander du quantitatif, de mesurer en quantité des choses. Je suis metteur en scène, travaille sur un territoire à Nanterre. Comment mesurer, par exemple, la démarche d'une femme, dans un quartier, qui suit un cours d'alphabétisation et, au bout de trois ans de travail, monte sur une scène ? Nous sommes un peu obligés de tricher. C'est très difficile de ne pas tricher. Peut-on se mettre d'accord pour que tout le monde joue effectivement le jeu ? Dans certain cas, si on dit la vérité, on n'a plus d'argent.

Florence Castera : plus on a d'arguments pour étayer son propos, plus on a de matière, plus on tente de rendre visible une démarche, moins la personne en face a tendance à demander des chiffres. **Les démarches sont plus importantes que les impacts.** Je suis convaincue en fait que la façon de faire et de travailler avec les gens est beaucoup plus intéressante, plus riche à analyser que de se focaliser sur l'évaluation des impacts.

Anne de Margerie, ATD quart-monde : dans le cas d'une évaluation d'un individu, ce qui est important, c'est moins le résultat auquel il arrive que le chemin parcouru. Où était-il lorsqu'il est parti ? Où est-il arrivé ? C'est sur cette courte distance qu'on va pouvoir se rendre compte que les choses ont changé.

Florence Castera : je trouve cela très vrai. Je me demande si les problèmes que nous avons avec l'évaluation en France ne sont pas dus à notre passage par l'Éducation nationale ; nous sommes dans une culture de l'évaluation par les notes alors que l'on pourrait se situer dans une pédagogie radicalement différente : pourquoi je me suis trompé ? L'erreur est sanctionnée et on se retrouve dans des discours où l'on est obligé de tricher. Alors que le but n'est pas d'avoir la bonne note mais de **comprendre pourquoi l'on s'est trompé**. Nous pourrions réfléchir de manière radicalement différente.

Patrick Facchinetti : je vous remercie Florence pour votre intervention passionnante ; je vais maintenant proposer à *Laurent Cibien* et *Natascha Rudolf* de me rejoindre pour nous dire quelques mots sur l'extrait du film documentaire que nous allons vous projeter, *la vie plus douce*.

Avant-première : La vie plus douce, Film documentaire

Projection des vingt premières minutes du film en présence du réalisateur, Laurent Cibien et de la metteuse en scène de la pièce, Natascha Rudolf

Un film documentaire de Laurent Cibien (82')

Laurent Cibien est réalisateur et grand reporter. Il a notamment travaillé pour Arte, France 2, France 3, France 5, RFO, la RTBF. Parmi ses derniers films : « Nauru, l'île aux désastres », « la guerre des criquets », « Fils de Bibi », sélectionnés dans de nombreux festivals. Il a obtenu le Prix de l'Enquête à Angers pour « Rwanda, un génocide sans coupable » (France 2). En 1997 et 1998, il a réalisé, avec Antoine Roux, deux films sur le Secours Populaire, pour Arte et France 3.

Laurent Cibien : nous vous présentons une avant avant-première du film car il n'est terminé que depuis quelques jours et que personne ne l'a encore vu, en particulier les personnes qui ont été filmées. Mais au vu du thème et de la qualité du séminaire, nous faisons une exception à la règle. J'ai suivi pendant trois ans le travail de création de la « Maison de Bernarda Alba » de Federico Garcia Lorca, initié par la metteuse en scène Natascha Rudolf avec un groupe de femmes du comité de Morsang-sur-Orge (Essonne) du Secours populaire français. Des femmes de toutes origines, de toutes conditions sociales, bénévoles et bénéficiaires confondues, de tous âges -

l'aînée a 85 ans. Certaines ne savaient ni lire, ni écrire. Toutes se sont confrontées aux règles, aux enjeux, aux difficultés du théâtre, les frontières se sont déplacées, le groupe s'est transformé. Entre décembre 2007 et juin 2008, le spectacle a été joué une dizaine de fois, en banlieue, en province et à Paris. La dernière a eu lieu au Cirque d'Hiver.

Vous allez voir les 20 premières minutes sur un film de 82 minutes, les premières journées de ce travail théâtral. Ensuite, il y a une représentation. C'est un film documentaire. Il est difficile à produire car les grands réseaux de télévision ne s'intéressent pas beaucoup au théâtre, pas beaucoup aux pauvres, encore moins au théâtre avec des pauvres ! En plus, il s'agit d'un travail sur trois ans et non pas sur deux ou trois mois qui représente l'horizon de vision des décideurs de la télévision, ce n'est donc pas avec eux que l'on peut faire ce genre de film. J'ai néanmoins bénéficié du soutien d'une chaîne locale, Télé Essonne et de l'aide du Centre national de la cinématographie, de la Procirep, de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, du Secours populaire français. Le film est produit par la société 3A dont le producteur, Mathieu Lamotte, est présent aujourd'hui avec le soutien de l'association Contre-film. J'espère que vous serez frustrés et que vous aurez envie de voir la suite !

Projection de l'extrait du film.

Patrick Facchinetti : je propose que nous ayons un temps d'échange avec Laurent Cibien et Natascha Rudolf sur ce que le film a suscité chez vous.

Nachida Baba Aissa - Epra, Echanges et productions radiophoniques : j'ai beaucoup aimé ces 20 minutes. Faire du Federico Garcia Lorca avec des gens qui, *a priori*, n'ont pas accès à ce genre de littérature ou au théâtre, je trouve cela extraordinaire. Je me suis aperçue que finalement, tout passe par le corps. S'approprier son propre corps et l'espace. Certes, l'art libère l'esprit mais il libère considérablement le corps. Merci.

Nicole Laverge, directrice du Service pénitentiaire d'insertion et de probation du Rhône : j'imagine, qu'en trois ans, des liens se créent entre ces personnes et vous-mêmes. Quelles répercussions a eu cette expérience sur leurs familles ? Beaucoup de personnes ont dû souhaiter faire partie du projet. Y a-t-il eu sélection ? Le mot me gêne un peu... Comment, parmi les personnes qui se proposaient, avez-vous pu voir avec lesquelles vous alliez mener à terme le projet ?

Natascha Rudolf : je n'ai pas ressenti l'impact sur les familles. Il y avait eu un projet précédent mais avec d'autres personnes où il y avait eu un impact plus fort parce qu'on parlait de témoignages de vie qui étaient rediscutés en famille. Ce sont des projets longs. Généralement, j'installe un premier atelier ouvert sur plusieurs mois où les personnes peuvent venir ou non, revenir. Nous y faisons un travail théâtral de rencontre avec soi-même, avec les autres : des exercices sur le regard, le toucher, la prise de parole... Des exercices qui peuvent paraître simples mais qui ne le sont pas du tout et qui permettent d'appréhender le travail théâtral de manière assez protégée. C'est un espace très libre de rencontre. J'ai travaillé en lien avec le Secours populaire français. C'est important de ne pas faire dire n'importe quel mot aux gens. Pour finir, il y avait onze femmes mais une vingtaine sont passées dans l'atelier pendant quatre mois. Une fois qu'un groupe s'est révélé et mis en place, il y a eu le travail de répétitions, d'appropriation du texte. Quatre de ces femmes ne savent pas lire. Je travaille d'une manière très orale. J'ai commencé à travailler en octobre 2005. Nous avons dit que nous allions travailler sur Bernarda Alba en janvier 2006. La distribution s'est faite en juin 2006. Au fur et à mesure que nous lisions le texte, les livres en main, nous faisons des improvisations dans l'espace. Tout le monde essayait, expérimentait. Il s'agissait de traverser toutes les strates que proposent le texte et les personnages par tout le groupe, sans s'occuper de la distribution d'emblée.

Une intervenante : est-ce que, pendant ces trois ans, vous avez monté d'autres spectacles par ailleurs ? Comment vous êtes-vous organisée en tant que metteuse en scène ?

Natascha Rudolf : j'ai une activité théâtrale « classique », avec des créations de spectacles qui se déroulent dans un contexte professionnel. Cela n'a pas posé de problème d'organisation. C'est un travail au long cours, un atelier qui a lieu une fois par semaine, très réglementé car les femmes avaient des enfants. Beaucoup de femmes portaient en Algérie durant l'été.

Géraldine Bénichou – Théâtre du Grabuge : ce très beau projet est porté par une femme metteuse en scène. Au début du séminaire, nous nous sommes posé la question du regard que portait l'institution culturelle sur ce type de projet et des éventuelles résistances. Je voudrais donner quelques chiffres à partir d'un rapport national sur la place des femmes dans la culture en France. Seulement 8 % des financements d'État sont confiés à la responsabilité des femmes. En région Rhône-Alpes, c'est 4,9 %. Sur les crédits spécifiquement d'action culturelle, c'est 50 % qui sont confiés à la responsabilité des femmes. Je pense que le pouvoir et les moyens de la représentation en France sont entre les mains des hommes. L'institution est dirigée par des hommes blancs. Dès que l'on est sur des projets plus engagés dans une relation aux habitants, au territoire, plus dans un souci d'ouverture, étrangement il y a beaucoup plus de femmes. Et en même temps, la reconnaissance artistique, institutionnelle de ces projets est d'autant plus compliquée. J'ai l'impression que le redéploiement des financements passe par un changement de mentalité.

Un intervenant : bravo, nous n'avions que 20 minutes mais c'est un projet qui me touche. Dans le cadre de mon travail, nous menons ce type d'actions en direction des publics « empêchés » dans un quartier de 15 000 habitants. Nous travaillons actuellement sur un projet à partir d'un texte de Marguerite Duras, *La pluie d'été* avec des personnes analphabètes et illettrées. Nous allons monter cette pièce en juin avec un collectif d'artistes, un metteur en scène, des comédiens, des plasticiens. Votre projet est né d'une commande du Secours populaire. Y a-t-il d'autres partenaires culturels qui sont venus se greffer à votre projet, vous épauler, vous donner les moyens de pouvoir travailler et permettre à ce public de travailler dans les meilleures conditions ? Je trouve bien de pouvoir travailler sur trois années car cela permet aussi de faire un travail sur soi. Souvent, on a besoin d'objectifs et donc de résultats à court et moyen terme. Avez-vous montré votre travail aux familles, aux partenaires au cours de ces trois années ? Avez-vous communiqué sur ce projet ?

Natascha Rudolf : il y a eu des financements par le biais du Secours populaire. Ce projet est inscrit dans leur projet culturel. Nous avons travaillé dans des conditions difficiles mais cela montre combien le théâtre est fort car nous avons juste besoin d'un petit tapis comme dirait Peter Brook, de gens dessus et de gens autour ! Ce qui ne veut pas dire que ce n'est pas agréable de travailler dans un espace avec de la place, des lumières. La création du spectacle s'est faite dans une belle salle de spectacle dont nous avons disposée durant une semaine en résidence. Nous avons bossé une semaine à temps plein comme des comédiens, de neuf heures du matin à six heures du soir. Toutes les femmes étaient là. J'ai travaillé aussi avec une chanteuse, un scénographe, un créateur lumières, un créateur son. Le groupe était vraiment entouré de manière attentive et exigeante.

Dans les trois ans, je compte aussi le temps de la diffusion. Les premiers ateliers ont commencé en octobre 2005. La création s'est faite en décembre 2007. Il y a eu deux ans de travail caché. Jusqu'en juin 2008, il y a eu une période de diffusion où le spectacle a été joué 10 fois, beaucoup dans l'Essonne mais aussi à Tarbes. On a eu une dernière au Cirque d'hiver à Paris. C'est important qu'il y ait eu plusieurs spectacles, ne pas se dire que si ça marche, c'est juste un coup de chance ! Dans la salle de Tarbes, personne ne connaissait ces femmes. S'il y a des gens contents à la fin, c'est bien parce que ce qui a été produit, a touché. À chaque fois que l'on change de lieu, on change de problématique et à chaque fois il faut s'adapter.

Marie -théâtre du bout du monde à Nanterre : nous avons été très touchés par ce film car nous avons aussi travaillé sur la pièce avec des actrices professionnelles et des amateurs. Nous avions

organisé des rencontres avec des lycéens et des collégiens autour de cette pièce. Les collégiennes s'étaient particulièrement appropriées les thématiques de la pièce. Il y a eu des débats très riches. Avez-vous eu des échanges de ce type avec des adolescents ? Notre compagnie travaille beaucoup sur le territoire avec des femmes en alphabétisation, notamment à partir d'une pièce qui traite de l'immigration avec une approche clownesque. Cela a donné de très belles choses. Les femmes ont dépassé leurs difficultés de lecture via le jeu et ont goûté aux plaisirs de la transformation. Mais nous savons que c'est très difficile. Nous mettons toute notre énergie. Quelles difficultés avez-vous pu rencontrer au cours de ces trois ans ?

Natascha Rudolf : nous avons uniquement travaillé avec ce groupe. Nous ne l'avons pas ouvert à d'autres personnes. Le travail s'est concentré autour des 11 femmes. Oui, le texte est très riche car il est politique, poétique, féminin, féministe. On parle du corps, du désir, de l'oppression, du rapport mère-fille, maître-servante... C'est toujours intéressant de travailler à partir de supports qui servent à la fois de tremplin pour aller vers un ailleurs et de bouclier par rapport à des choses très intimes que l'on peut travailler par un personnage.

Quant à l'alphabétisation, ce n'était pas mon but. Il était intéressant de réunir des gens aux problématiques variées et de dire : « *tu ne sais pas lire mais tu peux jouer du théâtre* ». L'outil théâtre, dans un projet d'alphabétisation, est certainement utile et très efficace mais ce n'était pas le but. À noter qu'une femme à la suite de ce travail s'est inscrite à un atelier d'alphabétisation. Elle pensait, qu'à 45 ans, il était trop tard pour apprendre.

Laurent Cibien : le film va être diffusé sous forme de projections. Il est intéressant d'accompagner les documentaires pour créer du débat. C'est une façon de présenter une expérience, éventuellement de la dialoguer. Si vous souhaitez organiser de telles projections à partir de l'automne, je serais ravi de les accompagner.

Rapport général

Patrick Facchinetti

Délégué général de Cultures, publics et territoires

J'avais pensé vous proposer au début, un mime ou un *stand-up* du rapport général. Cela se serait inscrit de manière cohérente et en résonance avec les propositions artistiques et culturelles que l'on vous a donné à voir. Mais, comme mes années de comédien datent un peu, je me suis dit que j'allais adopter la forme du classicisme. Plus qu'un rapport général, je vous propose quelques principes.

Je partirai de l'une des phrases de Patrick Viveret : « *l'exclusion est dans les mots avant d'être dans les chiffres* ». Au travers de tous les échanges et les paroles des intervenants, je suis frappé de voir combien la sémantique et la question de la terminologie prennent une place importante. Il y a dans le mot exclu, exclusion.

Je retiendrai deux notions qui sont revenues pendant ces journées :

- **démocratie culturelle.** Pour qu'un projet culturel fasse sens, il se fait avec et pour les habitants, les usagers, les bénéficiaires ;
- **démocratisation culturelle.** C'est faire en sorte de mobiliser, susciter, inciter les structures culturelles qui travaillent en direction de l'ensemble des publics à ce qu'elles travaillent aussi avec les publics qui sont plus en difficulté.

Une réflexion s'enclenche. Ce séminaire n'est pas le fruit uniquement de *Cultures, publics et territoires* mais bien le fruit d'un travail partagé avec un ensemble d'acteurs sociaux, culturels, éducatifs qui se sont réunis autour d'une table, avec l'État, sur une question aussi importante que celle de la culture en direction des personnes en situation de précarité. Nous avons eu des échanges passionnés. Nous n'étions pas tous forcément d'accord sur les mêmes points ; nous avons essayé de réfléchir sur ce qui faisait sens pour nous, poser des constats et des problématiques. Nous avons travaillé avec la Fédération des centres sociaux, le Secours populaire français, ATD Quart monde, les MJC mais aussi avec des acteurs de terrain dont vous avez vu les réalisations comme Martine Vincent de l'association Décider ou Géraldine Bénichou du théâtre de Grabuge. Nous pensons que ce séminaire n'est que le début d'une réflexion à enclencher.

Sens politique. Nous avons eu un éclairage sur les politiques culturelles des collectivités territoriales, premiers financeurs de l'action publique culturelle en France. On a insisté sur leur importance et leur implication dans les projets. On a aussi porté un regard sur l'importance d'avoir une médiation, à l'intérieur des structures sociales comme à l'intérieur des équipements culturels. J'ai beaucoup entendu parler des engagements de l'État, du redéploiement des crédits... du retrait de l'État. Il est important de redire que cette initiative est le fruit d'un travail de collaboration d'associations mais qu'elle est soutenue aussi par l'État : le ministère de la Culture et de la Communication, qui a soutenu fortement cette réflexion, le ministère du Logement et de la Ville, le ministère du Travail, des Relations sociales et de la solidarité, le Haut commissariat aux solidarités actives contre la pauvreté et l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances. Outre le fait que ces partenaires institutionnels aient apporté leur soutien à cette initiative, je pense que politiquement, cela a un sens. Il est bien de le noter.

Mutualisation et dissémination. Un bilan sera fait à la suite de ces deux journées avec différents acteurs associatifs, culturels et sociaux qui ont porté avec moi ce projet. Je les en remercie. Ces échanges ont été très riches et nous espérons que cette dynamique qui s'est enclenchée va perdurer. Nous avons ouvert notre site dont l'objet est notamment de mutualiser et de valoriser les bonnes pratiques. Je vous invite à venir contribuer à l'enrichir. Nous travaillons également sur des outils pratiques. Nous vous annonçons la sortie, au début de l'automne, d'un



guide pratique, *Des aventures culturelles*, pour les professionnels qui souhaitent mener des projets en direction des mineurs de la Protection judiciaire de la jeunesse.

Enfin, je tenais à vous remercier d'avoir contribué d'une manière aussi riche aux débats qui se sont déroulés pendant ces deux journées.

Cultures, publics et territoires : www.resonance-culture.fr

Discours de clôture

Ariane Salmé

Chef de la mission pour le développement des publics au ministère de la culture et de la communication.

Je tiens à vous présenter les excuses de Jean-François Chaintreau, Délégué au développement et aux affaires internationales qui n'a pas pu être parmi nous aujourd'hui. Depuis sa création, le ministère de la Culture et de la Communication s'est attaché à favoriser l'accès à la culture des personnes qui en sont les plus éloignées. Pour cela, des partenariats sont établis, notamment avec les ministères en charge de la Justice, de la Santé, de la Ville, de l'Éducation nationale, de la Jeunesse... Ces partenariats permettent de favoriser l'accès à la culture de tous mais aussi de prendre en compte les émergences culturelles et la diversité des cultures portées par les populations sur les territoires. Nous nous attachons aussi à valoriser la diversité culturelle. Il s'agit bien de prendre en compte la diversité des cultures comme une des richesses pour la société tout entière.

Cependant, l'objectif d'une ouverture de la culture à tous est difficile à atteindre. C'est pourquoi, la Direction au sein de laquelle je travaille s'attache à prendre en compte la vie culturelle dans ses dimensions les plus immédiates et les plus concrètes et se préoccupe des populations diversifiées, de publics qui ne sont pas familiers des institutions culturelles. Il reste bien sûr beaucoup à faire pour rééquilibrer l'offre culturelle et accompagner le parcours des personnes le plus en difficultés. Mais des évolutions sont déjà perceptibles. Par exemple, nos établissements publics sont mobilisés à travers la mission *Vivre ensemble* pour œuvrer en faveur de la démocratisation culturelle. Depuis plusieurs années, cette mission encourage l'ensemble de nos établissements publics, musées, monuments nationaux, scènes nationales, radios, télévisions à élargir leur public. Elle permet, entre autres, la rencontre de médiateurs sociaux et de médiateurs culturels et développe une approche nouvelle des deux œuvres et des espaces.

Parallèlement à une politique de démocratisation de la culture, portée par les équipements culturels et d'éducation artistique, un des objectifs principaux de notre politique est un retour au droit commun pour les territoires défavorisés, qu'ils soient urbains ou ruraux. Voilà pourquoi nous avons soutenu et nous félicitons la réalisation de ce séminaire. Il a permis que nous interrogiions ensemble, avec les ministères en charge du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville, du Logement et du Haut Commissariat aux solidarités actives contre la pauvreté, et surtout avec vous, réseaux associatifs, culturels ou caritatifs, sur de nouvelles définitions de la culture, pour arriver à une culture ouverte et solidaire.

Nous sommes, au Ministère, particulièrement sensibles au rôle majeur que peuvent jouer les artistes qui, à travers leur acte artistique, vont à la rencontre des populations les plus éloignées de la culture.

C'est pour moi le moment de remercier les artistes qui sont intervenus dans le cadre de ce séminaire, dont les réalisations sont parfaitement exemplaires et éclairent notre vision des actions culturelles. Il est essentiel que nous puissions construire ensemble un discours clair afin que le droit fondamental d'accès à la culture ne soit pas remis en cause et considéré comme subsidiaire par rapport à des droits plus évidemment identifiés comme, par exemple, le droit au logement ou le droit à l'emploi. J'espère que ce séminaire y a contribué. Il a aussi permis rapidement d'aborder la question de l'évaluation. Il me semble essentiel de pouvoir retravailler cette question de l'évaluation, en plaçant les bénéficiaires des actions au cœur de cette problématique.

Dans la perspective, en 2010, de l'Année européenne de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, nous commençons à élaborer une stratégie d'action afin que la dynamique culturelle soit au cœur de cet événement. Je tiens aussi à remercier l'association *Cultures, publics et territoires*, notamment Patrick Facchinetti, qui a organisé ces deux journées. J'espère qu'elles seront suivies



d'autres rencontres et, qu'en particulier, elles faciliteront la mise en œuvre de nouvelles expérimentations en direction des publics et des territoires les plus éloignés de la culture.

Glossaire

ACSE	Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances
ANLCI	Agence nationale de lutte contre l'illettrisme
ANRU	Agence nationale pour la rénovation urbaine
ANSA	Agence nouvelle des solidarités actives
ADF	Association des départements de France
ARF	Association des régions de France
CAF	Caisse d'allocations familiales
CCAS	Centre communal d'action sociale
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CMU	Couverture Maladie Universelle
CNC	Centre National de la Cinématographie
CNLE	Comité national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique
CIV	Comité interministériel aux villes
CREDOC	Centre de Recherche pour l'Étude, la Documentation et l'Observation des Conditions de vie
CUCS	Contrat d'Union Civile et Sociale
DGAS	Direction générale de l'action sociale
DGEFP	Direction générale à l'emploi et à la formation professionnelle
DRAC	Direction régionale des affaires culturelles
DREES	Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques
DRJSCS	Direction régionale de la jeunesse, des sports et des cohésions sociales
DRTEFP	Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
EPRA	Échanges et Productions Radiophoniques
FASILD	Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations
FDF	Fondation de France
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
MJC	Maison des jeunes et de la culture
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économique
ONPES	Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale
OPC	Observatoire des Politiques Culturelles
RMI	Revenu Minimum d'Insertion
RSA	Revenu de Solidarité Active
ZUS	Zone Urbaine Sensible